

Bourges plus

**Rapport d'activité
2020**

SOMMAIRE

- 1.01 Service des assemblées
- 1.02 Direction des ressources humaines
- 1.03 Mission du médiateur
- 1.04 Direction des systèmes d'information
- 1.05 Direction de la communication
- 1.06 Service des archives
- 1.07 Direction des études
- 1.08 Direction de la voirie
- 1.09 Direction des affaires juridiques
- 1.10 Direction des bâtiments et de la conduite des projets
- 1.11 Service achats
- 1.12 Direction aménagement et foncier
- 1.13 Direction du développement territorial
- 1.14 Direction urbanisme
- 1.15 Direction action cœur de ville
- 2.01 Direction de l'assainissement
- 2.02 Direction de l'eau
- 2.03 Direction environnement et développement durable
- 2.04 Direction des finances
- 2.05 Direction du développement économique
- 2.06 Direction enseignement supérieur et formation

Rapport ville de Bourges / Agglomération Bourges plus



1.01

Service des assemblées

Mutualisé depuis le 1er janvier 2019, le Service des Assemblées s'est engagé dans l'harmonisation des pratiques entre les deux collectivités au service des élus et des habitants afin de permettre une meilleure efficacité.

1/ Missions du Service des Assemblées

Assemblées :

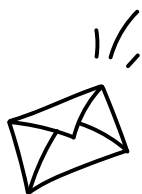
- Piloter et planifier l'organisation des instances communautaires de Bourges Plus : Conseils Communautaires, Bureaux Communautaires délibératifs, Réunions des Vice-Présidents et des Membres du Bureau, Commissions Communautaires thématiques préparatoires aux Conseils Communautaires ;

- Piloter et planifier l'organisation des instances municipales de la Ville de Bourges : Conseils Municipaux, Bureaux Municipaux, Commissions Municipales thématiques préparatoires aux Conseils Municipaux ;

- Collecte, vérification, suivi des Délibérations du Conseil Communautaire et du Conseil Municipal, des Arrêtés de la Présidente et du Maire, des décisions de la Présidente et du Bureau Communautaire par délégation du Conseil Communautaire, des décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal ;

- Elaboration du Recueil des Actes Administratifs trimestriel de Bourges Plus, du Recueil des Actes Administratifs mensuels de la Ville de Bourges, des Registres des délibérations, des décisions et des arrêtés de Bourges Plus et de la Ville de Bourges, conformément à la législation en vigueur ;

Courrier :



- Ouverture et tri du courrier de la Communauté d'Agglomération, de la Ville de Bourges et du Centre Communal d'Action Sociale ;

- Enregistrement des courriers à l'aide du logiciel DOTELEC, déployé sur les 3 collectivités ;

2/ Actions phares 2020

/ faits marquants 2020

- le confinement de mars à mai 2020, suite à la pandémie, a contraint le service, à adapter ses pratiques pour continuer à mener ses missions, avec notamment la mise en place du télétravail, l'organisation de Conseils Communautaires et Municipaux en visioconférence, avec la mise en place du vote électronique ;
- l'organisation des instances Communautaires pour l'élection de Mme la Présidente et de MM. et Mmes les Vice-Présidents (es) et Membres du Bureau et l'organisation des instances Municipales pour l'élection de M. le Maire et de MM. et Mmes les Maires-Adjoints (es) suite aux élections municipales de juin 2020, avec la formalisation des délégations des élus communautaires et municipaux et au sein des divers organismes (Syndicats, Associations, Groupements, Collèges, Lycées, Ecoles primaires et maternelles, commissions diverses, etc...) ;
- pour faire face aux difficultés des entreprises pendant le 1^{er} confinement (mars à mai 2020) puis le 2^{ème} (novembre-décembre), les instances communautaires ont décidé de leur octroyer des aides financières. De ce fait, le service des Assemblées a collecté, vérifié et suivi 300 décisions du Président entre mai et juin 2020, chacune comportant une convention à faire signer à l'entreprise, en relation avec la Direction Economique, puis 312 décisions de la Présidente suite au 2^{ème} confinement, traitées entre décembre 2020 et janvier 2021 ;
- l'organisation et le suivi du Conseil Municipal pour la désignation des grands électeurs pour les sénatoriales du 27 septembre 2020 ;
- fin de l'implication du Service des Assemblées dans l'organisation des instances du PETR.



3/ Perspectives 2021

- remplacement du logiciel de gestion des délibérations pour acquérir un logiciel commun aux 3 collectivités ;
- rattachement du Service des Assemblées à la Direction des Affaires Juridiques ;
- fin de la gestion du courrier «arrivé» par la création d'un service courrier autonome.

4/ Chiffres clés

Assemblées :

| INSTANCES | 2019 | | 2020 | |
|---|----------|------------------------|----------|------------------------|
| | Réunions | Actes ou Points divers | Réunions | Actes ou Points divers |
| Conseil Communautaire (pas de séance entre janvier et juin 2020 - année électorale et pandémie) | 6 | 338 | 6 | 182 |
| Bureau Communautaire délibératif | 10 | 83 | 8 | 68 |
| Réunion des Vice-Présidents et des Membres du Bureau (pas de séance entre janvier et avril - année électorale) | 12 | 382 | 12 | 175 |
| Commissions Communautaires Thématiques (réunions seulement en octobre et novembre - année électorale) | 35 | 382 | 12 | 175 |
| Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) | 1 | 6 | 1 | 9 |
| Décisions du Président(e) | | 117 | | 501 |
| Arrêtés du Président(e) | | 37 | | 60 |
| PETR - Bureaux Syndicaux (informatifs et délibératifs) | 15 | 87 | | |
| PETR - Comités Syndicaux | 6 | 62 | | |
| Conseil Municipal (pas de séance entre janvier et mai 2020 - année électorale et pandémie) | 10 | 464 | 10 | 259 |
| Bureau Municipal (avant chaque CMal - examen projets délibérations) | 10 | 467 | 4 | 259 |
| Commissions Municipales (chaque commission se réunit avant chaque CMal pour examiner les rapports) | 50 | 467 | 27 | 259 |
| Décisions du Maire | | 270 | | 265 |
| Arrêtés du Maire | | 2 422 | | 1 944 |

Activité Courrier :

| COLLECTIVITÉ | NOMBRE DE COURRIERS «ARRIVÉE» | | OBSERVATION |
|---------------------------|----------------------------------|---------------|--|
| | 2019 | 2020 | |
| Bourges plus | 42 472 | 29 002 | Soit une baisse de 23 769 courriers entre 2019 et 2020. Plusieurs raisons à cela : la crise sanitaire, le développement des moyens numériques pour demander des actes, régler des factures (accueil familles), généralisation de la plateforme Chorus pour que les fournisseurs déposent leurs factures. Augmentation pour le CCAS car année pleine en 2020 |
| Ville de Bourges | 50 056 | 35 121 | |
| CCAS (à partir juin 2019) | 10 591 | 15 227 | |
| TOTAL | 103 119 | 79 350 | |

Évolution activité courrier 2019/2020 :

| SERVICES REPRÉSENTATIFS BOURGES PLUS | Evolution | SERVICES REPRÉSENTATIFS VILLE DE BOURGES | Evolution |
|--|-----------|--|-----------|
| Finances | -48% | Finances | - 57 % |
| DSP Prado | -41% | Réglementation, Affaires commerciales | - 45 % |
| Service Clientèle | -25% | Accueil Familles | - 38 % |
| Urbanisme | - 23 % | Etat-Civil | - 32 % |

1.02

Direction des ressources humaines et de l'innovation managériale

1/ Missions de la Direction

Les missions de la Direction des Ressources Humaines : des fonctions ressources au service des besoins évolutifs des trois collectivités :

La Direction des Ressources humaines a en charge la définition, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques ressources humaines des trois collectivités : recrutement, formation, carrière, rémunération, santé et sécurité au travail, action sociale.

L'articulation de ces politiques est pensée autour

d'enjeux stratégiques tels que le renforcement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et le pilotage de la masse salariale dans un contexte de resserrement des contraintes budgétaires pesant sur les collectivités.

Il convient en effet de prendre en considération les transformations de certains métiers et l'évolution des besoins des directions et des agents qui leurs sont rattachés pour l'exécution des missions.

2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

L'année 2020 aura été notamment marquée par l'adaptation permanente des ressources humaines à la pandémie de la COVID-19.

Pour la DRH, il s'est agi d'accompagner l'ensemble des acteurs pour faire face aux conséquences de la crise. De nombreuses règles spécifiques de gestion RH ont dû être adaptées, venant bouleverser le cadre habituel et les repères de tous les acteurs en la matière. Est ainsi apparue la triple nécessité de revoir les modes de travail, de redéfinir les modalités de communication et d'information et de prioriser les activités.



L'ensemble des aspects RH a été pris en compte : sur un plan managérial, avec un soutien fort aux équipes (cadres et agents), une communication écrite et orale intense, l'élaboration d'un guide de santé et sécurité au travail spécifiquement dédié à la crise sanitaire. Les instances paritaires de dialogue social ont continué à fonctionner, notamment le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail -CHSCT- (réunions en visioconférence ou visites sur site).

L'accompagnement de la reprise progressive des activités sur site s'est révélé tout aussi complexe que la gestion de la période de confinement.

Les acteurs de la santé et de la sécurité au travail (médecine du travail, préventeurs) ont particulièrement été sollicités pour faire face aux difficultés engendrées par la perte des repères habituels de vie au travail. L'intensité de l'activité a atteint un niveau inédit.

Dans la poursuite du processus d'harmonisation des politiques RH pour les trois collectivités, un groupement de commandes a été effectué pour bénéficier d'un contrat d'assurance statutaire commun. GRAS SAVOYE est le courtier qui a remporté le marché.

Tout en faisant face à la crise sanitaire, la DRH a pu enclencher une réflexion interne débouchant sur la préparation d'un projet de schéma directeur des ressources humaines (SDRH),

commun aux trois entités. Mis en discussion avec l'ensemble des acteurs (élus, directions et représentants du personnel), ce SDRH a pu servir de socle à l'adoption par les Assemblées (Conseils municipal et communautaire, CA du CCAS) dans les délais fixés par le législateur, des lignes directrices de gestion.

L'élaboration des lignes directrices de gestion a pour objectif de fixer dans un document de référence pour la politique RH de la collectivité :

- **la stratégie pluriannuelle** de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

- **les orientations générales** en matière de promotion et de valorisation des parcours individuels des agents.



4 principes ont permis de construire le Schéma Directeur des Ressources Humaines :

1. Poursuivre l'harmonisation des politiques RH des trois collectivités
2. Renforcer la recherche de cohérence entre les différents segments de la politique RH
3. Approfondir le partage de la fonction RH avec les directions
4. Améliorer la communication RH au bénéfice des directions, des organisations syndicales, des agents et des élus



Sur la base de ces 4 principes, 4 axes stratégiques ont été identifiés :

- Construire une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Améliorer le travail et vivre ensemble
- Développer et décliner une démarche de prévention en santé sécurité au travail
- Piloter le plan de management

3/ Perspectives pour 2021

Pour l'année 2021, plusieurs projets méritent d'être plus particulièrement mis en avant en raison de leur incidence sur les organisations.

Adaptation du temps de travail et harmonisation entre les trois collectivités :

C'est tout d'abord le cas de la réforme du passage aux 1607 heures annuelles effectives de travail. Il s'agit d'envisager cet ajustement dans une perspective pas uniquement quantitative (passer de 1568 heures à 1607 heures), mais aussi qualitative, avec la prise en compte des besoins des usagers (et donc des services), mais aussi de ceux des agents.

Par conséquent, cette démarche a été conduite dans un cadre de concertation tant avec l'encadrement qu'avec les représentants du personnel.

Une première réunion de dialogue social s'est tenue le 29 Septembre 2020 avec les représentants de la nouvelle équipe municipale. Cette réunion a permis d'identifier les grands chantiers RH du début de mandat et d'en avoir une vision globale.

A cette occasion, le passage aux 1607 heures de travail effectives a notamment été abordé. Afin de traiter ce sujet, la DRH a souhaité adopter une méthodologie fondée sur la concertation et l'échange.

Pour cela, un courrier a été adressé en décembre 2020 à l'ensemble des agents invitant ces derniers à se porter volontaires pour participer à la réflexion du temps de travail. 26 groupes de travail se sont tenus entre le 11 Janvier et le 15 Février 2021.

Les groupes de travail associaient agents, managers et représentants du personnel.

En synthèse :

- 131 agents ont été associés à la démarche,
- 22 représentants du personnel ont participé aux réunions.
- Ce sont près de 91 heures d'échanges qui ont pu nourrir la réflexion collective.

Il est à noter que les agents ont fortement apprécié cette démarche collaborative.

Par la suite, une phase de concertation a été engagée à travers trois ateliers de dialogue social qui se sont tenus les 12, 24 et 30 mars 2021. Il s'agissait d'échanger autour des constats et des propositions émergeant des ateliers précités, afin de dégager les lignes de force de la future organisation du temps de travail.

Au final, 7 cycles de temps de travail ont été retenus. L'ensemble des agents effectuant un temps de travail supérieur à 35h se verront attribués des RTT.

Certains agents en concertation avec leur responsable hiérarchique auront la possibilité d'opter entre deux modalités horaires.

Dialogue social : protocole d'accord négocié avec les représentants du personnel

Un protocole d'accord signé par 2 des 3 organisations syndicales prévoit des engagements des trois entités (Ville - Agglomération - CCAS) pour les années 2021-2022-2023.

Dans ce protocole, plusieurs mesures visant l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des agents, tout en prenant en compte l'égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes ont été identifiées :

- Monétisation du compte épargne temps pour l'ensemble des agents
- Refonte du régime indemnitaire
- Politique de carrière plus favorable
- Plan de déprécarisation offensif
- Mise en plan d'une convention de participation pour le risque prévoyance et augmentation de la participation employeur
- Des moyens supplémentaires pour le COSC

Plan égalité professionnelle femmes/hommes

L'affirmation de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue un axe fort des politiques RH, en cohérence avec les priorités du mandat sur l'ensemble des politiques publiques.

A ce titre, la rédaction de ce plan mentionne par écrit nos engagements à savoir :

- Inscrire l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les stéréotypes dans les objectifs du projet d'administration.
- Identifier une personne en charge de l'égalité femmes/hommes au sein de la Collectivité.
- Mettre en place et animer un réseau interne de référents (personnes ressources) au sein de la collectivité avec des temps d'échanges et de rencontres réguliers.
- Proposer un espace ressources interne à la collectivité (via l'intranet) pour favoriser l'information et la communication aux agents.

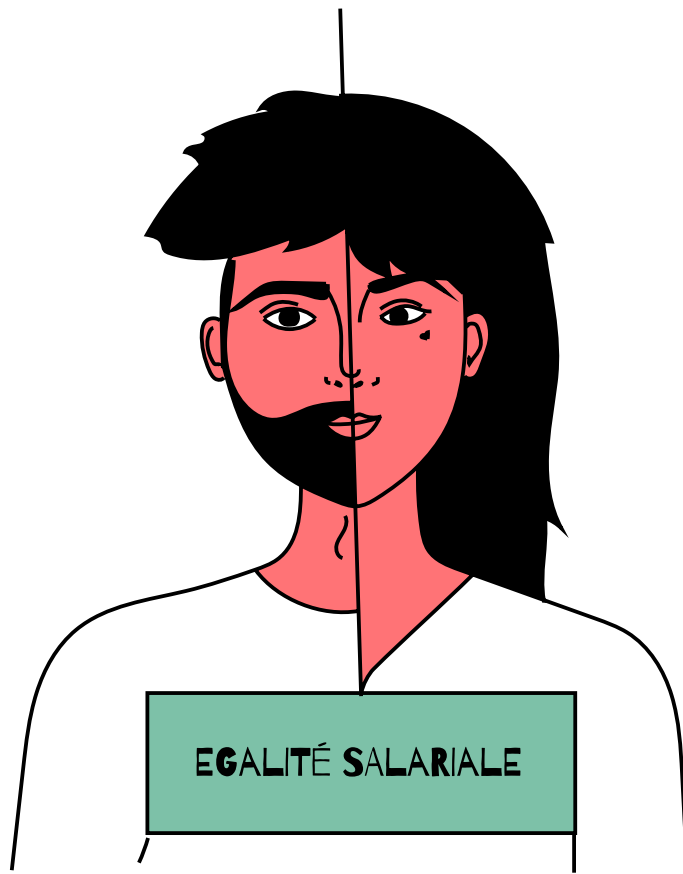
Elaboration d'un plan d'actions en faveur des personnes en situation de handicap

Force est de constater que le sujet du handicap reste tabou, la DRH souhaite élaborer un plan d'actions visant à mener des actions de sensibilisation sur le sujet (auprès des agents et des managers) et à faire connaître les mesures déjà en place au sein de la Collectivité.

Un plan de communication, un plan de formation seront déployés sur le second semestre 2021.

Guide du recrutement actualisé, avec axe sur la non-discrimination

Afin d'accompagner au mieux les managers dans le processus de recrutement, un guide a été mis à jour pour faciliter la conduite des entretiens de recrutement tout en mettant l'accent sur la non-discrimination.



Soutien aux agents

Une communication a été effectuée via le bulletin de salaire sur les services d'écoute et de soutien psychologique dédiés aux agents des trois collectivités. Il a été rappelé l'existence du service psychosocial et médecine professionnelle et la mise en place d'une cellule d'écoute externalisée à travers le Cabinet PSYA disponible 24h/24 et 7j/7.



4/ Chiffres clés 2020

- **2 154 agents** (Bourges plus : 548 agents. ville de Bourges 1390 agents. CCAS : 216 agents)

Dialogue social

- **2 réunions du CHSCT**
- **4 comités techniques**
- **2 commissions administratives paritaires**
- **8 ateliers de dialogue social**

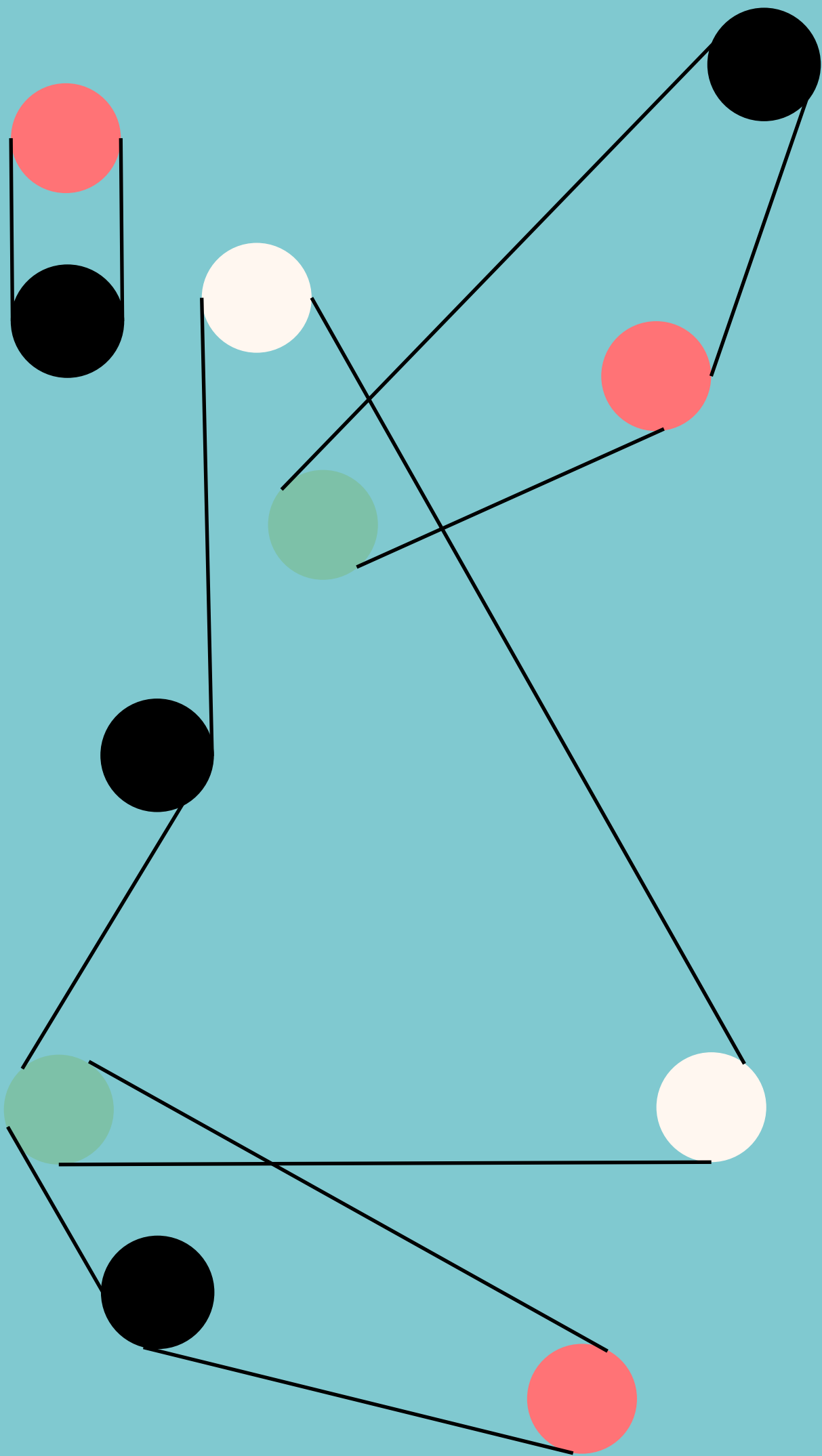
Formation

- **2 244 jours de formation pour 665 agents formés** (213 agents Bourges plus, 404 agents ville de Bourges et 48 agents du CCAS)
- **90 agents** (14 agents Bourges plus, 63 agents ville de Bourges et 13 agents CCAS) ont suivi la formation de recyclage « sauveteur secouriste du travail »

Télétravail

- dans le contexte de l'adaptation à la crise sanitaire, au 16 novembre 2020, **494 agents étaient en capacité de travailler à distance. 305 agents ont pu être dotés d'une solution de télétravail en 2020**





1.03

Mission du médiateur

1/ Missions du service

Le Médiateur est doté d'une double fonction :

- d'une part, **faciliter, lorsque cela est possible, la résolution des litiges entre l'administration municipale ou communautaire et les usagers des services publics.** Il s'assure notamment que les droits de l'usager ont été respectés. Son but est de limiter les recours contentieux devant la justice,
- d'autre part, il a pour mission de **formuler des propositions de réforme de l'Administration ou d'amélioration des règlements et des pratiques** afin de prévenir le renouvellement de certains litiges répétitifs ou significatifs et contribuer ainsi à améliorer la qualité des services rendus aux usagers.

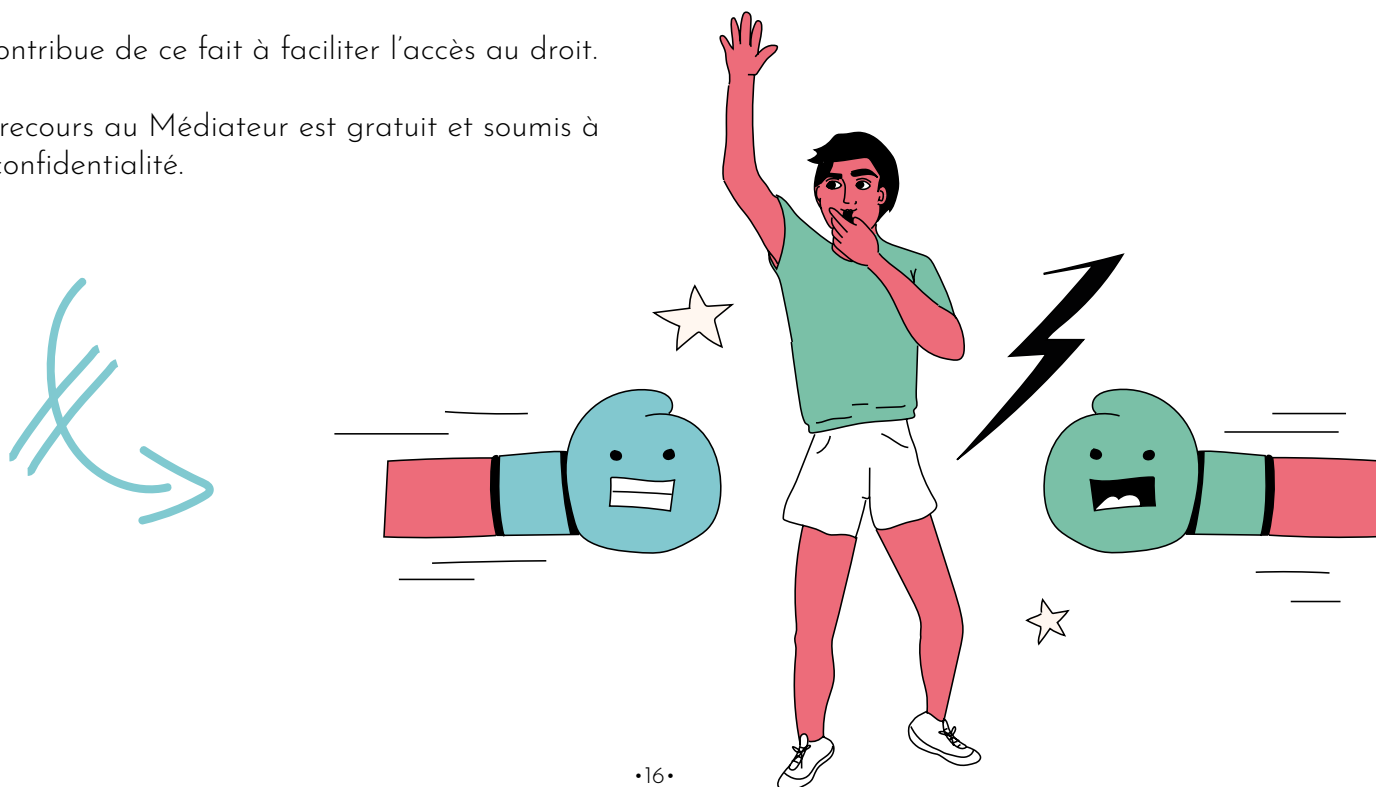
Il contribue de ce fait à faciliter l'accès au droit.

Le recours au Médiateur est gratuit et soumis à la confidentialité.

Un certain nombre de principes guide le Médiateur dans l'exercice de ses fonctions.

Ils constituent le cadre de référence de l'action des Médiateurs des Collectivités Territoriales :

- Indépendance et Impartialité
- Respect des personnes, de leurs opinions et de leurs positions
- Ecoute équilibrée et attentive des parties en litige
- Respect du contradictoire
- Confidentialité
- Sens de l'équité
- Compétence et efficacité
- Transparence



2/ Actions phares 2020

/ faits marquants 2020

2020 a été une année particulière, rythmée par la crise sanitaire et ses confinements successifs. L'absence d'instances communautaires décisionnelles (commissions, conseils) a entraîné des ralentissements importants dans la résolution de certains dossiers.

Parallèlement, on constate une légère baisse des contacts pour des litiges avérés avec la Ville

et l'Agglomération mais plus de demandes de renseignements et d'informations sur les difficultés liées aux dispositions d'organisation imposées par la crise sanitaire.

Cela a permis de mettre en évidence quelques pistes d'amélioration dans la prise en compte des demandes des usagers par les services municipaux et communautaires.

3/ Perspectives pour 2021

L'année 2021, fera l'objet d'une réflexion autour de la relation à l'utilisateur.

Quelle prise en charge des demandes ?
Respect de la réglementation en matière d'échanges avec le public.

Quelle organisation permettrait d'accompagner une amélioration de l'existant ?

Comment faire converger les impératifs organisationnels tout en augmentant la satisfaction des citoyens dans leurs relations avec l'administration ?



4/ Chiffres clés 2020

En 2020, le Médiateur a été contacté 529 fois, générant :

- 91 saisines recevables,
- 117 demandes de renseignements (dont 41 liées à l'organisation « COVID »),
- 21 réorientations.

Sur les 91 saisines recevables :

- 8 ont été présentées en Commission à l'Agglomération. Pour chacune d'entre-elles, les Elus ont suivi les recommandations du Médiateur,
- 40 ont été classées après avoir vérifié que

les droits de l'utilisateur avaient été respectés et nécessitaient principalement d'apporter une explication au requérant,

- 31 ont été classées n'ayant pu trouver de solution, la demande ne présentant aucune justification permettant de rechercher une solution au litige,
- 12 étaient des réclamations à l'encontre des Services ou des prestataires de la Ville ou de l'Agglomération et ne nécessitaient pas de recherche de solution mais participaient à l'amélioration continue de la qualité du Service rendu à l'utilisateur.

1.04

Direction des systèmes d'information

1/ Missions de la Direction

- **Mise en œuvre du SI** (Système d'Information) nécessaire à l'exercice des compétences et missions des 3 entités Ville, Agglomération et CCAS.

- **Mise à disposition de la bureautique, de l'éditique, des outils de communication** (téléphone, messagerie, sites Internet...), **des espaces de stockage des données produites et des logiciels** adaptés à chaque métier ou activité sur un réseau qui interconnecte les sites hébergeant les agents.

- **Maintien en condition opérationnelle du SI** afin de garantir la haute disponibilité, la sécurité et le suivi des évolutions réglementaires.

- **Assistance** auprès des utilisateurs.

- **Veille juridique et réglementaire** sur les domaines liés au numérique.

- **Suivi de l'aménagement numérique du territoire.**

- **Suivi de la mission « Territoire intelligent »** et recherche d'actions à mettre en place avec les directions concernées.

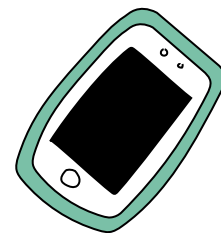
2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

Les actions :

➤ **Validation du schéma directeur des systèmes d'information 2021-2025.**

➤ **Mise en place dans le cadre de la crise COVID19 :**

- du télétravail à grande échelle,
- d'un outil de vote électronique pour le conseil communautaire,
- d'un test sur un dispositif de soft phone pour les agents en télétravail,
- d'un dispositif pour aider les habitants pendant la première vague du COVID (numéro vert, logiciel vadémécum pour les



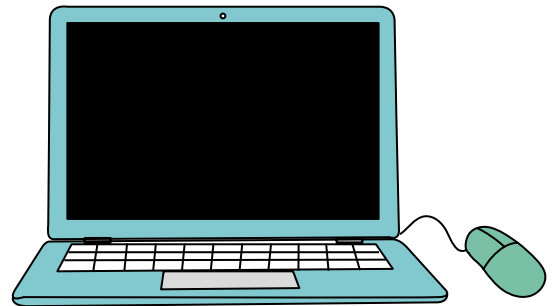
agents prenant les appels, équipement pour la « conciergerie »),
- dispositif informatique pour la distribution des masques (logiciel et équipements dans les lieux de distribution),
- des conseils communautaires et municipaux à distance avec la direction de la communication ,
- de solutions de visioconférence et des équipements associés (webcams individuelles, dispositif pour salle).

➤ **Déploiement :**

- des PC portables pour les élus ville,
- des PC portables pour les agents de l'agglomération et du CCAS.

➤ **Changement :**

- du Firewall,
- du cœur de réseau et des éléments actifs secondaires.
- Mise en place de la stratégie et des organismes de pilotage du territoire intelligent.
- Informatisation du centre de soins.



Les faits marquants :

- Lancement du Schéma Directeur du SI 2020 - 2025 (SDSI).
- Actions informatiques liées à la crise COVID.
- Mise en place des nouveaux outils (signatures électroniques...) et des nouveaux paramètres des logiciels suite aux élections.

- Participation au challenge Open Data de la Région.
 - Support technique, logistique et organisationnel pour « Les débuts de la culture », première grande réunion publique en visioconférence.

3/ Perspectives pour 2021

➤ **Renforcement et mise à niveau des outils de sécurité.**

➤ **Mise en place des premières actions du SDSI dont :**

- Archivage électronique,
- Gestion des délibérations, arrêtés et décisions,
- Gestion de la Relation citoyenne,
- Formation bureautique,
- Sensibilisation à la sécurité,

➤ **Mise en place des premières actions du Territoire Intelligent dont :**

- Vélo Bik'air,
- Test sur l'éclairage public intelligent,
- Bancs et barbecues connectés.

Et lancement des instances de pilotage du Territoire intelligent.

4/ Chiffres clés 2020

Les services :

- 950 postes de travail dans les services
- 400 ordinateurs portables
- 100 copieurs
- 130 imprimantes

Les écoles :

- 122 postes de travail
- 184 ordinateurs portables
- 40 copieurs
- 82 imprimantes
- 12 classes mobiles (12 tablettes)

L'infrastructure :

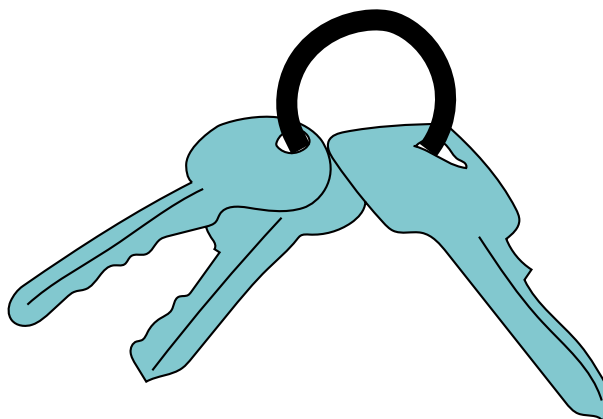
- 180 serveurs virtuels
- 30 serveurs physiques
- 90 sites connectés en ADSL ou FTTH
- 75 sites connectés en fibre ou par le réseau hertzien
- 70 caméras de Vidéo Protection

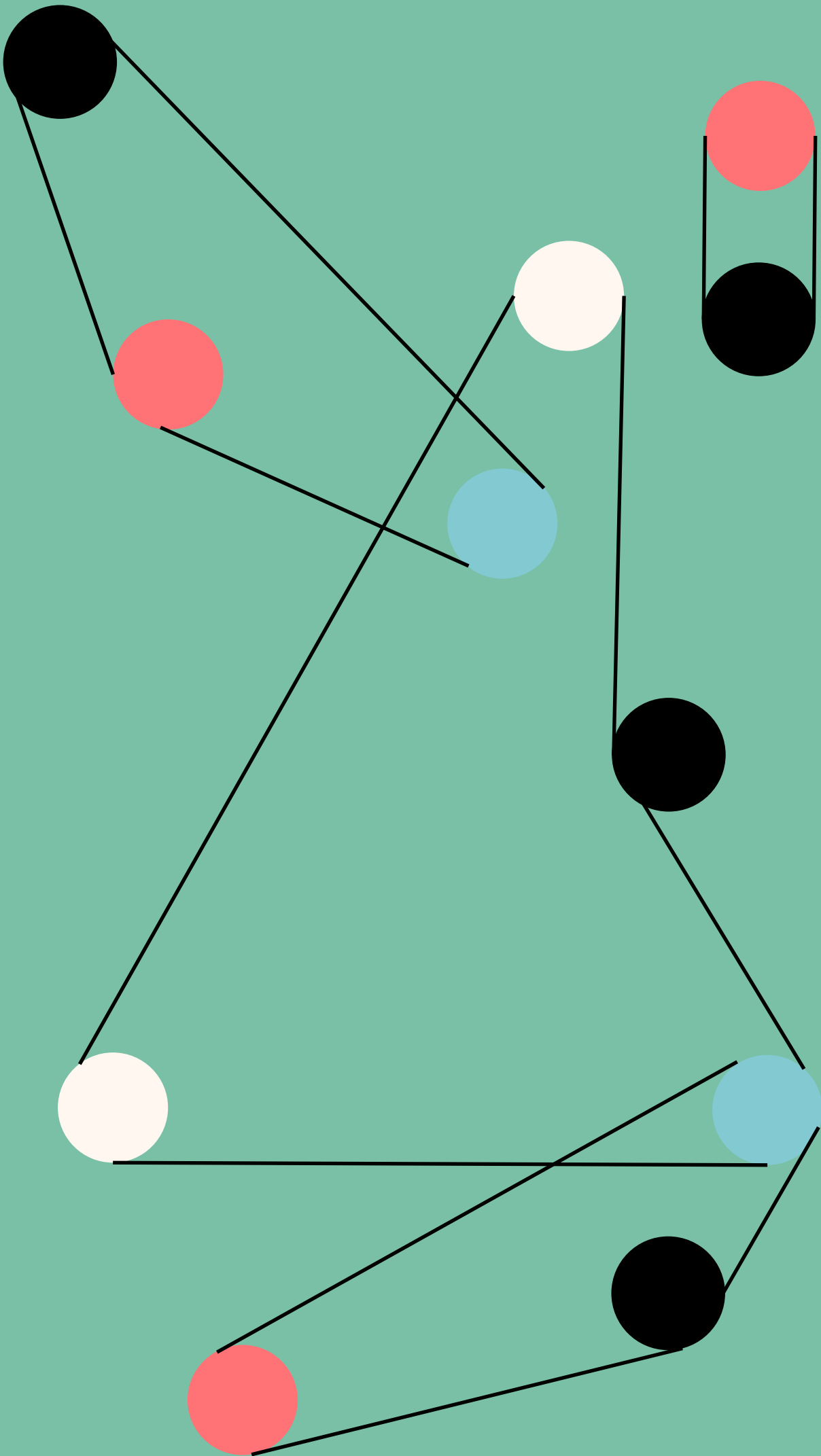
L'imprimerie :

- 1249 travaux d'impression

Applications :

- 40 applications développées
- 30 logiciels





1.05

Direction de la communication

Missions de la direction

La direction de la communication présente, explique et rend le plus lisible possible les actions et projets de l'agglomération Bourges Plus et de la Ville de Bourges.

Elle organise et diffuse l'information auprès des différents publics : élus, institutions, entreprises, presse, usagers-clients... Elle est également chargée d'animer le territoire avec l'organisation de manifestations très diverses.

Le Pôle Publications :

En 2020, trois numéros du magazine communautaire « Bourges + le mag » (tirage : 58 700 ex), neuf numéros du magazine de la Ville de Bourges « Les Nouvelles de Bourges » (tirage : 40 000 ex), un numéro du magazine des personnels de l'Agglo, de la Ville et du CCAS « l'ABC Mag » (tirage : 2 000 ex), 15 ABC flash (lettre d'information numérique) sont parus.

Dans le contexte de l'épidémie de la COVID-2019 une édition spéciale COVID de « Bourges + le mag », sept éditions spéciales COVID des « Nouvelles de Bourges » et 25 ABC Flash spécial COVID sont également parus au cours de l'année. Les maquettes sont toutes réalisées en interne par le pôle PAO.

Chiffres clés 2020

9 numéros des *Nouvelles de Bourges*
3 numéros de *Bourges + le mag*
1 numéro de *l'ABC Mag*
15 ABC Flash
1 édition spéciale COVID de *Bourges + le mag*
7 éditions spéciales COVID des *Nouvelles de Bourges*
25 ABC Flash spécial COVID-19



Le Pôle Numérique :

Sites Internet

- Bourges Plus

Utilisateurs : 104 249

Pages vues : 363 285

- Ville de Bourges

Utilisateurs : 407 377

Pages vues : 1 482 467

- Sortir à Bourges

Utilisateurs : 42 251

Pages vues : 92 589

- WebTV : 8 347

- Réalisation de vidéos : 43

Page Facebook Ville

- Nombre de mentions J'aime au 31/12/2020 : 22 234

- Nombre d'abonnés au 31/12/2020 : 24 582

Page Facebook Bourges Plus

- Nombre de mentions J'aime au 31/12/2020 : 2 604

Nombre d'abonnés au 31/12/2020 : 2 799

Le Pôle Événements :

Cette année a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19.

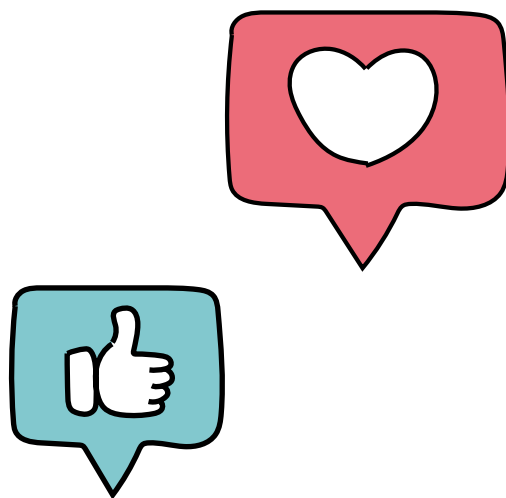
Peu d'évènements ont eu lieu.

Le nombre de vins d'honneur s'élèvent à :

Bourges Plus : 7

Ville de Bourges : 44

Quelques manifestations ont tout de même eu lieu : les Nuits lumière, les animations de Bourges est dans la place Cujas, l'accueil des nouveaux arrivants, l'accueil des nouveaux arrivants des Écoles Militaires de Bourges, la Fête des Associations, le concours des Décorations de Noël...



1.06

Service des archives

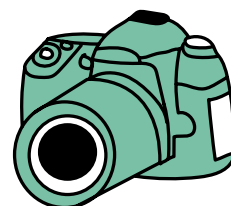
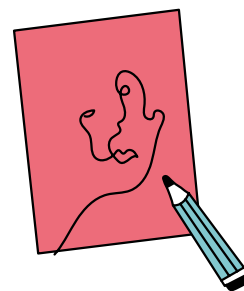
1/ Missions du service

Les Archives, mutualisées en janvier 2017 entre la Ville de Bourges et Bourges Plus, assurent la **collecte, le tri et classement, la conservation, la communication et la valorisation des archives produites ou reçues par les services municipaux et communautaires** ; des documents d'origine privée, entrés par don ou dépôt, enrichissent aussi les collections. Le service est rattaché à la Direction générale adjointe Finances et Evaluation depuis juillet 2019.

Les archives sont régies par le **livre II du Code du Patrimoine** sans distinction de format et support. Les missions du service sont réalisées sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat exercé par le Directeur des Archives départementales du Cher.

2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

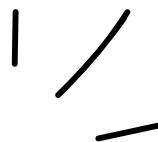
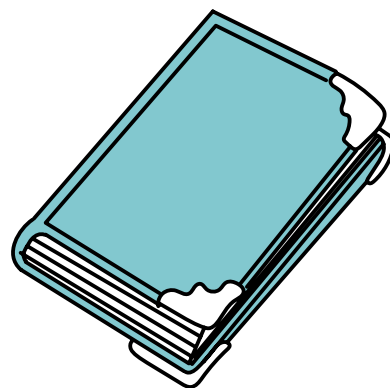
- **Lancement du projet du Système d'Archivage Electronique (SAE)** inscrit dans le Schéma Directeur Informatique (SDI) qui permettra d'assurer la conservation intégrale, pérenne et authentique des documents électroniques, leur gestion et communication.
- **Collecte de témoignages de la population berruyère** pendant le premier confinement afin de constituer la mémoire de cet épisode exceptionnel de l'histoire de la ville à partir des documents que les habitants ou ceux qui ont vécu ce moment suspendu à Bourges ont transmis à des fins patrimoniales. Cette sauvegarde d'écrits, photographies, dessins, poèmes et journaux de bord permettra aux générations suivantes de mieux comprendre l'histoire locale de la pandémie vécue singulièrement par chacun.



➤ **Mise en ligne du site internet des Archives** le 01/10/2020 après deux ans de test en intranet. Il permet aux internautes de chercher des informations sur les fonds conservés aux archives.

Consultation possible de plus de 30 000 images numérisées (délibérations, cartes postales, plans...).

➤ **Les travaux de réhabilitation de la climatisation et du traitement d'air du bâtiment des Archives** ont débuté en décembre 2020. Ils sont financés par la Ville de Bourges (propriétaire du bâtiment) à hauteur de 21 017 € (20 %) et la Communauté d'agglomération (au titre de la convention de mutualisation), par l'Etat - DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) à hauteur de 56 048 € (53 %) et la Région - DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à hauteur de 28 020 € (à 27 %).



3/ Perspectives pour 2021

- Finalisation du projet du SAE en lien avec la DSI pour une mise en production en 2022.
- Remplacement du chef de service suite au départ à la retraite de ce dernier
- Exposition numérique sur les passages du Tour de France à Bourges



4/ Chiffres clés 2020

L'équipe des Archives compte **6 agents titulaires de la fonction publique territoriale et un agent contractuel** (CDD) chargé du traitement d'un arriéré d'archives de la Direction Bâtiments et Conduite de Projets.

Les magasins sont équipés de 2 576,70 mètres linéaires de rayonnages, dont 1 754,33 ml sont occupés :

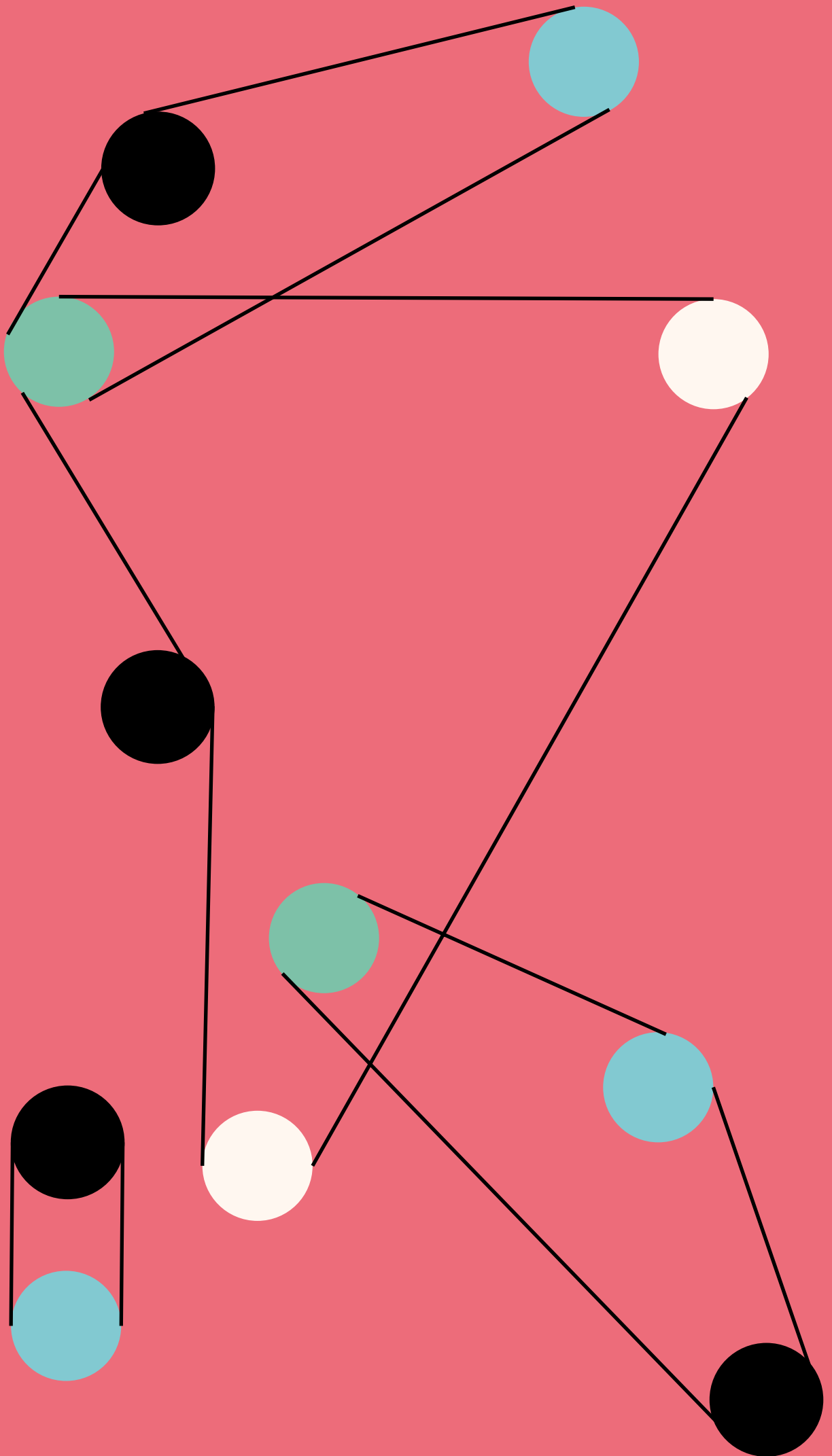
- 1 586,59 ml Ville - Dons et dépôts,
- 139,74 ml Communauté d'agglomération,
- 28 ml CCAS.

229 demandes de recherches de la part de particuliers et de services administratifs.

L'application AvenioWeb Service sur l'Intranet permet à tous les agents de nos collectivités d'accéder à la **base de données des Archives** qui comprend :

- 338 fonds et versements,
- 24 002 articles d'archives,
- 7 760 notices de fonds iconographiques,
- 2 880 index d'édifices, de lieux et de personnes,
- 22 000 délibérations analysées et indexées,
- 3 visuels d'expositions organisées par le service des Archives.





Direction des études

1/ Missions de la Direction

Etudes Espaces Publics - Réseaux :

- Prestation interne de maîtrise d'œuvre **études des travaux d'aménagement des espaces publics et de réseaux**, de l'esquisse aux dossiers de consultation des entreprises (pièces graphiques et/ou écrites avec estimations budgétaires) pour les projets de compétence règlementaire des Directions Voirie/ Assainissement /Eau/ Environnement
- **Assistance aux opérations d'inscriptions budgétaires**

Etudes Bâtiments :

- Prestation interne de maîtrise d'œuvre **études des travaux de construction, de rénovation ou de réaménagements intérieurs de bâtiment**, de l'esquisse aux dossiers de consultation des entreprises (pièces graphiques et/ou écrites avec estimations budgétaires) pour les projets des Directions

Cartographie - Topographie :

- Prestation interne de **levés topographiques pour les projets des Directions**
- **Expertise technique et représentation de la Communauté d'Agglomération et de la Commune lors des opérations de division et/ ou bornage** dans le cadre de projets internes ou sur sollicitation des géomètres représentant les riverains

- **Suivi des travaux de réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable** dans les lotissements où les voiries ont vocation à être intégrées dans le domaine public.
- **Instructions des autorisations d'urbanisme** pour les réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable

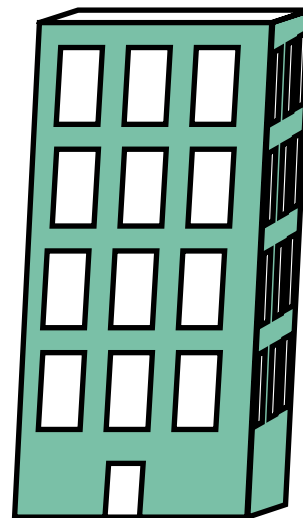


- Prestation de **levés architecturaux**
- **Assistance aux opérations d'inscriptions budgétaires**
- **Suivi de la mission accessibilité intercommunale**

- **Instruction des demandes d'arrêté d'alignement**
- **Mise à jour des réseaux d'eau potable et d'eaux usées** sur le SIG en lien avec les directions gestionnaires

- **Suivi et gestion des bases plans topographiques, et réseaux.** Fourniture de plans en lien avec les projets

- **Instruction des DT-DICT** (Déclarations de Travaux et Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux) concernant les réseaux d'Eaux Usées (EU), d'Adduction d'Eau Potable (AEP), d'Eau Pluviale (EP) et des réseaux d'éclairage public (ECL) en classe A



2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

Etudes Espaces Publics - Réseaux :

- **Etudes des aménagements des quais bus** dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité, de la déchèterie des 4 Vents, de la plateforme du Porche et des requalifications de Zones d'Activité.

- **Etudes d'assainissement** sur les collecteurs du chemin de Villeneuve et du quartier des Mésanges à Bourges, de la rue des Acacias à Trouy, des rues Foch/Clemenceau à Saint Germain du Puy, Route de Bourges à La Chapelle Saint Ursin, rue des Creuzettes à Saint Doulchard

- **Poursuite du pilotage du schéma directeur de gestion des eaux pluviales** et de l'analyse technique de la prise de compétence GEPU.

- **Lancement du marché de géodétection de réseaux enterrés**

- **Suivi des travaux des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable** des opérations des Zones d'Aménagement des Breuzes, Hauts de la Chapelle, jardin du Val d'Auron tranches 4 et 5.

- **Etude des rues Tortiot et Goulevant** desservant le PARC des BREUZES

- **Etude de 15 quais bus** dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité d'AggloBus

- **Etude de réseaux d'eaux pluviales** rue des Glycines Saint Germain du Puy

- **Etude d'une plateforme des dépôts** au site du PORCHE

- **Poursuite du pilotage du schéma directeur de gestion des eaux pluviales** et de l'analyse technique de la prise de compétence GEPU.

- **Dévoisement réseaux ZAE Lahitolle**

- **Etude d'aménagement pour le terminus du CREPS**

- **Etude d'implantation des points d'apport volontaire** (Saint Bonnet, Clamecy, Georges Sand, Allée d'Aveiro)

Etudes Bâtiments - Accessibilité :

- **Mise en place de la Commission Intercommunale d'Accessibilité**

- Déchèterie 4 vents - **construction d'un local de déchets spécifiques et électroménagers**

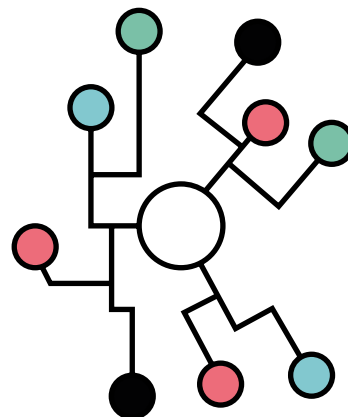
- Déchèterie des Danjons - **remplacement du local gardien**

- **Faisabilités - Chiffrages des IAS - BP 2021**

Cartographie - Topographie :

- Automatisation de la création des cartes pour répondre aux DT-DICT,
- Lancement du nouveau marché de prestations topographiques,
- Suivi topographique des travaux de la deuxième phase du Moutet : calculs des cubatures,
- Avancement dans la création des gabarits Réseaux pour répondre aux sollicitations des prestataires et à la conformité de la réforme anti-endommagement,

- Etudes de faisabilité de mise à jour de l'Eau Pluviale,
- Commencement de la mise à jour du réseau éclairage public - suivi de la géodétection de 40 Km de réseau d'éclairage supplémentaire,
- Mise en place d'une procédure pour répondre aux demandes d'alignements des riverains.



3/ Perspectives pour 2021

Etudes Espaces Publics - Réseaux :

- Plan et chiffrage de l'appel à projet BHNS
- Etude de gestion des eaux pluviales rue du Général Weygand (gestion des eaux pluviales)
- Aménagement de l'avenue De Lattre De Tassigny
- Diagnostic et chiffrage de la mise en accessibilité de trois ZAE (Beaulieu, Varennes, César)
- Etude de mise en accessibilité de 20 arrêts d'Agglobus dans le cadre du SDA

- Etude pour le réaménagement du parc paysager des GIBJONCS
- Etudes Réseaux Humides
- Rue Albert Hervet
- Impasse Boileau Molière à Saint Doulchard
- Rue du Nivernais et Charentes à Bourges
- Rues des Eglantines, des Capucines et Lamartine à Saint Germain du Puy
- Rue Denys DODART

Etudes Bâtiments :

- Déchèterie des Quatre Vents - Faisabilité d'implantation d'un bungalow de gardiens
- La Chapelle Saint-Ursin - Création d'un bâtiment surpresseur
- Faisabilités - Chiffrages des IAS - BP 2022

Accessibilité :

- Développement de la mission intercommunale d'accessibilité de Bourges Plus (CIA, mise en place de rencontres avec les communes sur l'accessibilité, organisation d'un recensement de l'offre de logement accessible, prospective).

Cartographie - Topographie :

- Lancement des gabarits réseaux AEP/EU/EP et topographique pour répondre aux sollicitations des prestataires et à la conformité de la réforme anti-endommagement,
- Mutualisation des réponses aux DT-DICT AEP-EU et DT-DICT EP afin d'optimiser le nombre, le temps et le coût d'instruction,
- Suivi de l'achat du logiciel pour la mise à jour de l'Eau Pluviale,
- Réception de 40 Km de réseau d'Eclairage et intégration dans les réponses aux DT-DICT,
- Suivi de la géodétection de 20 Km de réseau d'Eclairage supplémentaire.

4/ Chiffres clés 2020

Etudes Espaces Publics - Réseaux :

- Plus de 5.8 M€ d'estimations réalisées en espaces publics
- 850 K€ d'estimations réalisées en études d'assainissement portant sur projets.
- 20 à 23 suivis de lotissements et 700 avis techniques sur les autorisations d'urbanisme.

Etudes Bâtiments - Accessibilité :

- 4.7 M€ d'estimations de bâtiment réalisées pour les IAS des services

Cartographie - Topographie :

- 54 Km de réseau et de 835 branchements mis à jour (graphique/attributaire) en Eau Potable,
- 31 Km de réseau et de 1120 branchements mis à jour (graphique/attributaire) en Eaux Usées,
- 64 dossiers fonciers et avis de service, dont les 3 premiers arrêtés d'alignements,
- 3239 réponses effectuées dans le cadre des Déclarations de Travaux (DT) et Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) concernant les réseaux d'eaux usées et d'adduction d'eau potable.
- 2027 réponses effectuées dans le cadre des Déclarations de Travaux (DT) et Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) concernant les réseaux d'eau pluviale.
- 17 réponses effectuées dans le cadre des Déclarations de Travaux (DT) et Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) concernant les réseaux d'Eclairage Publique en classe A (soit sur 20km géodéfectés en 2019).
- 12 opérations topographiques réalisées en interne dont le suivi des travaux du Moutet - 23 plans topographiques externalisés (suivis et contrôlés)



Direction de la voirie

1/ Missions de la Direction

Voiries d'intérêt communautaire (VIC) et voiries des parcs d'activités (ZAE) :

Le service Commun Voirie - Travaux neufs est composé de 11 agents. Un directeur, un chef de service et deux agents administratifs, tous les quatre étant à temps partagé avec la Ville de Bourges, ainsi que 7 techniciens à 100 % au sein du service commun.

En matière de gestion des Voiries d'intérêt communautaire, le service commun Voirie - Travaux Neufs exerce les missions suivantes :

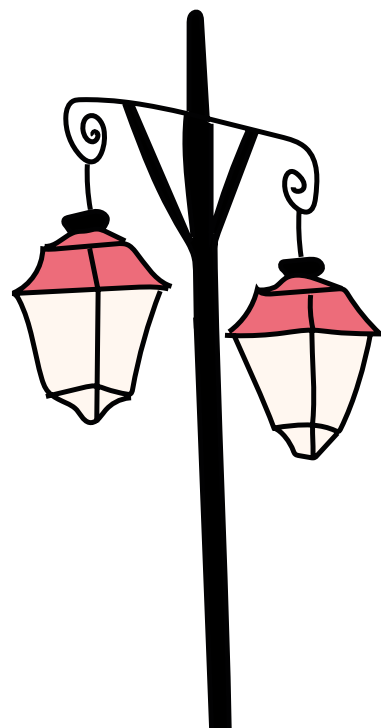
- Visites régulières des voiries, contrôle de l'éclairage public, entretien des espaces verts et de la signalisation
- Instruction des réclamations d'usagers.
- Réalisation des pré-études nécessaires à la mise en place des financements des travaux.
- Mise en œuvre des programmes pluriannuels d'investissement, planification et réalisation des travaux à réaliser (Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre études et travaux).
- Contrôle des prestataires de services qui interviennent sur le domaine public des Voies d'intérêt communautaire.

La Direction exerce les missions complémentaires suivantes sur les Zones d'Activités :

- Visites régulières des zones, contrôle de l'éclairage public et du réseau des eaux pluviales, entretien des espaces verts et de la signalisation

En mission d'appui, elle assure :

- L'expertise et l'assistance dans la gestion des dossiers techniques (en matière d'accessibilité de la voirie) auprès de l'autorité organisatrice des transports en commun (avis technique, montage et suivi d'opération notamment).
- Le conseil, l'assistance et l'appui techniques d'autres Directions dans les études et le suivi des travaux relevant de leur compétence (déchèteries, déchets, mobilité, aménagement, action Cœur de Ville, PRU,...)



2/ Actions phares 2020

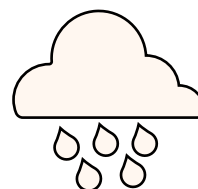
/ faits marquants 2020

1. **Prise de compétence Eaux Pluviales** sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération
2. **Fin de l'aménagement de la seconde partie de la rue Louis Mallet**
3. **La poursuite de l'important programme de travaux du SDA** (Schéma Directeur d'Accessibilité) pour le compte d'Agglobus dans le cadre d'une mise à disposition d'une partie du service commun.
4. **D'importants travaux de dévoiement de réseau d'eaux pluviales avenue d'Issoudun**, en accompagnement du projet immobilier de MBDA.

5. **La finalisation des travaux de modernisation de l'éclairage public** de la zone d'activités de Malitorne à Saint-Doulchard, en lien avec le SDE 18

6. **Le redémarrage de la phase II du MOUTET**

7. **La réfection lourde de la rue de Suède** entre Bourges, La Chapelle et le Subdray



3/ Perspectives pour 2021

Les perspectives en matière de voirie et d'eaux pluviales sur 2021 seront constituées par :

1. La finalisation des **travaux de réalisation de la phase II du Moutet**
2. La poursuite du **programme de travaux du SDA d'Agglobus**.
3. La poursuite des **travaux de modernisation des voiries** sur différentes Zones d'Activités
4. **Le démarrage des travaux de requalification de la rue Charles Boule** (ZAE de Malitorne à Saint Doulchard)

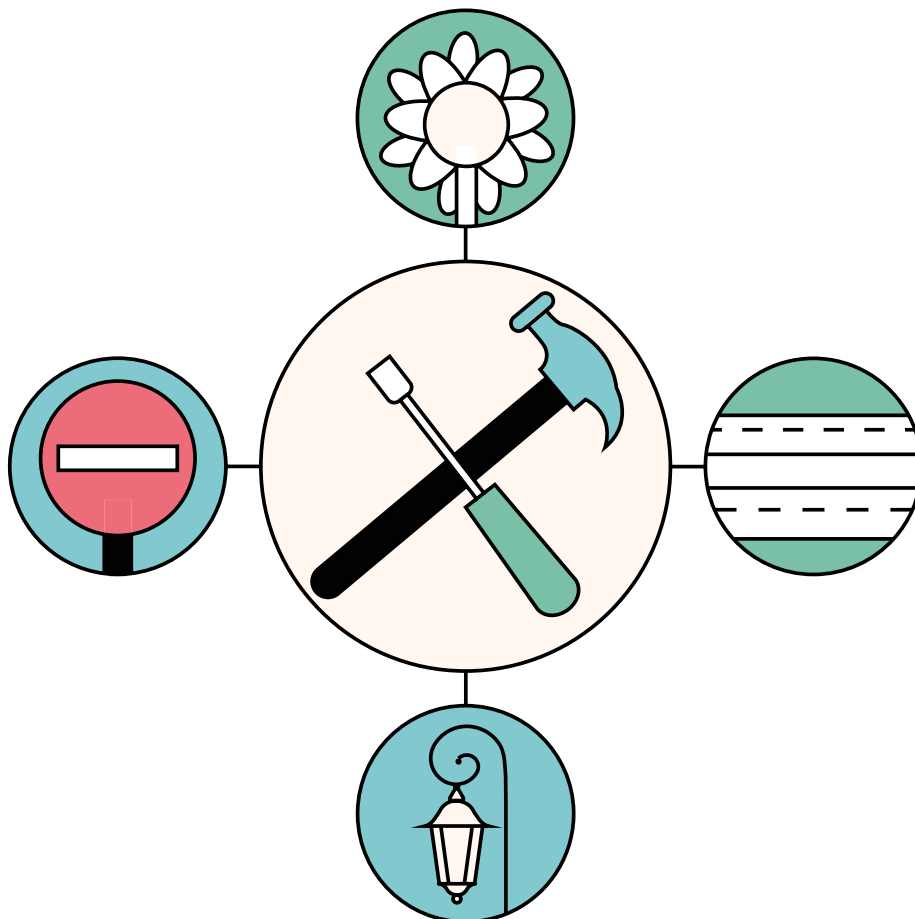
5. **Etude eaux pluviales** sur le bassin versant du Langis à Bourges

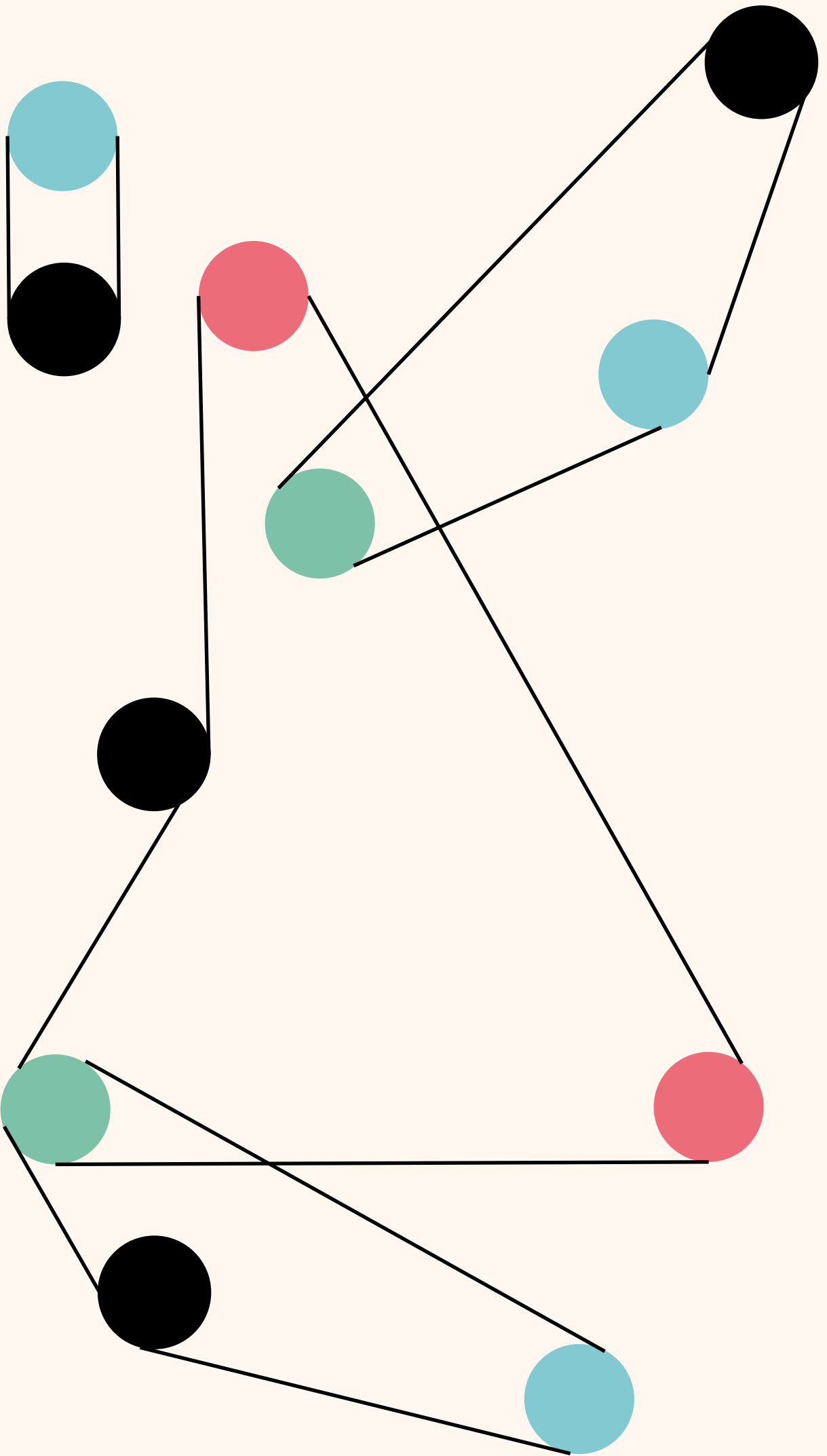
6. **L'accompagnement des travaux du Plan Vélo Intercommunal** porté par le service Mobilité de l'Agglomération, en particulier l'axe Joffre et Industrie à Bourges.

4/ Chiffres clés 2020

Les principales dépenses en investissement de l'année 2020 furent d'un montant global de 3 000 000 €, se répartissant essentiellement comme suit :

- **Les travaux d'accessibilité et de chaussées** sur le budget général pour 790 000 € TTC, dont :
 - 240 000 € TTC pour la rue de Suède
 - 350 000 € TTC pour la rue Louis Mallet
 - 100 000 € TTC pour les réseaux d'eaux pluviales
 - 100 000 € TTC de travaux divers sur VIC et ZAE
- **Les travaux de la ZAC du Moutet** pour 1 100 000 € HT





Direction des affaires juridiques

1/ Missions de la Direction

La Direction des Affaires Juridiques est une direction mutualisée entre Bourges Plus et la Ville de Bourges composée de 18 agents. Son rôle est d'analyser les risques encourus par ces deux collectivités, de défendre leurs intérêts et de sécuriser juridiquement l'ensemble de leurs actions, projets ou décisions. À cette fin, la direction est structurée en deux services (service juridique et service commande publique/assurance) recouvrant 5 secteurs d'activités :

➤ **Le secteur Conseils / Conventions**

accompagne les directions opérationnelles par la réalisation d'études juridiques et la vérification des actes afin de sécuriser le plus possible les démarches accomplies par les collectivités.

➤ **Le secteur Contentieux**

a vocation à traiter le risque contentieux de la collectivité. Ainsi, il évalue les risques de certaines situations conflictuelles et apporte un appui juridique dans le cadre de recours gracieux. Son activité principale demeure toutefois le suivi des actions en justice intentées à l'encontre des collectivités ou par celles-ci.

➤ **Les secteurs Marchés publics et Commande publique**

effectuent le suivi administratif et juridique des marchés et contrats complexes en partenariat avec les directions opérationnelles. Ils rédigent notamment les pièces administratives, vérifient la cohérence de l'ensemble des pièces des dossiers de consultation, publient les avis d'appel à concurrence, ou encore rédigent l'ensemble des décisions et courriers nécessaires à l'attribution et à la notification des marchés et des contrats de la commande publique.

➤ **Le secteur Assurances**

vérifie l'opportunité de s'assurer contre les différents risques existants et veille, le cas échéant, à ce que les clauses de nos contrats d'assurance soient respectées. Il a pour mission principale d'assurer le lien entre les assureurs et les collectivités et les personnes qui leur ont causé un dommage ou inversement (suivi des remboursements, expertises) mais peut toutefois être amené à défendre directement les intérêts de celles-ci en cas de non couverture assurantielle.

2/ Actions phares 2020

/ faits marquants 2020

L'année 2020 a principalement été marquée par deux événements majeurs pour la direction des affaires juridiques : la crise sanitaire et le renouvellement des mandats municipaux.

La crise sanitaire a eu pour effet la mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité du fait d'une réduction du nombre d'agents pouvant travailler alors même qu'une grande partie des activités de la direction ont été identifiées comme devant être maintenues puisque essentielles. Elle a ainsi impacté fortement les organisations de travail avec la généralisation du télétravail, la dématérialisation des procédures et des réunions.

Par ailleurs, la crise sanitaire a également eu des conséquences sur l'activité même des services. Ainsi, dans le secteur commande publique ce sont les répercussions sur les marchés publics en cours d'exécution que ce soit en termes de durée de chantier ou de coût qui ont dû être solutionnées notamment par la signature de protocoles transactionnels au titre du mécanisme de l'imprévision. Pour le secteur juridique, les études ont prioritairement été tournées vers l'analyse et l'accompagnement dans la mise en œuvre des textes relatifs à l'Etat d'urgence sanitaire. Enfin, en termes d'assurance, les confinements et couvre-feux successifs ont diminué les déplacements et ont ainsi eu quelques impacts bénéfiques sur la sinistralité.

À côté de la crise sanitaire, l'année 2020 était une année de renouvellement général des conseils communautaires et municipaux ce qui a aussi impacté l'activité de la DAJ.

Ainsi, il a fallu veiller au respect des actes de renouvellement (élections, 1ers conseils municipaux et communautaires, délégations) surtout au vu des règles inédites s'appliquant dans cette période de crise sanitaire. Cela a aussi eu pour conséquence, en matière de commande publique, d'effectuer un ajustement de nos procédures du fait de l'évolution des délégations de compétences accordées.



3/ Perspectives pour 2021

La direction envisage de mener de nombreux projets sur l'année 2021. Premièrement, le travail sur la refonte de son projet de direction devrait être finalisé dans le courant de l'année. Celui-ci a pour but de retranscrire une nouvelle organisation (organigramme, process, management) visant à offrir des conditions de travail favorables pour assurer ses missions de sécurisation, de conseil et de formation. Dans ce cadre, un certain nombre d'évolutions est à l'étude dont :

➤ **Pour le secteur juridique :** une nouvelle méthodologie harmonisée entre les deux collectivités de la procédure de contrôles des actes ainsi que de nouvelles modalités de composition, d'organisation et d'animation au sein du service juridique favorisant l'émulation entre juristes et la sécurisation de la collectivité

➤ **Pour le secteur Commande Publique :** la mise en œuvre du parapheur électronique et de la signature électronique des marchés publics pour aboutir à une chaîne complète de dématérialisation de la procédure de passation des marchés sur les deux collectivités.

➤ **Pour le secteur Assurances :** prospection pour l'acquisition d'un outil de gestion des assurances afin de simplifier et d'optimiser les échanges entre les différents intervenants.

En sus, l'année 2021 sera marquée, dans le secteur des concessions, par le lancement des renouvellements de la procédure de délégation de service public de l'aéroport de Bourges et des Rives d'Auron mais aussi la signature d'avenants de prolongation de 6 mois de ces DSP, conséquence notamment de la période COVID.

4/ Chiffres clés 2020

➤ Service juridique :

Pour l'année 2020, 93 études ont été réalisées pour la Ville de Bourges et 65 études ont été réalisées pour l'agglomération Bourges Plus. Quant aux contentieux, en 2020, ils n'ont pas connu de variation significative du côté de la ville avec un nombre de dossiers contentieux s'élevant à 27. En revanche, on note une baisse de 50% du côté Agglomération avec seulement 6 contentieux qui est dû au fait des jugements rendus pour les contestations de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

➤ Service Commande publique et assurance

| | Ville de Bourges | | Bourges plus | | Marchés groupés | |
|---|------------------|------|--------------|------|-----------------|------|
| | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 |
| Nombre de consultations lancées | 73 | 69 | 74 | 38 | 17 | 13 |
| Nombre de consultations de plus de six mois | 49 | 50 | 40 | 30 | 9 | 12 |
| Nombre de marchés attribués | 189 | 136 | 72 | 65 | 13 | 17 |
| Nombre de marchés infructueux | 8 | 3 | 0 | 0 | 4 | 2 |

| | Ville de Bourges | | Bourges plus | | Marchés groupés | |
|--|------------------|------------|--------------|------------|-----------------|-----------|
| | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 |
| Nombre de marchés sans suite | 2 | 11 | 2 | 1 | 0 | 2 |
| Montant total des marchés attribués HT (montant maximum) | 10 702 234 | 14 939 956 | 10 667 952 | 21 605 726 | 4 721 525 | 3 458 983 |
| Nombre de CAO et CMAPA | 10 | 5 | 7 | 4 | / | / |

Assurance :

| | Nombre de dossier | | Évolution par rapport à 2019 | |
|--------------------------|-------------------|--------------|------------------------------|--------------|
| | Ville de Bourges | Bourges Plus | Ville de Bourges | Bourges Plus |
| Responsabilité Civile | 83 | 12 | (+) 3,75% | (-) 40% |
| Flotte Automobile | | 34 | | (-) 2,85% |
| Domage aux biens | 15 | 7 | (+) 0% | (-) 0,001% |
| Auto-assurances | 32 | 1 | (-) 11,1% | (+) 0% |
| Protection juridique | 6 | 2 | (-) 53,85% | (+) 50% |
| Tous risques expositions | 14 | | (-) 30% | |

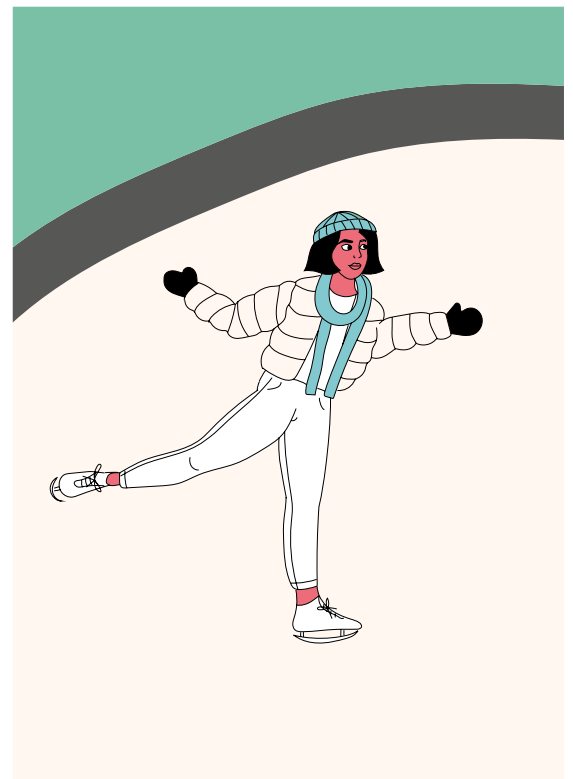
1.10

Direction des bâtiments et de la conduite de projets

1/ Missions de la Direction

La Direction a pour mission de garantir l'entretien et la maintenance technique des moyens de fonctionnement des 19 bâtiments communautaires et 284 bâtiments communaux. Elle conduit également les opérations d'investissement nécessaires à l'évolution de ce patrimoine bâti. A ce titre la Direction est en interface avec les directions gestionnaires et utilisatrices des locaux.

La direction comptait fin 2020, 13 agents (4 Ingénieurs, 5 techniciens, 3 adjoints techniques et 1 rédacteur).



2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

L'année 2020 a bien évidemment été marquée par la crise du Covid. Les services ont défini et mis en place avec les entreprises de travaux les dispositions pour permettre la poursuite des activités dans le respect des exigences sanitaires, et en s'efforçant de minimiser les impacts sur la réalisation des programmes initialement prévus.

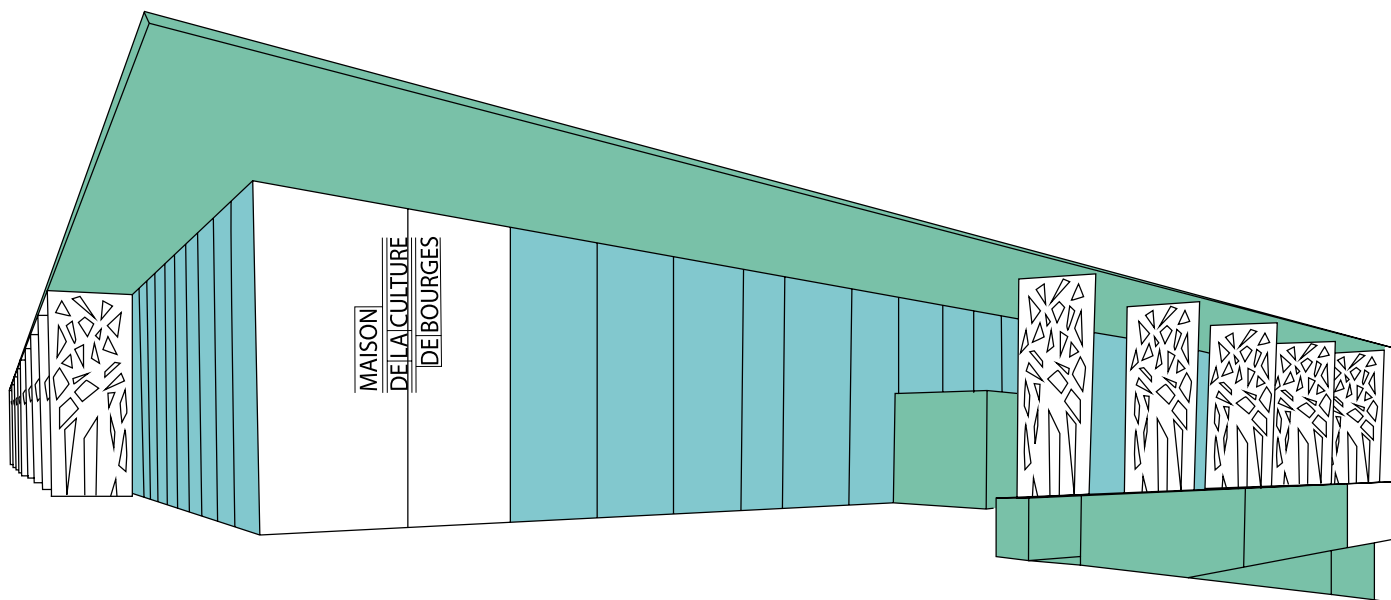
Principales réalisations 2020 sur les bâtiments de la ville de Bourges

- Poursuite des travaux de réhabilitation de la patinoire suite à incendie d'août 2017.
- Poursuite des travaux de construction de la Maison de la Culture démarrés en février 2018.

- Fin des travaux d'amélioration des bâtiments scolaires dans l'école des Machereaux.
- Réalisation de la première partie des travaux d'amélioration des bâtiments scolaires dans l'école maternelle Auron.
- Début des travaux de construction de la Maison de Santé du Prado.
- Réalisation d'une étude de faisabilité et de définition de restructuration des stades J Rimbault, A Depège et J Brivot.
- Début des travaux de construction des nouveaux vestiaires du dépôt des jardiniers des Gibjoncs.

Principales réalisations 2020 sur les bâtiments d'intérêt communautaire :

- Poursuite des travaux de réfection du clos couvert des bâtiments de l'ENSA.
- Début des travaux d'aménagement des locaux de la déchetterie des quatre vents.



3/ Perspectives pour 2021

Sur les bâtiments de la ville de Bourges :

- Fin des travaux de construction de la Maison de la Culture pour une livraison à l'été.
- Fin des travaux d'amélioration des bâtiments scolaires dans la maternelle Auron.
- Réalisation de la première partie des travaux d'amélioration des bâtiments scolaires dans les écoles Turly, Bastié et Pressavois.
- Fin des travaux de réhabilitation de la patinoire suite à incendie d'août 2017 pour une ouverture à l'automne 2021.
- Fin des travaux de construction d'une Maison de Santé au Prado pour une livraison en janvier 2022.
- Fin des travaux de construction des nouveaux vestiaires du dépôt des jardiniers des Gibjoncs.

- Début d'une étude de programmation et d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la restructuration des stades J Rimbault, A Depège et J Brivot.

- Début de l'étude de programmation et d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le plan écoles de la Ville.

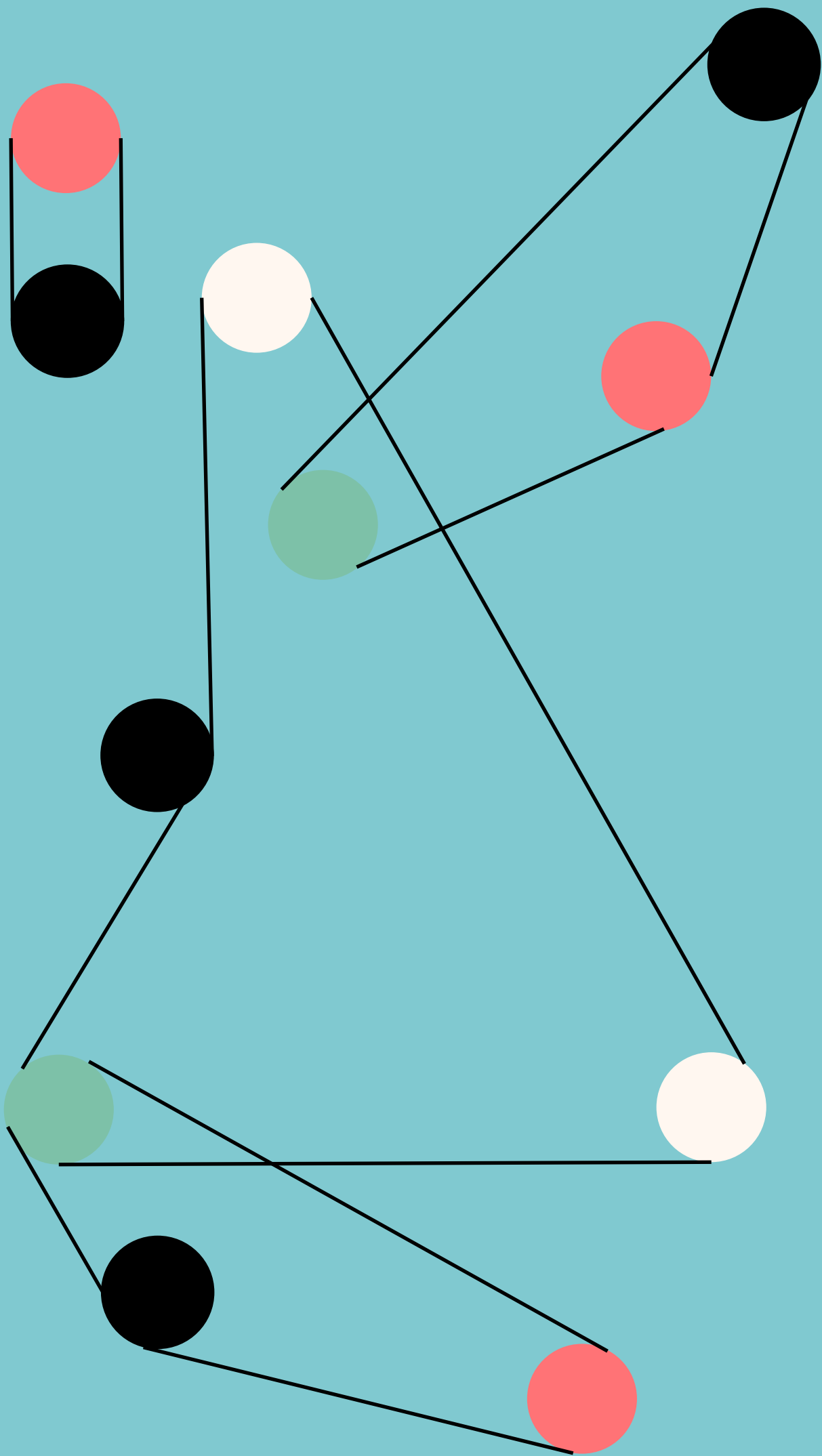
Sur les bâtiments communautaires :

- Début d'une étude de programmation et d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réhabilitation de l'ancienne Maison de la Culture.
- Poursuite des travaux sur le clos couvert des bâtiments de l'ENSA et de réfection des façades de la cour d'honneur.

4/ Chiffres clés 2020

Quelques indicateurs de l'activité de la Direction :

| En € TTC | 2019 | | 2020 | |
|---|----------------------|---|----------------------|---|
| | Ville | Bourges Plus | Ville | Bourges Plus |
| Montant annuel de mandatement des crédits d'investissement | 15 736 k € | 420 k € | 12 907 k € | 570 k € |
| Montant annuel de mandatement des crédits de fonctionnement | 4 310 k € | 385 k € | 4 534 k € | 412 k € |
| Nombre annuel de bons de commandes établis par la Direction | 843 bons de commande | 601 bons de commande | 686 bons de commande | |
| Nombre annuel de factures traitées par la Direction (factures payées) | 1324 factures | 508 factures | 2647 factures | |
| Montant annuel par bâtiment des crédits de fonctionnement pour la maintenance | 3 800 € | 8 758 € Ces chiffres sont impactés par les dépenses de remise en état du bâtiment CC Chancellerie suite au sinistre causé par l'incendie d'une voiture en 2019 | 4382 € | 8 688 € Ces chiffres sont impactés par les dépenses de remise en état du bâtiment CC Chancellerie suite au sinistre causé par l'incendie d'une voiture en 2019 |
| Consommation annuelle en électricité des bâtiments | 8 089 230 kWh | 434 990 kWh | 7 908 712 kWh | 375 387 kWh |
| Consommation annuelle en chauffage (gaz et chauffage urbain) des bâtiments | 18 595 760 kWh | 1 140 179 kWh | 17 132 286 kWh | 802 321 kWh |



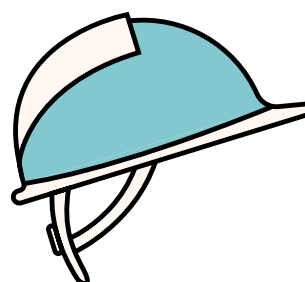
Service achats

1/ Missions du service

Service mutualisé entre l'Agglomération et la Ville de Bourges, le service Achats est un service transversal support contribuant au bon fonctionnement des deux collectivités.

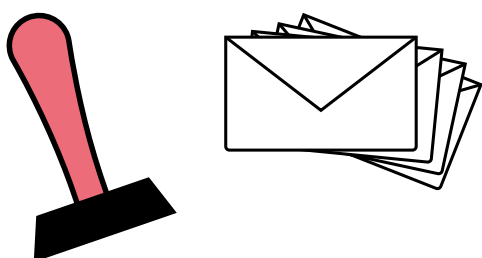
Il est composé de 7 personnes (1 chef de service et 6 agents de gestion administrative et comptable) et il agit dans les typologies d'achat suivantes :

- **Produits d'entretien** (produits de nettoyage, articles à usage unique ouate et essuyage, brosse, sacs poubelle, vaisselle jetable...)
- **Fournitures Administratives** (fournitures de bureau, enveloppes, tampons, piles, fournitures spécifiques)
- **Equipements de protection individuelle** (chaussures, vêtements de dessus, petits EPI divers (casques, harnais, gants...))
- **Vêtements de Travail** : fourniture et nettoyage (vêtements d'image, tenues de travail, articles de sécurité SSIAP et sauvetage...)
- **Produits pharmaceutiques, paramédicaux**
- **Mobilier et petit équipement.**



Ses missions sont principalement :

- Définition des besoins en lien étroit avec les services utilisateurs
- Préparation, élaboration et gestion des marchés liés aux différentes familles d'achats
- Passation de commandes (utilisation de 5 plateformes externes fournisseurs, 2 en interne et de logiciels divers)
- Réception, contrôle des livraisons, gestion des stocks
- Traitement des demandes des services, préparation et distribution des articles
- Relations avec les fournisseurs
- Règlement des litiges
- Exécution comptable des 2 collectivités (2 logiciels informatiques différents, gestion de 7 budgets pour l'Agglo et 2 pour la Ville)
- Elaboration des divers documents budgétaires, suivi de l'exécution des dépenses
- Etudes statistiques pour une meilleure optimisation des achats.



2/ Actions phares 2020

/ faits marquants 2020

Faits marquants :

Une année particulière dans un contexte de crise sanitaire

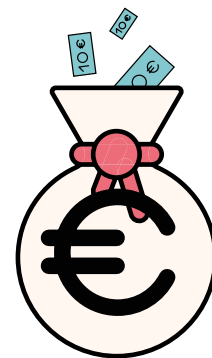
- Une cellule d'achats élargie aux besoins du CCAS
- Une gestion optimisée des articles COVID des 3 collectivités
- Une année marquée par l'arrivée de nouveaux exécutifs

Difficultés rencontrées

- Modalités de négociation complètement remises à plat (plus de cadre de référence)
- Modalités d'organisation perturbées entre le collectif en télétravail et celui présent sur site pour la distribution
- Une activité qui est restée très soutenue du fait de la logistique COVID

Actions phares :

- Poursuite de la fiabilisation de la fonction Achats, en axant sur l'adaptabilité, la redistribution des rôles pour faire face à la crise
- Structuration d'un suivi des marchés dans un contexte inédit de rupture de matières premières : un enjeu de rationalisation et une surveillance accrue des fournisseurs capables de s'adapter en fonction des variations des cadences et des besoins clients
- Maîtriser des budgets dans le respect de l'équation « coût-qualité-délai »



3/ Perspectives pour 2021

- Renforcer la communication entre les différents acteurs, pour une meilleure atteinte des objectifs
- Relancer les marchés, procéder aux analyses pour attribuer aux fournisseurs sélectionnés et qualifiés, participant activement à l'innovation ; gages de fiabilité des partenaires.

- Améliorer l'anticipation des demandes et besoins des services pour sécuriser le panel de fournisseurs restreint pour éviter les ruptures d'approvisionnement
- Développer des indicateurs d'optimisation des achats dans les diverses familles

4/ Chiffres clés 2020

➤ **Agglo** : gestion d'un budget de 82 523 €HT (fonctionnement et investissement)

➤ **Ville de Bourges** : gestion d'un budget 150 958 €HT (fonctionnement et investissement)

➤ **906 factures traitées en 2020** (303 pour l'Agglo et 603 pour la Ville)

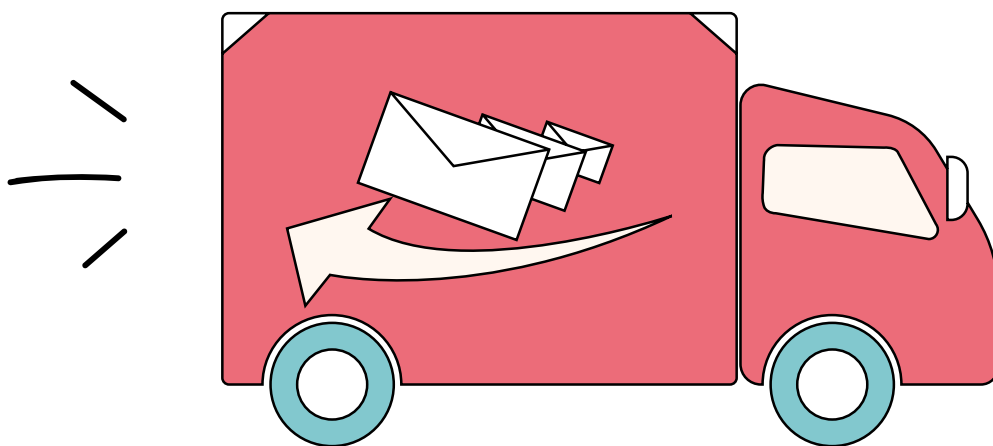
➤ **672 commandes passées en 2020** (169 commandes pour l'Agglo et 503 commandes pour la Ville)

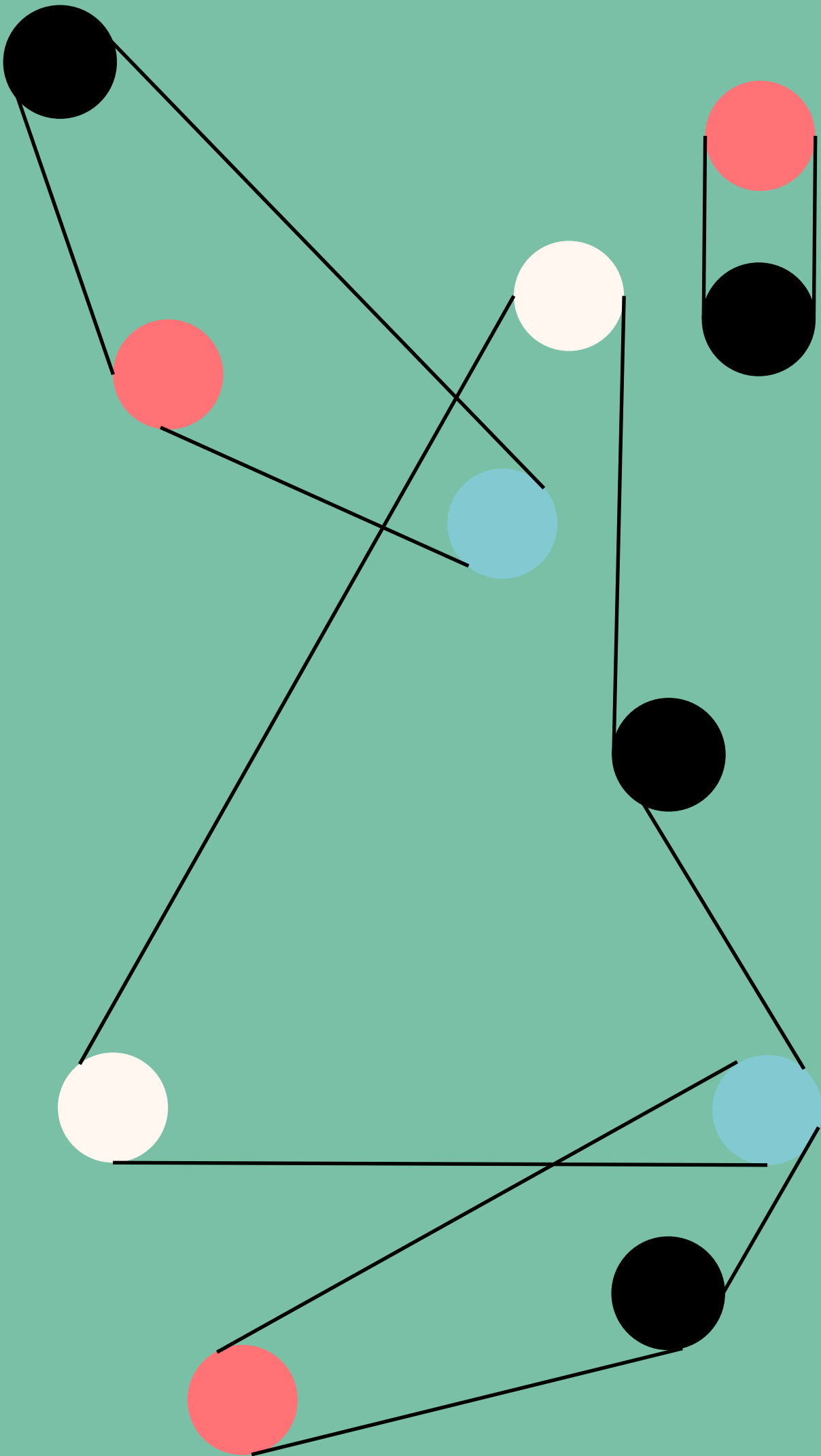
➤ **Afin d'optimiser les coûts de livraison pour les fournisseurs et réduire l'empreinte carbone, le Service Achats a procédé au regroupement des sites de livraison :**

- 19 sites pour les livraisons de fournitures administratives (regroupant plusieurs services)

- 33 sites pour les livraisons de produits d'entretien (regroupant plusieurs ensembles scolaires et de restauration)

- 1 site pour les livraisons de vêtements de travail, EPI, mobilier, à l'atelier municipal, qui a permis de recevoir 45 livraisons sur l'année 2020.





1.12

Direction aménagement et foncier

1/ Missions de la Direction

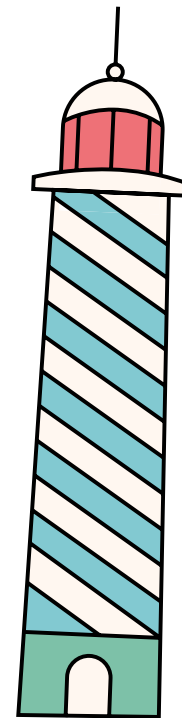
La direction aménagement et foncier est mutualisée entre l'Agglomération et la Ville de Bourges, elle est composée de deux entités : le service aménagement et le service patrimoine - action foncière.

Pour sa partie aménagement, elle assure la maîtrise d'ouvrage, en régie ou déléguée, d'opérations d'aménagement complexes.

Pour sa partie patrimoine action foncière, elle fournit aux élus les éléments de définition d'une politique en matière immobilière et foncière. Elle dispose de plusieurs secteurs d'activités :

- « Patrimoine » : secteur dédié aux locations et mises à dispositions sous toutes ses formes ;
- « Action foncière » : secteur dédié aux ventes, acquisitions, servitudes, intégrations de voies ;

La direction est composée également du secteur comptable « Gestion, location, recouvrement » dédié aux opérations de paiement et d'appels de loyers et charges, taxes foncières, gestion des copropriétés et toutes opérations financières liées à la direction mais également à l'ensemble des directions du pôle Aménagement et Territoire.



2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

Action Cœur de Ville :

- Etude de réalisation d'un plan guide des équipements et des espaces publics du quartier Séraucourt : Cette étude menée en 2020 a permis de d'identifier les principales composantes urbaines et fonctionnelles du secteur en intégrant les nombreux équipements publics du quartier. Elle a abouti à l'élaboration

de recommandations visant à améliorer le fonctionnement du quartier traduite dans un plan guide de quartier, cœur culturel, sportif et festif de Bourges

- **Appel à projet pour le site du Bon Pasteur** : finalisation de la procédure et préparation de la cession de l'ensemble immobilier

- **Réaménagement de la place Cujas** : Le projet de requalification de la place Cujas pour en faire une place de vie a été initié. Les premières étapes, à savoir la rédaction du programme a débuté en fin d'année 2020. En parallèle de ce travail, une réflexion sur les procédures d'aménagement a été menée

- **Création d'une liaison douce entre le centre-ville et le quartier Séraucourt** : Le projet de création d'une liaison douce entre le centre-ville, la nouvelle Maison de la Culture et le Château d'Eau a pour ambition de mettre en avant le nouveau bâtiment en cours de construction et d'ouvrir davantage le quartier Séraucourt, pôle d'accueil de nombreux équipements culturels, vers le centre-ville, afin de créer une synergie entre ces deux quartiers animés de la Ville. Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié au cours du 1er trimestre 2020. Malgré la situation sanitaire, les études préliminaires ont été entièrement réalisées. Après une mise en perspective du projet au regard des projets environnants et des nouvelles orientations de l'exécutif, la phase d'avant-projet a été engagée en fin d'année.

ZAC Lahitolle

Les travaux de la 2ème phase de la ZAC LAHITOLLE ont débuté en janvier 2020. Ils ont été fortement impactés par la crise sanitaire, d'une part, et par la présence d'anciens réseaux dans le sous-sol, d'autre part, et ce, tant sur la plan calendaire que financier. Pour autant les travaux se poursuivent.

Par ailleurs, la nouvelle gouvernance a souhaité renforcer la présence de l'Enseignement Supérieur sur le site ainsi que la qualité architecturale des futures constructions. Un travail de rédaction d'un cahier de prescriptions architecturales paysagères et environnementales a donc été engagé

Les actes de vente et/ou compromis ont également été traités dans le cadre de la commercialisation des terrains au sein de la ZAC Lahitolle, notamment la cession de l'emprise nécessaire à la construction de la résidence étudiante Linkcity.

NPNRU - Secteurs d'aménagement

Le service aménagement accompagne le service politique de la ville pour la mise en œuvre opérationnelle du NPNRU. En 2020, les premières réflexions d'organisation de travail ont été engagées. Cette année a également été marquée par une mise en perspective du projet du NPNRU en lien avec les ambitions de la nouvelle équipe et des projets d'équipements publics.

Zones d'Activités

Les actes de vente et/ou compromis ont été traités dans le cadre de la commercialisation des terrains à vocation économique dans la ZAC du Moutet

Poursuite du suivi de l'aménagement de ces zones d'activités par concession. Pour la ZAC du César : quatre des cinq dernières parcelles cessibles ont été vendues.

Pour la ZAC Beaulieu : l'année 2020 a été marquée par l'ouverture du chantier du rond-point sur la RD 251, dont une bretelle dessert la ZAC.

Enfin pour la ZAC des Varennes : les négociations se sont prolongées pour la vente des trois derniers terrains au sud de la ZAC. Une voie au sud a été réalisée pour desservir les terrains.

Z.A.C. d'Habitat concédées par la ville de Bourges : Maréchal Juin et Breuzes

- **Maréchal Juin** : Les travaux de la dernière tranche sont quasiment terminés, il ne reste que les travaux de finition au droit des derniers lots commercialisés. Les deux derniers lots sous compromis restent mais la cession n'a pu aboutir cette année. Les échanges se poursuivent pour la remise des ouvrages de toutes les tranches.

- **Breuzes** : l'acquisition du foncier à l'amiable se poursuit parallèlement à la mise en œuvre de l'expropriation dont la première tranche est entrée en phase judiciaire. La seconde tranche

d'expropriation a été lancée cette année. Plusieurs bombes de la Seconde Guerre Mondiale ayant été trouvées au cours des travaux, un diagnostic pyrotechnique a été réalisé par l'aménageur sur la partie sud de la ZAC. Les chantiers du parc central, des postes de refoulement et du nord-ouest de la zone se poursuivent.

La commercialisation des lots reste soutenue.

L'arrivée de la nouvelle équipe municipale a été l'occasion de faire le point et de re-questionner plusieurs sujets : le ramassage scolaire, la desserte en transports en commun, la santé et un équipement de quartier

Lotissements et biens communaux

Des actes de vente et/ou compromis ont été signés dans le cadre de la rationalisation des propriétés de la Ville de Bourges (terrains à bâtir dans les lotissements de la Bergerie et des Merlattes, délaissés divers ou bâtiments ou terrains non affectés ...)

Gestion du patrimoine

Finalisation de la convention de mise à disposition de la nouvelle Maison de la Culture au profit de l'EPCC.



3/ Perspectives pour 2021

En matière d'action foncière :

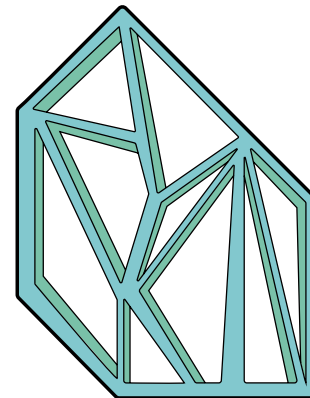
- Poursuite de la commercialisation de terrains au sein de la ZAC Lahitolle et de la ZAC du Moutet ;
- Vente de terrains communaux de la Ville de Bourges, site de l'ancien siège du CCAS, et des anciens locaux de la police municipale dans le cadre de la rationalisation patrimoniale et finalisation de la cession du site du Bon Pasteur ;
- Traitement des acquisitions dites d'opportunité pour le développement du territoire pour

le compte de l'Agglomération et de la Ville de Bourges (poursuite des acquisitions pour la réalisation d'un futur lotissement HQE à Asnières - « Le Petit Chailloux ») ;

- Gestion des actes de vente et/ou compromis dans le cadre de la rationalisation des propriétés de la Ville de Bourges (terrains à bâtir lotissement de la Bergerie, terrains à bâtir lotissement des Merlattes, délaissés divers ou bâtiments ou terrains non affectés ...)

En matière de gestion patrimoniale :

- Mise en place d'une stratégie patrimoniale ;
- Déploiement d'une gestion patrimoniale harmonisée pour les secteurs scolaires, sport, vie associative et culture de la ville de Bourges.
- Préparation du bail commercial pour l'exploitation du restaurant de la nouvelle Maison de la Culture.



Zones d'activités économiques :

- **ZAC de l'Echangeur** : transfert de propriété des parcs Echangeur et Moutet.
- **ZAC Beaulieu** : Finalisation de l'étude du prolongement de la rue Denys Dodart et reprise du projet de la rue Charles Durand pour l'adapter aux nouvelles demandes en termes de mobilités (PVI et bus)
- **ZAC des Varennes** : vente des derniers terrains et remise des ouvrages au sud de la ZAC. Réflexion sur le devenir du parking poids-lourds par la collectivité

Zones d'habitat :

Maréchal Juin : levées des réserves et remise des derniers ouvrages afin de clôturer la concession d'aménagement.

Breuzes : Poursuite des travaux et de la commercialisation. Remise des ouvrages des stations de relèvement.

Action Cœur de Ville :

- Poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre de la liaison douce centre-ville/ Château d'eau et notification du marché de travaux
- Engagement de la procédure de concours de la place Cujas.

- Etude de faisabilité et de programmation urbaine visant à définir les hypothèses de requalification de la Presqu'île du Prado

NPRU :

Appui à la Direction du Développement Territorial pour la mise en œuvre opérationnelle du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain, lancement des démarches de concertation sur les secteurs d'aménagement Turly nord

et centralité, lancement des études de réaménagement des secteurs Turly Nord et centralité

Lahitolle :

Les travaux d'aménagement de la ZAC se poursuivront en 2021. Les travaux de voirie devraient être terminés au second semestre et les travaux d'espaces verts seront engagés.

Enfin, les études préalables de la troisième et dernière phase d'aménagement seront engagées. Les premières étapes concernent la dépollution des sols et la démolition des anciens bâtiments militaires.

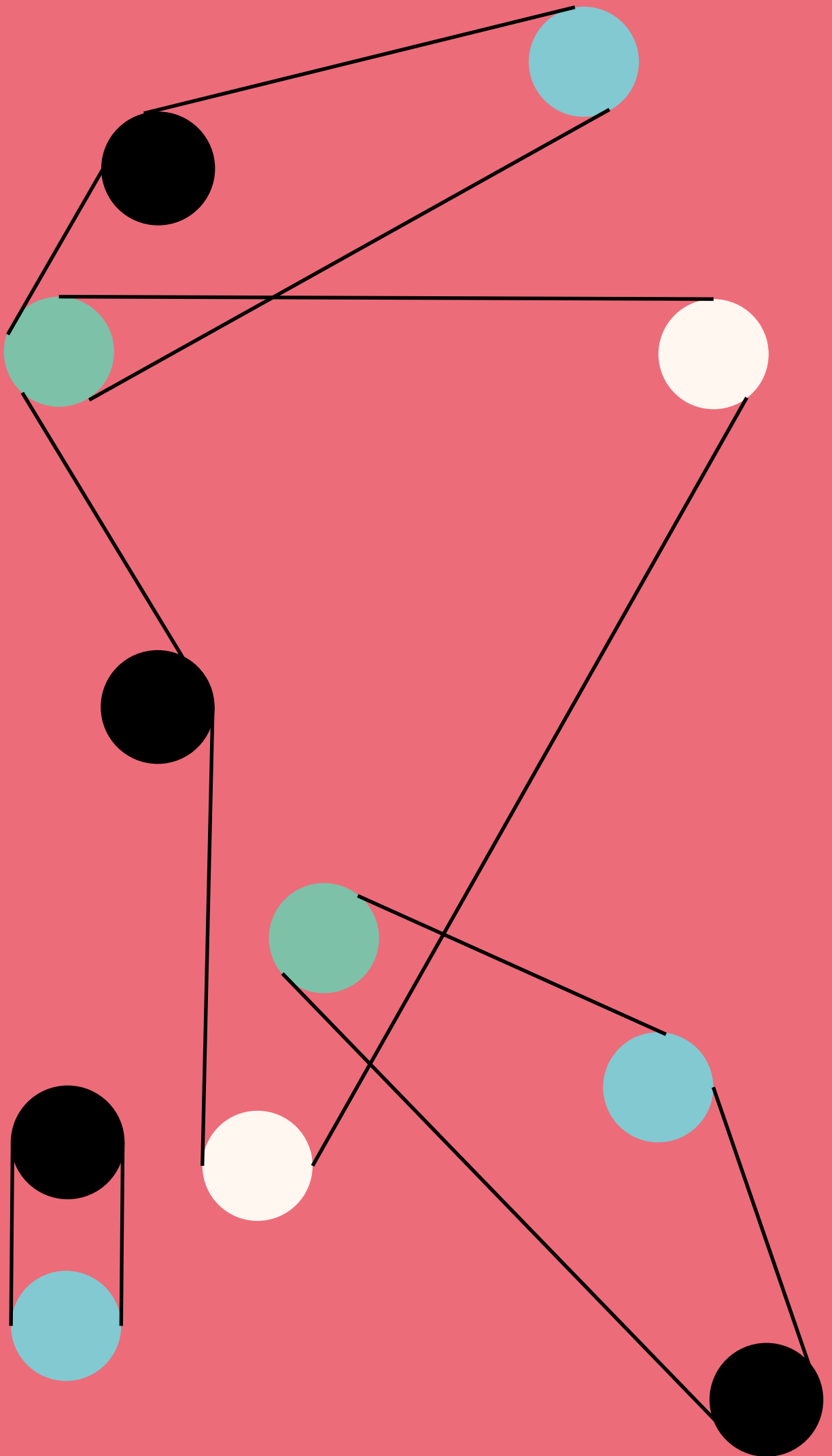
4/ Chiffres clés 2020

Service Aménagement

| Désignation de l'indicateur | Unité | 2019 | 2020 |
|--|-------|------|------|
| Concessions d'aménagement (activités, habitat) | Nb | 6 | 6 |
| Marchés publics suivi | Nb | 16 | 3 |
| AMO / Etudes préalables | Nb | 11 | |
| MOE / Travaux | Nb | 5 | 3 |

Service Patrimoine Action Foncière

| | | | |
|-----------------------------|---|-----------|----------|
| Gestion du patrimoine | Conventions | 375 | 560 |
| Intégration des voies | Voies concernées | 31 | 33 |
| Servitudes | Servitudes diverses | 37 | 37 |
| Action foncière | Acquisitions / Transferts / Ventes | 44 | 44 |
| Cession de biens | Montant des ventes Agglomération et Ville de Bourges | 2 392 k € | 403 k € |
| Acquisition de biens | Montant des acquisitions Agglomération et Ville de Bourges | 773 k € | 54 k € |
| Mise à disposition de biens | Revenu immeubles Agglomération et Ville de Bourges (Charges locatives incluses) | 1 138 k € | 1310 k € |
| Droit de préemption | Déclarations d'intention d'Aliéner | 1808 | 1667 |



Direction du développement territorial

POLITIQUE DE LA VILLE

1/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

NPNRU

Cette année a été marquée par la **signature officielle de la convention (mars) et l'entrée en phase opérationnelle du projet NPNRU** : arrivée du coordinateur en charge de la mise en œuvre opérationnelle (avril), lancement du processus de démolition des premiers immeubles (dont la coordination autour du foudroyage des tours du grand Meaulnes), lancement des premières études opérationnelles autour du futur pôle santé et l'étude de faisabilité de technique et financière de la restructuration de Cap Nord (septembre)

Une première revue de projet s'est tenue en présence du directeur général de l'ANRU en décembre. Elle a permis d'affirmer le souhait des collectivités d'apporter une ambition nouvelle au projet. Les échanges ont mis en lumière une vision partagée des évolutions souhaitées par les partenaires en termes de renouvellement urbain pour ce territoire, au-delà des projets contractualisés dans la convention NPNRU.

GUSP

Sur la base des diagnostics en marchant, une **cartographie interactive** a été conçue et mise en place permettant un suivi des problématiques identifiées sur les différents territoires

L'avenant à la TFPB a été négocié et signé en décembre aux regards de l'état des lieux et des actions identifiées dans le cadre du travail partenarial quotidien autour du cadre de vie

Pilier cohésion sociale

Malgré la vacance du poste de chargé de cohésion sociale (depuis juin). **Un état des lieux des différentes thématiques contrat ville a été amorcé** au sein de commissions thématiques en lien avec les maires adjoints de secteur. Plusieurs axes de travail prioritaires ont été identifiés dont l'accompagnement à la scolarité et le développement économique.

2/ Perspectives pour 2021

NPNRU

- Organiser le suivi opérationnel et financier du NPNRU (tableau de bord, OPCU, groupe de travail...)
- Soumettre à l'arbitrage les inflexions souhaitées par les élus concernant la convention NPNRU
- Enclencher le processus d'avenant NPNRU permettant d'intégrer les inflexions souhaitées

Médiation du projet

- Faire valider et lancer le processus de communication / concertation à travers les grands thèmes identifiés : accompagnement de la phase travaux (groupe travaux, appel à projet mémoire, avant / après....)

Cohésion sociale

- Mener l'état des lieux de l'offre périscolaire en QPV et proposer quelques perspectives pour la rentrée 2021 (dont la redéfinition des missions des adultes relais école/acteurs/famille et le portage de la mission)

3/ Chiffres clés 2020

| Projet subventionné en 2020 dans le cadre du contrat de ville | Bourges Plus | | | Ville de Bourges | |
|--|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| | Nombre de dossiers déposés | Nombre de dossiers retenus | Total des subventions en € | Nombre de dossiers retenus | Total des subventions en € |
| Pilier Cohésion Sociale | 64 | | | 40 | 139 051 |
| Favoriser et coordonner la réussite éducative | 15 | | | 8 | 37 485 |
| Développer l'accès aux droits | 36 | | | 23 | 73 138 |
| Favoriser l'implication citoyenne et le vivre ensemble | 13 | | | 9 | 28 428 |
| Pilier cadre de vie - Renouvellement Urbain | 4 | 2 | 8 000 | 4 | 12 700 |
| Faire de la mobilité un vecteur central de développement des quartiers | 2 | 1 | 3 800 | 2 | 6 600 |
| Améliorer la qualité résidentielle et l'images des quartiers | 2 | 1 | 4 200 | 2 | 6 100 |

| | | | | | |
|---|-----------|----------|---------------|-----------|----------------|
| Pilier Emploi : Développement économique | 7 | 2 | 14 000 | 3 | 18 500 |
| Susciter, accompagner et soutenir les projets économiques endogènes aux quartiers afin de développer l'emploi | 2 | 2 | 14 000 | | |
| Accompagner les habitants vers un emploi durable | 5 | | | 3 | 18 500 |
| TOTAL | 75 | 4 | 22 000 | 47 | 170 251 |

MOBILITÉS TRANSPORTS

1/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

Plan Vélo Intercommunal

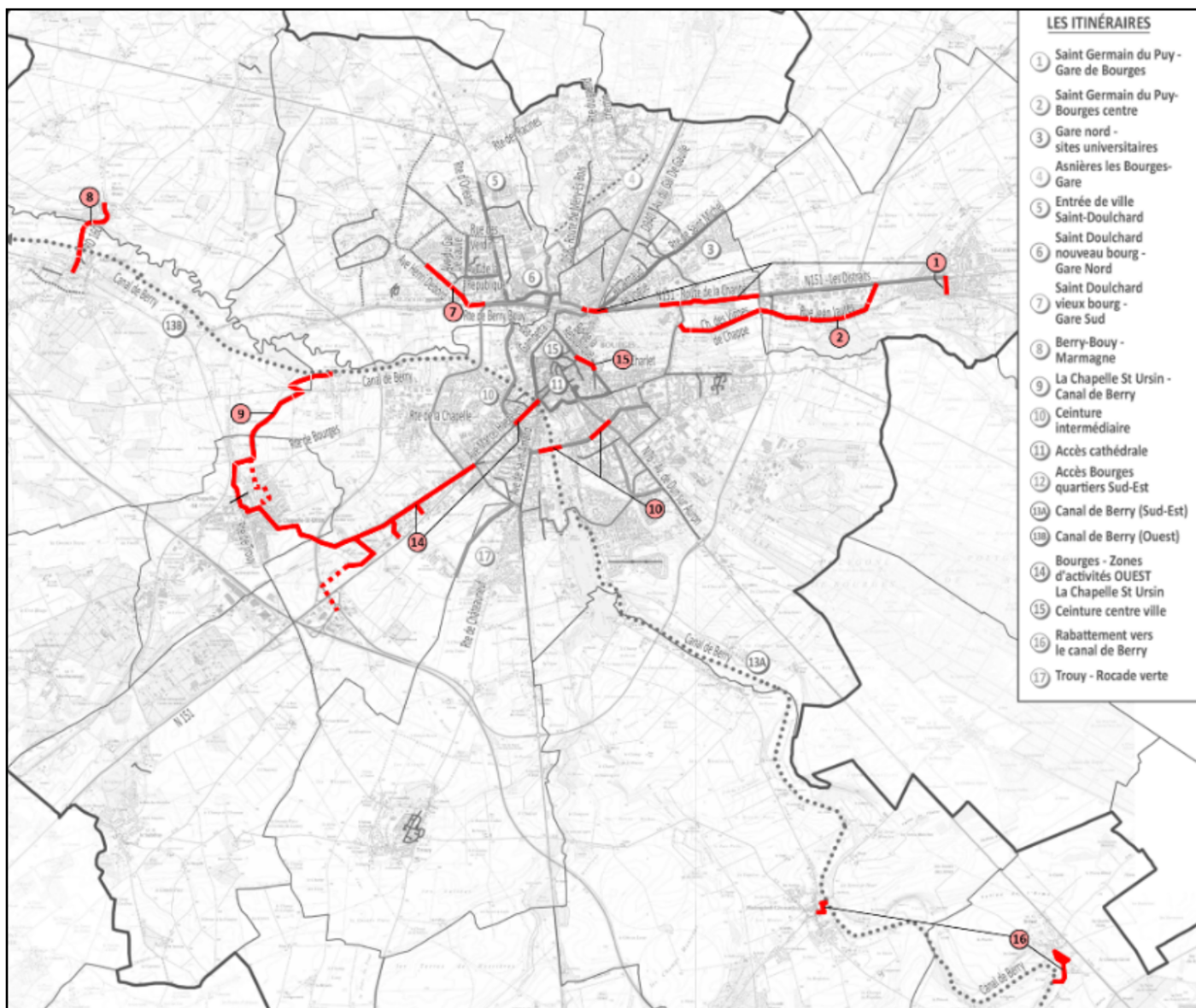
Fin 2020 des travaux ont été engagés sur les rues de Gionne et des Fileuses dans le cadre d'une opération d'ensemble, consistant en la réalisation, sur environ 1,3 km, d'une zone 30, avec des aménagements modérateurs de vitesse, afin de sécuriser l'itinéraire pour les cyclistes (et les piétons devant le collège Jean Renoir). Le projet a fait l'objet d'une concertation avec les riverains organisée en octobre 2020.

En parallèle s'est poursuivie l'étude de maîtrise d'œuvre pour aménager de nouveaux itinéraires du plan vélo intercommunal. Pour mémoire, sont traités 15 km d'itinéraires figurant sur la carte ci-contre, sur les communes de Bourges, Saint-Doulchard, Saint-Germain du Puy, Marmagne, Berry Bouy, La Chapelle Saint-Ursin, Plaimpied-Givaudins et Saint Just.

L'année 2020 a permis la validation des études préliminaires et le déroulement de la phase d'avant-projet.

L'agglomération a candidaté aux deux appels à projet « Continuités Cyclables » de l'Etat parus en 2020. Elle est lauréate pour 7 itinéraires pour un montant global de subventions estimée à 1,9 Millions d'€ HT.





Etude de réorganisation des circulations automobiles sur le territoire de l'agglomération

En novembre 2020, cette étude a été présentée au cours d'un séminaire aux élus nouvellement installés des bureaux d'AggloBus, de la Ville et de l'Agglomération. La hiérarchie de la voirie proposée a été confirmée, néanmoins, quelques orientations ont été infléchies, avec en particulier une volonté d'apaisement plus marquée de la circulation au centre de la ville de Bourges. Une programmation partagée des actions à porter par les collectivités en termes d'études de mobilité et de projets de voirie a pu être esquissée.

Renforcement du service de location de vélo CYCLOPLUS (par AggloBus)

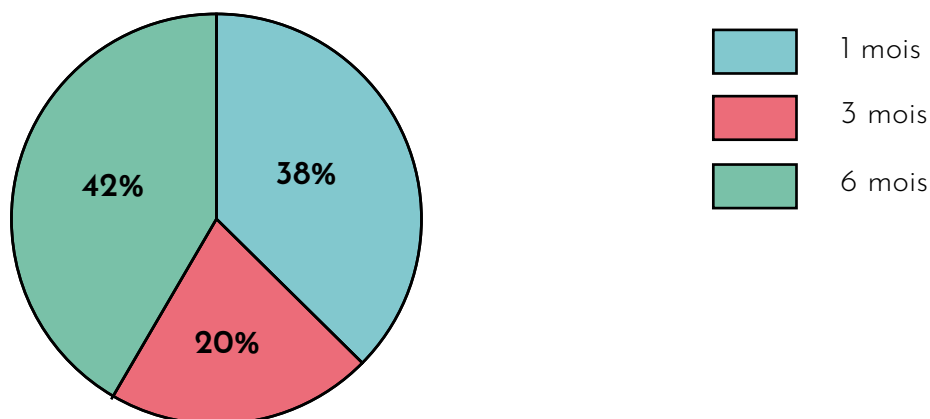
Depuis septembre 2019, AggloBus met à la disposition des résidents de son ressort territorial

une flotte de vélos en location moyenne durée. Pour mémoire, les cibles prioritaires de ce service sont les actifs, les étudiants et les seniors. L'objectif est de toucher un maximum d'utilisateurs, c'est pourquoi les durées de locations sont limitées à 7 mois maximum. Le service a débuté avec 75 vélos à assistance électrique (VAE) et 69 vélos classiques le 14 septembre 2019. La flotte s'est étoffée de vingt VAE supplémentaires en février 2020, puis de 20 VAE et 40 vélos classiques en octobre 2020, portant le total à 115 VAE et 109 vélos classiques.

Entre septembre 2019 (création de Cycloplus) et décembre 2020, 406 contrats ont été ouverts, dont 298 pour un VAE.

En moyenne, sur cette période, les utilisateurs du VAE ont parcouru 131km/mois (46'757km ont été parcourus au total).

Répartition du nombre de locations depuis le lancement, par durée de location (Depuis le lancement du service jusqu'au 31/12/2020)



Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Accessibilité (SD'AP) par AggloBus

L'année 2020 a été marquée par la COVID19 qui a entraîné le report des études de conception nécessaires à l'engagement de nouveaux travaux jusqu'à l'été 2020. Malgré tout, 16 quais du SD'AP et 22 hors SD'AP ont été réalisés ou étaient en cours de travaux fin 2020, dans le cadre d'opérations d'ensemble des communes ou des gestionnaires de voirie. Ceci porte à 412 le nombre d'arrêts traités ou en travaux sur les 630 arrêts que comptait le réseau au lancement du SD'AP.

Etudes de conception des pôles et points d'échanges Multimodaux par AggloBus

Les études de conception des 4 pôles et points d'échanges de la Gare SNCF, Europe/Séraucourt, Gionne-Baudens, et Prado (actuelle gare routière) ont repris au dernier trimestre 2020. Les orientations proposées dans le mandat précédent ont pu être présentées au nouveau comité de pilotage. Les élus ont désigné le site de la gare SNCF de Bourges comme étant prioritaire pour des travaux dans le mandat. La gare SNCF devant accueillir les transports urbains, interurbains et scolaires à terme, pour faciliter les connexions et correspondances, plutôt sur sa face sud, sur un espace public reconfiguré, faisant la part belle aux modes doux. Le nord devant être dédié à la réalisation d'un parking de grande capacité, dans une seconde phase, tout en garantissant le lien tout modes avec les quartiers. La Région Centre Val de Loire a travaillé en parallèle à la réorganisation des transports scolaires

qu'elle opère, pour répartir au mieux les futures dessertes sur les 4 secteurs étudiés, et pour réduire au maximum les fonctions de transport sur le site du Prado à moyen-long terme.

Réseau de transports collectifs

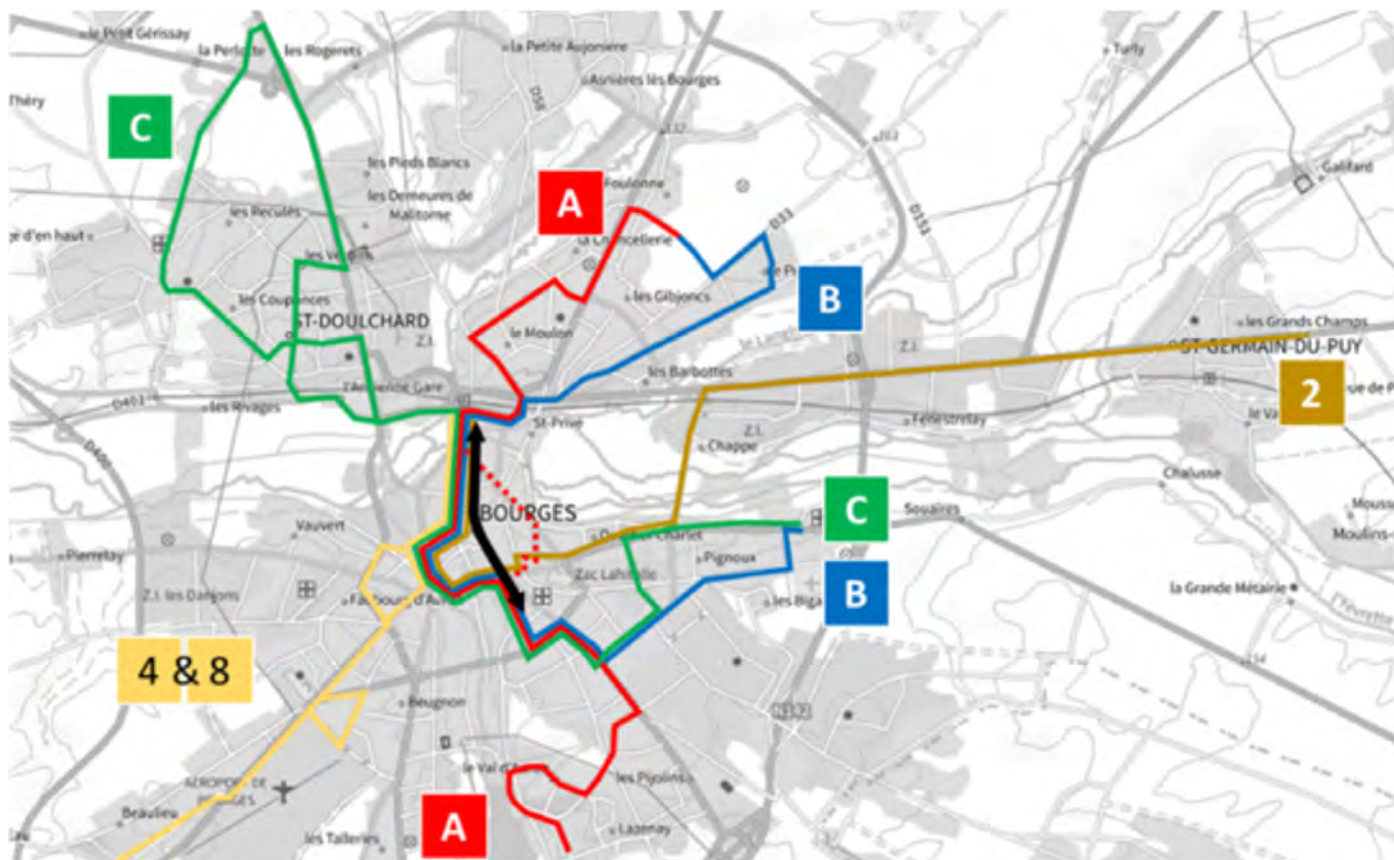
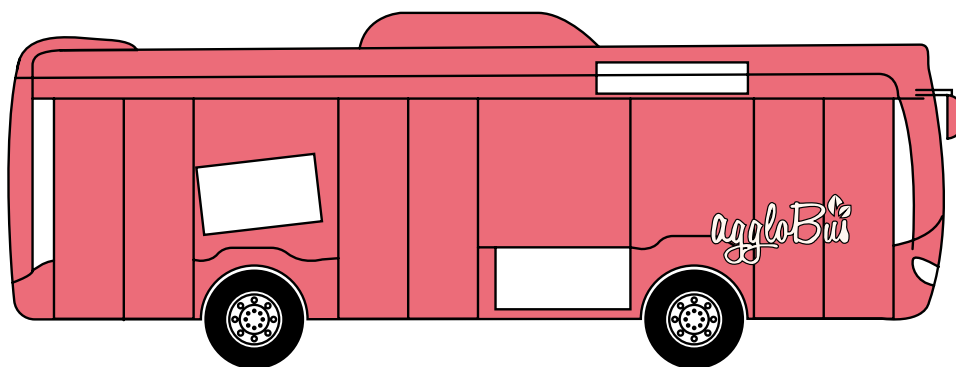
La crise sanitaire a conduit à des adaptations importantes de l'offre de transport lors du 1er confinement, entre mars et mai 2020. Une baisse importante des fréquentations a pu être observée. Le 2ème confinement d'octobre 2020 n'a pas entraîné d'adaptation d'offre. Fin novembre 2020, les fréquentations retrouvaient un niveau à 80% de leur valeur initiale. Des remboursements et prolongations d'abonnement ont été proposés aux usagers lors du 1er confinement.

Le nouveau comité syndical d'AggloBus, installé en septembre 2021, a instauré dès octobre 2020 une première mesure de gratuité des transports urbains, pour les sorties scolaires organisées dans le périmètre d'AggloBus.

Un nouveau projet de réseau de Bus à Haut Niveau de Services a été proposé aux exécutifs de la ville, de l'Agglomération et d'AggloBus, dans l'objectif de présenter une candidature au 4ème appel à projet national « Transports en commun en site propre, paru fin 2020.

Les lignes intégrées au projet multi-ligne (A, B, C, 2, 4, 8 et navette)





2/ Perspectives pour 2021

Plan Vélo Intercommunal : Poursuite des études de maîtrise d'œuvre et préparation de l'engagement des travaux sur des itinéraires à Bourges, la Chapelle Saint-Ursin, Berry-Bouy, Marmagne pour des liaisons de rabattement en accompagnement du projet du canal de Berry à Vélo.

SD'AP : Poursuite de la mise aux normes des quais pour les Personnes à Mobilité Réduite

Pôles d'échanges multimodaux (PEM) :

Travail sur les scénarios d'aménagement puis définition d'un programme, en priorité sur le secteur de la gare SNCF Gare, afin de lancer une consultation pour de études de maîtrise d'œuvre.

Réseau de transports collectifs/BHNS :

Etudes de faisabilité pour un projet de bus à haut niveau de service et définition d'un préprogramme, pour élaborer une réponse au 4ème appel à projet national.
Début du travail sur le renouvellement de la concession transports

3/ Chiffres clés 2020

| Aménagements cyclables financés au titre du Plan Vélo Intercommunal de Bourges Plus | |
|---|---------------|
| Linéaire cyclable aménagé (Rue de Gionne - zone 30) - (1 seul sens compté) | 1300 ml |
| Montant total des investissements | 185 000 € TTC |
| Schéma Directeur d'accessibilité des transports (SDA) | |
| Nombre d'arrêts aménagés et en cours de travaux en 2020 (SD'AP+hors SD'AP) | 38 |
| Cumul du nombre arrêts traités sur le réseau Agglobus | 412 |
| Service location vélo Cycloplus | |
| Cumul du nombre d'abonnements VAE (fin 2020) | 298 |
| Cumul du nombre d'abonnements vélo classiques (fin 2020) | 108 |

1/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville

La Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville, qui a ouvert ses portes en avril 2019, a fait l'objet d'une deuxième tranche de travaux de rénovation à l'étage qui s'est achevée en mars 2020.

Pendant la crise sanitaire le service Habitat a poursuivi l'animation de la politique d'amélioration de l'habitat privé de l'agglomération et l'accueil du public pour accompagner les habitants dans leur projet de travaux (aides financières liées aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat). Un montage de dossier par voie dématérialisée était assuré pendant le 1er confinement et a pu se réaliser sur rendez-vous sur place dès mai 2020.

Au total ce sont 2684 personnes qui ont été renseignées et/ou accompagnées, soit une moyenne mensuelle plus importante que durant 2019 (224 contacts en 2021 contre 181 contacts) malgré le contexte sanitaire.



La Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville située 4 Cours Avaricum à Bourges : 2684 contacts traités

Habitat Privé

L'année 2020 est la 2^{ème} année de mise en œuvre des deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat à savoir l'OPAH de droit commun sur l'agglomération et l'OPAH de type Renouvellement Urbain (OPAH RU) sur le centre-ville de Bourges.

Ces dispositifs ont permis à 161 logements du parc privé de bénéficier d'une aide de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et/ou exclusivement de Bourges Plus. Au total ce sont 2 037 642 € qui ont été engagés dans ce cadre (1 514 617€ de l'Anah et 523 025€ de Bourges Plus) soit une consommation de 75 % du budget alloué par l'Anah et de 80 % de celui de Bourges Plus qui a été porté à 650 000€ pour l'année 2021 (+290 000€).

Pour tenir compte de la dynamique à l'œuvre, un objectif plus ambitieux de rénovations a été fixé, passant de 696 logements à 1000 logements (soit 304 logements supplémentaires) sur la durée des OPAH, soit jusqu'à fin 2023.

Dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville sur le centre-ville de Bourges, l'aide conjointe entre la Ville de Bourges et Bourges Plus mise en place en 2019 pour inciter les propriétaires au ravalement de leur façade dans le centre historique de Bourges (périmètre du Plan de sauvegarde et de mise en valeur) a permis le dépôt de 6 dossiers pour un montant de 31 384€ de subventions (15 692€ pour chaque collectivité). Un dossier a été réglé en 2020 pour 1340 €.

Habitat social

La programmation de logements sociaux se monte à 80 logements neufs bénéficiant d'une aide de 255 500€ de l'agglomération et de 249 000€ de l'État.

L'agglomération a facilité la réhabilitation thermique de 128 logements sociaux pour un montant de 267 000€ et la résidentialisation de 224 logements en octroyant une aide aux travaux de 75 600€. Soit une aide totale de l'agglomération de 598 100€ en faveur du logement locatif social. L'État a financé la production de logements neufs à hauteur de 249 300€ et la démolition de 45 logements (Le Galion à Saint Doulchard et un bâtiment du Beugnon à Bourges) pour 100 247€, soit une aide totale de l'État de 349 547€.

Politique Locale de l'Habitat

L'agglomération a lancé la révision de son 3^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH) avec l'appui d'un prestataire, le groupement MERCAT, Aire Publique et AATI KO Conseils qui a démarré les études d'élaboration le 30 avril 2020 pour 22 mois et pour un montant de 79 995 € TTC. L'année a été dévolue à l'élaboration du diagnostic.

Dans la perspective d'approbation du nouveau PLH, l'actuel ainsi que la convention de délégation de compétences des aides à la pierre pour le parc privé et social ont été prorogés jusqu'au 1er janvier 2022.



Rue Littré

2/ Perspectives pour 2021

- **Arrêt du nouveau Programme Local de l'Habitat fin 2021** et prorogation d'un an supplémentaire de la Convention de délégation de compétences des aides à la pierre.

- **Poursuite des OPAH** avec un renforcement des objectifs qualitatifs en matière de remise sur le marché de logements vacants ainsi que de prévention/redressement des copropriétés en difficulté notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

- **Renforcement de l'animation de la Maison de l'Habitat** et mise en œuvre d'une stratégie de communication (Maison de l'Habitat et OPAH)

- **Définition d'une nouvelle organisation et renforcement des moyens humains du Service Habitat** en lien avec le projet d'agglomération

- **Poursuite de la requalification des Aires d'accueil des gens du voyage** en inscrivant l'aire de Mehun sur Yèvre au Plan de Relance 2021-2022.

3/ Chiffres clés 2020

Habitat social

| 2 | Description | Commune | Nombre de logements | | | | Subvention Bourges Plus | | | Subvention Etat | | |
|---------------------------------|--|-------------------------|---------------------|-----------|-----------|-----------|-------------------------|------------------|------------------|------------------|-------------|---------------------|
| | | | Total | PLAI * | PLUS ** | PLS *** | PLAI | PLUS | Total | PLAI | PLAI adapté | Acquis amélioration |
| Construction neuve | | | | | | | | | | | | |
| S.A. FRANCE-LOIRE | Route de Bourges - Lotissement Les Ailliers (individuel) | LA CHAPELLE SAINT URSIN | 16 | 5 | 7 | 4 | 20 000 € | 28 000 € | 48 000 € | 28 750 € | | |
| S.A. FRANCE-LOIRE | Béguinage Chemin des Bougnoux (individuel) | SAINT DOULCHARD | 16 | 5 | 8 | 3 | 27 500 € | 44 000 € | 71 500 € | 28 750 € | | |
| S.A. FRANCE-LOIRE | Les Malandries (individuel et collectif) | MEHUN/ YÈVRE | 18 | 6 | 6 | 6 | 24 000 € | 24 000 € | 48 000 € | 34 500 € | | |
| S.A. FRANCE-LOIRE | 182 Av. du Général de Gaulle (ex les Astéries) | BOURGES | 1 | | | 1 | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | | |
| S.A. FRANCE-LOIRE | Rue Viala - Reconstruction OPÉRATION CŒUR DE VILLE | BOURGES | 18 | 6 | 6 | 6 | 15 000 € | 15 000 € | 30 000 € | 34 500 € | | |
| HESTIA BÂTIMENT SOLIDAIRE | 50-52 Av. Marx DORMOY Résidence sociale | BOURGES | 8 | 8 | | | 40 000 € | | 40 000 € | 46 000 € | 44 800 € | 32 000 € |
| AXENTIA | ZAC Lahitolle | BOURGES | 3 | | | 3 | | | | | | |
| TOTAL Construction neuve | | | 80 | 30 | 27 | 23 | 126 500 € | 111 000 € | 237 500 € | 249 300 € | | |

| Réhabilitation | Description | Commune | Nombre de logements | | | | Subvention Bourges Plus | | | Subvention Etat | | |
|-----------------------------|--|----------------------|---------------------|--|--|--|-------------------------|--|------------------|-----------------|--|--|
| S.A. FRANCE-LOIRE | Résidence Gérard Philippe (2 ^e tranche) | SAINT GERMAIN DU PUY | 78 | | | | | | 117 000 € | | | |
| S.A. FRANCE-LOIRE | Résidence Anatole France | SAINT DOULCHARD | 50 | | | | | | 150 000 € | | | |
| TOTAL Réhabilitation | | | 128 | | | | | | 267 000 € | | | |

| Résidentialisation | Description | Commune | Nombre de logements | | | | Subvention Bourges Plus | | | Subvention Etat | |
|---------------------------------|--------------------------|-----------------|---------------------|--|--|--|-------------------------|--|-----------------|-----------------|--|
| | | | | | | | | | | | |
| S.A. FRANCE-LOIRE | Résidence Anatole France | SAINT DOULCHARD | 50 | | | | | | 10 000 € | | |
| S.A. FRANCE-LOIRE | Résidence Alice | BOURGES | 122 | | | | | | 14 323 € | | |
| S.A. FRANCE-LOIRE | Résidence Rives du Lac | BOURGES | 52 | | | | | | 31 200 € | | |
| TOTAL Résidentialisation | | | 224 | | | | | | 55 523 € | | |

| Démolition | Description | Commune | Nombre de logements | | | | Subvention Bourges Plus | | | Subvention Etat | |
|-------------------------|-------------|-----------------|---------------------|--|--|--|-------------------------|--|--|------------------|--|
| | | | | | | | | | | | |
| S.A. FRANCE-LOIRE | La Galion | SAINT DOULCHARD | 13 | | | | | | | 28 960 € | |
| VAL DE BERRY | Beugnon 1 | BOURGES | 32 | | | | | | | 71 287 € | |
| TOTAL Démolition | | | 45 | | | | | | | 100 247 € | |

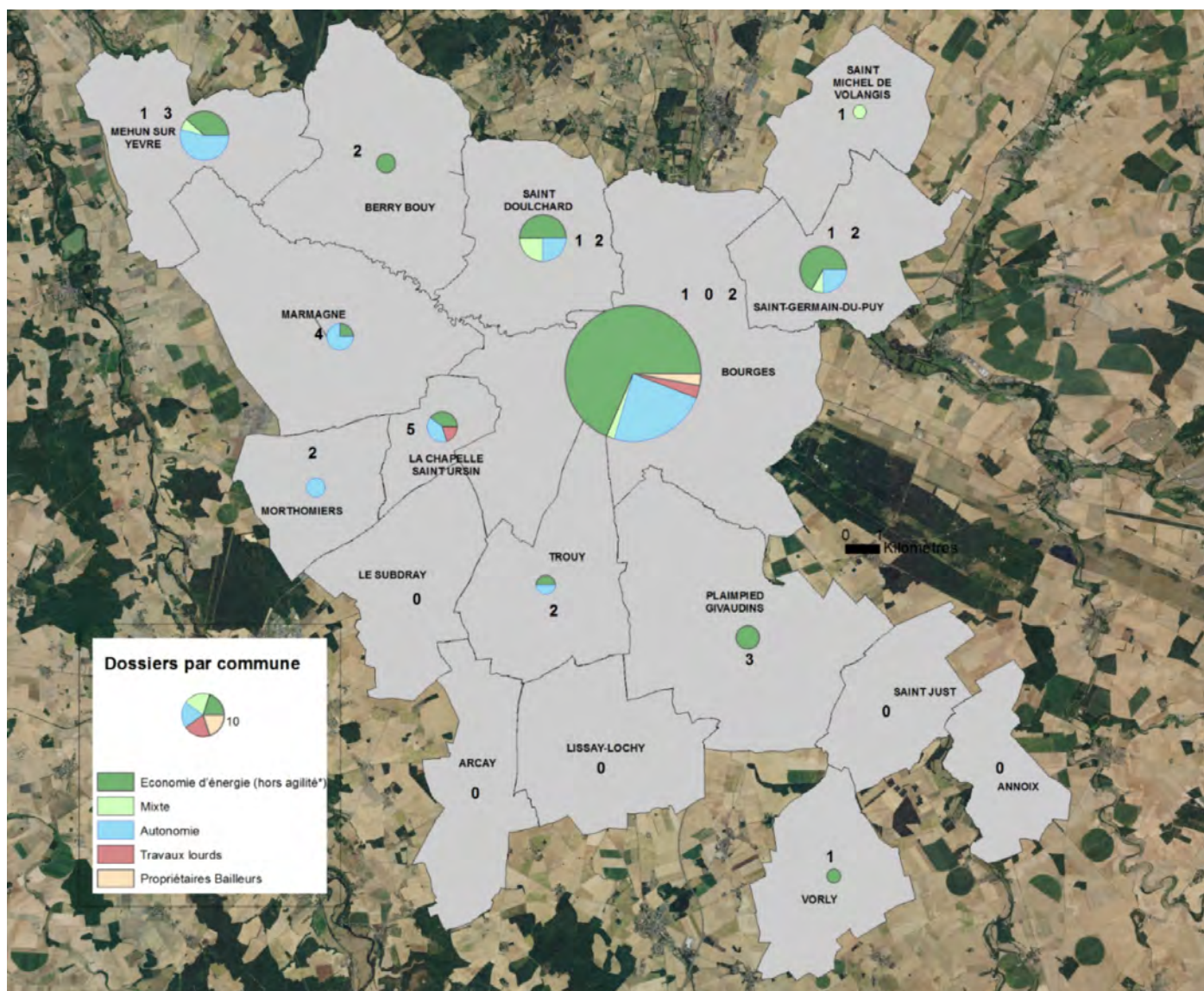
| | BOURGES PLUS | ÉTAT |
|--------------|------------------|------------------|
| TOTAL | 560 023 € | 349 547 € |

* Prêt Locatif Aidé d'Intégration

** Prêt Locatif à Usage Social

*** Prêt Locatif Social

| | Dotation | Montant en euros engagé | Montant disponible | % consommation de Crédit |
|--------------|----------|-------------------------|--------------------|--------------------------|
| Anah | 2,017 k€ | 1,514 € | 0,503 k€ | 75% |
| BOURGES PLUS | 650 k€ | 523 k€ | 126 k€ | 80% |



Répartition par commune des objectifs réalisés

1/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

Energie'nov

- 4 groupements en formation ou activité (15 entreprises locales impliquées)
- 1^{er} chantier de rénovation Basse Consommation (13 rénovations très performantes)
- 28 prévisites / 7 visites de groupements d'entreprises / 113 ménages accompagnés aux travaux d'économies d'énergie.

Consolidation de la plateforme énergie'nov sous l'égide de l'Europe, de l'Etat et de la Région

- 20 Comités techniques et groupes de travail de suivi des dossiers
- 12 actions de sensibilisation-communication auprès de près de 200 personnes / 60 entreprises et 20 partenaires, malgré la crise sanitaire (dont Salon de l'Habitat, Balade thermographique et Fête de la science).

Pôle de formation bâti-énergie

29 formations présentiellles en 2020, soit 84 jours de formation, malgré la crise sanitaire 131 stagiaires / apprentis / élèves formés sur le site dans le domaine du bâtiment, de la sécurité, de l'énergie et du numérique.



1^{er} projet BBC avant/après travaux

Développement filières

Aménagement d'un espace capteur / domotique dans la matériauthèque
Acquisition d'une nouvelle maquette présentant les techniques de rénovation et de mise en œuvre des matériaux biosourcés
Premières réunions de travail concernant le projet Emerchanvre avec la Région et la Chambre d'agriculture du Cher, pour la mise en place d'une filière chanvre dans la Région Centre val de Loire et le Berry.
Rencontre des organisations professionnelles du bâtiment et d'entreprises diverses



Soirée restitution de la balade thermographique d'Asnières

2/ Perspectives pour 2021

- **Déploiement de la Plateforme énergie'nov** pour massifier la rénovation énergétique performante. Multiplication des projets et suivi de réalisation de niveau BBC rénovation (très performants)

- **Renouvellement de la communication** (modernisation, mise à jour d'information...)

- **Renouvellement et élargissement du partenariat autour de la rénovation**

- **Déploiement de nouveaux services à la rénovation** (matériaux biosourcés, société bancaire de tiers financement, engagement de réflexions d'autres services et acquisition de nouveaux outils de repérage)

- **Nouvelles formations pour les entreprises et les particuliers.**

- **Enrichissement de la matériauthèque ;** exposition sur les matériaux biosourcés.

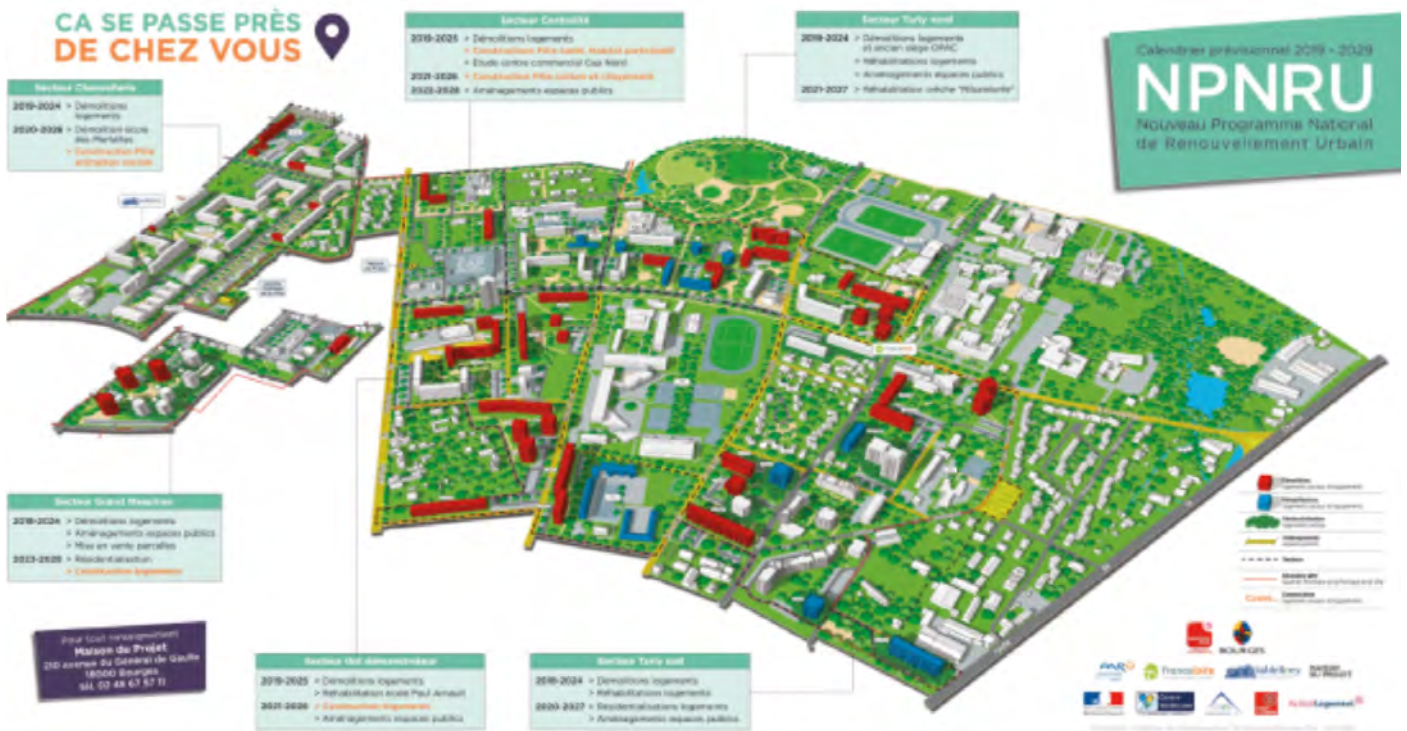
1/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

La mise en image est essentielle pour expliquer les données. Les compétences infographiques du service ont permis de réaliser en interne deux productions destinées in fine aux administrés :

- des **panneaux informatifs** relatifs aux divers matériaux utilisables dans la construction ou réhabilitation, enrichissant la matériauthèque du plateau de formation Praxibat
- la **carte du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain en 3D**, utile à tous les partenaires institutionnels du projet mais aussi aux habitants du territoire concerné ;

L'observatoire a également réalisé la cartographie des projets relevant de la démarche Action Cœur de Ville.

Le service a travaillé en collaboration avec le service Habitat afin de proposer la constitution d'un observatoire local du logement étudiant, dans le cadre d'une réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'Association des Villes Universitaires de France et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme.



2/ Perspectives pour 2021

- produire des données en accompagnement de démarches obligatoires ou contractuelles (PLH, NPRU ...)
- réaliser ou mettre à jour de données et/ou de publications récurrentes (indicateurs socio-économiques, fiches Repères ...)
- structurer un programme annuel de production

CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIAL

1/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

L'année 2020 a été consacrée à l'animation et suivi du programme d'actions du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) avec un accompagnement renforcé auprès des porteurs sur la dématérialisation des dossiers de demandes de subventions.

Aussi dès l'été 2020, l'agglomération a engagé en collaboration avec les communes membres, les bailleurs et la Région la préparation de la révision à mi-parcours du contrat. Ce bilan d'étape devant intervenir avant le 21 juin 2021.

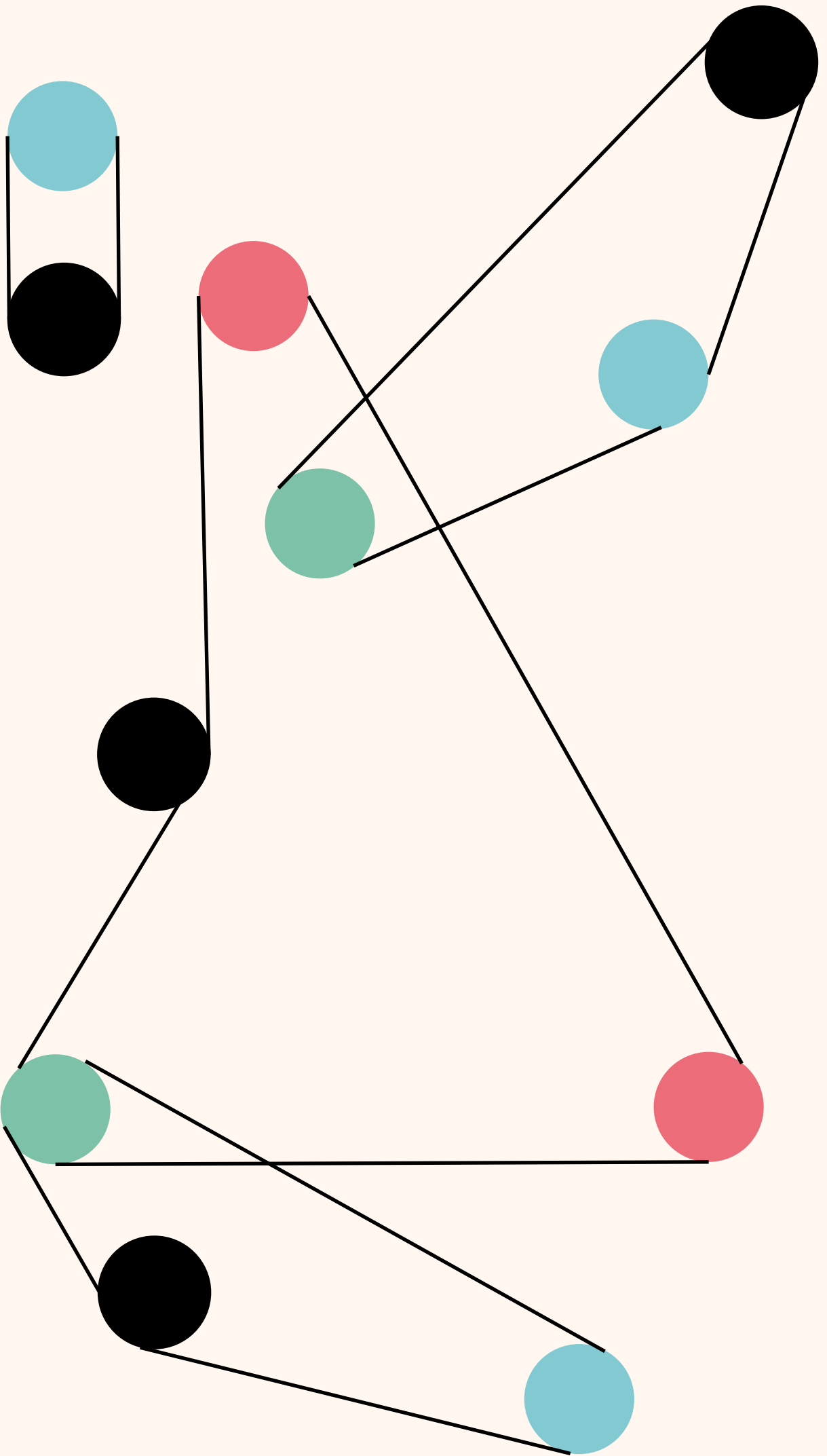
2/ Perspectives pour 2021

L'Année 2021 sera consacrée à la finalisation et à l'approbation du bilan à mi-parcours devant aboutir à la signature d'un avenant n°1 au Contrat entre la Région, l'agglomération et la ville centre et à la poursuite de l'animation, de l'accompagnement et suivi du Contrat dans toutes ses dimensions tout en renforçant la transversalité sur des programmes phares comme le NPRU, Action Cœur de Ville, le PCAET, petites villes de demain, le Contrat Régional de Transition Ecologique...

Une autre perspective en 2021, sera la mise en place d'un 2ème COPIL territorial coprésidé par la région et l'agglomération renforçant les synergies respectives des deux collectivités au service d'un aménagement durable permettant de prolonger les orientations identifiées dans le cadre du CRST.

3/ Chiffres clés 2020

| Projets déposés par BOURGES PLUS en Commission Permanente Régionale | |
|---|----------|
| Année | 2020 |
| Nombre de projets | 26 |
| Taux de consommation de l'enveloppe globale | 38% |
| Montant total des subventions versées de l'année | 1 049 k€ |



1.14

Direction urbanisme

1/ Missions de la Direction

La direction de l'Urbanisme assure la mise en œuvre pour le compte de l'agglomération et des communes des politiques d'urbanisme.

Elle les accompagne tant lors de l'élaboration des documents d'urbanisme qu'à l'occasion de l'instruction des différentes autorisations d'occuper le sol. Elle intervient également dans la définition et l'application de la réglementation des dispositifs publicitaires et des enseignes.

La direction est donc structurée autour de missions principales :

- **Documents d'urbanisme** : Réalisation des dossiers de plan local d'urbanisme et conduite de leur procédure d'élaboration.
- **Règlement Local de Publicité** : Réalisation des études d'élaboration du règlement de sa prescription à son approbation.
- **Droits des sols** : Instruction pour le compte

des communes des autorisations d'occuper le sol (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable de travaux, permis de démolir, certificat d'urbanisme, autorisation de travaux pour les établissements recevant du public, autorisation préalable de publicité et enseigne), conseil aux demandeurs, contrôle de la conformité des travaux.

- **Taxe Locale sur la Publicité et les Enseignes (T.L.P.E.) et redevance sur les enseignes saillantes** : Enregistrement des déclarations, contrôle de conformité, assiette de la taxe.
- **Mesure de contrôle et de police des établissements recevant du public (ERP)**
- **Archéologie Préventive** : Réalisation de chantiers de diagnostic et de fouilles à l'occasion d'opérations d'aménagement et valorisation du mobilier archéologique mis à jour

2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

ACTIVITE DU SERVICE DROIT DES SOLS

➤ **Gestion de la période de confinement de mars à mai :**

L'ensemble du service étant confiné à domicile, un standard téléphonique à distance a été mis en place pendant toute la durée du premier confinement pour maintenir la relation avec l'utilisateur.

➤ **L'instruction des autorisations d'urbanisme s'est poursuivie sous format dématérialisé** pour les agents équipés de matériel informatique adapté et des logiciels métiers.

Les demandes du droit des sols ont chuté de 40% sur cette période, avant de revenir à un rythme normal à partir du mois de juin.

➤ Les principaux permis de construire accordés :

- **Equipements économiques** : Bourges, réaménagement du site de MBDA, avenue d'Issoudun, construction d'un bâtiment à destination d'ateliers et de bureaux de 8700 m².

Bourges, après la démolition de l'ancien site industriel de Rosinox, rue Felix Chedin, permis de construire autorisé pour un nouveau bâtiment à destination d'industrie et de bureaux de 3470 m².

- **Equipements structurants** : Saint Doulchard, extension de l'unité de médecine nucléaire de la clinique Guillaume de Varye.

Bourges, construction d'un hôtel de 78 chambres dans la ZAC du Moutet.

➤ Habitat :

Bourges, projet de résidence senior de 32 logements sur le site de l'ancienne Banque de France, rue Eugène Brisson.

Bourges, 31 logements pour personnes à mobilité réduite dans le lotissement de Baudens.

Poursuite de l'urbanisation du Parc de Breuzes (22 permis de construire de maisons individuelles accordés)

Bourges, réhabilitation de l'immeuble des Forestines, rue Moyenne, pour l'aménagement de 21 logements.

3/ Perspectives pour 2021

ACTIVITÉS DU SERVICE DROIT DES SOLS

- Finalisation du programme de dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour une mise en œuvre effective au 01/01/2022.

- Poursuite du programme de constructions dans le Parc des Breuzes à Bourges : maisons individuelles et résidence senior de 77 logements.

- Ouverture du programme de construction de la ZAC des Champs Chalons à St Germain du Puy.

- Ouverture à l'urbanisation de la tranche 2 de la ZAC de Lahitolle à Bourges, pour un programme d'activités tertiaires.

- Poursuite de l'aménagement du lotissement Baudens, à Bourges : projet d'un immeuble d'habitat collectif de 38 logements et d'un parking de 75 places.

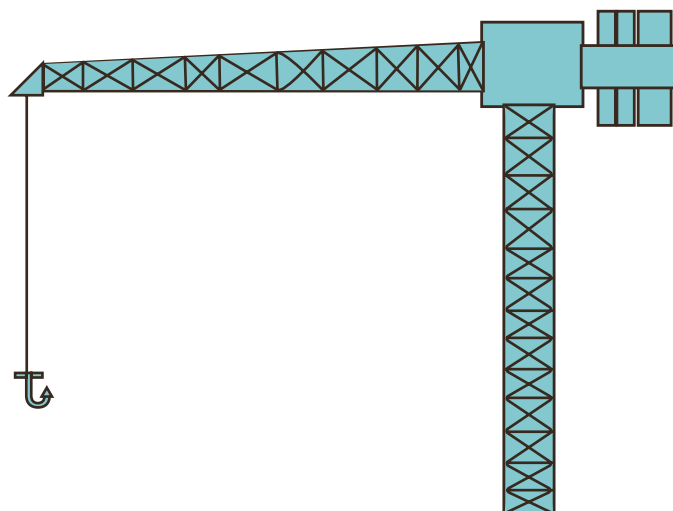
- Projet de lotissement rue Bernard Palissy : 22 logements.

- Projet mixte de logements et d'activités du site du Bon Pasteur.

- Extension de l'entreprise La Bovida au Subdray.

- 2 projets de maisons médicales, rue Barbès et rue Jean Baffier à Bourges.

- Poursuite du programme de construction « Les Hauts de la Chapelle » 51 logements »



4/ Chiffres clés 2020

| Indicateurs Ville de Bourges | | | | |
|---|-------|----------------------------|------|---------|
| Désignation de l'indicateur | Unité | 2019 | | 2020 |
| Nombre de dossiers TLPA instruits | Nb | 338 | | 338 |
| Recettes TLPE afficheurs | k€ | 476 k € | | 461 k € |
| Nombre de dossiers instruits (service Autorisation du droit des sols) | Nb | PC (Permis de Construire) | 263 | 255 |
| | | DP (Déclaration Préalable) | 596 | 585 |
| | | Autres | 2084 | 2187 |
| | | Total | 2943 | 3027 |
| Nombre de conformités réalisées | Nb | 123 | | 115 |
| Nombre d'autorisations d'enseignes | Nb | 142 | | 71 |
| Nombre d'autorisations E.R.P. | Nb | 148 | | 128 |

Indicateurs Communauté d'Agglomération BOURGES PLUS

| Désignation de l'indicateur | Unité | 2019 | | 2020 | |
|---|-------|----------------------------|------|----------------------------|-----|
| | | | | | |
| Nombre de dossiers instruits hors Ville de Bourges (service Autorisation du droit des sols) | Nb | PC (Permis de construire) | 300 | PC (Permis de construire) | 294 |
| | | DP (Déclaration Préalable) | 585 | DP (Déclaration Préalable) | 561 |
| | | Autres | 171 | Autres | 140 |
| | | Total | 1056 | Total | 995 |

| | 2019 PC | 2019 DP | 2020 PC | 2020 DP |
|--------------------------|---------|---------|---------|---------|
| Bourges | 263 | 596 | 255 | 585 |
| Saint Doulochard | 71 | 157 | 56 | 139 |
| Mehun-sur-Yèvre | 51 | 118 | 43 | 95 |
| Trouy | 40 | 43 | 39 | 59 |
| La Chapelle Saint Ursin | 29 | 47 | 48 | 52 |
| Plaimpied Givaudins | 24 | 34 | 16 | 33 |
| Morthomiers | 18 | 8 | 11 | 11 |
| Marmagne | 16 | 41 | 17 | 35 |
| Le Subdray | 13 | 16 | 11 | 16 |
| Saint Germain du Puy | 15 | 63 | 16 | 55 |
| Saint Just | 8 | 14 | 11 | 23 |
| Arcay | 5 | 6 | 6 | 7 |
| Berry Bouy | 5 | 12 | 8 | 16 |
| Saint Michel de volangis | 5 | 15 | 8 | 14 |
| Annoix | 1 | 9 | 0 | 3 |
| Lissay Lochy | 1 | 2 | 4 | 3 |

ACTIVITE PLANIFICATION

Règlement Local de Publicité Intercommunal :

➤ Après deux années d'études, le conseil communautaire a adopté à l'unanimité un nouveau règlement local de publicité lors de sa séance de juin.

➤ L'agglomération s'est dotée d'un règlement modernisé, harmonisé entre les communes, avec pour objectif de réduire sur l'espace public les dispositifs publicitaires par une diminution de leur nombre et de leur taille.

➤ D'ici deux ans, temps accordé aux publicitaires pour mettre aux normes leur parc de panneaux publicitaires, le paysage des entrées de ville sera modifié par la dépose de plus d'une cinquantaine de panneaux.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

➤ Des avis négatifs ont été émis par les services de l'Etat et des personnes associées sur le projet de P.L.U.I. arrêté en juin 2019. De nouveaux élus ont décidé de tenir compte de ces avis pour envisager un nouvel arrêté.

➤ Un complément d'études a été engagé sur les quatre thèmes suivants :

- Réduction de la consommation d'espaces
- Prise en compte de la trame verte et bleue
- Planification du développement commercial
- Protection des captages

➤ Le Comité de pilotage a commencé à se réunir à nouveau en décembre 2020. A cette occasion, les communes ont pu librement s'exprimer sur le contenu de nouvelles orientations et de programmation mais aussi sur les espaces naturels à protéger.

Site Patrimonial Remarquable :

- Dans le cadre du programme d'action cœur de ville, l'agglomération a obtenu un financement de 50% pour la réalisation d'une étude préalable à la définition d'un nouveau Site Patrimonial Remarquable appelé à remplacer l'actuel secteur sauvegardé.

- Un marché d'études a été confié au bureau d'études AEI spécialisé en patrimoine en septembre 2020 afin qu'il assiste la collectivité dans la délimitation du nouveau périmètre de

protection du patrimoine immobilier et urbain de la ville de Bourges.

Plan Local d'Urbanisme de Saint Germain du Puy

Afin de permettre à la commune de Saint Germain du Puy d'engager la phase opérationnelle de commercialisation et de travaux de la Zone d'Aménagement Concerté dite des Champs Chalons, les services de l'agglomération ont élaboré le dossier de modification, conduit la procédure avec notamment l'organisation de l'enquête publique qui s'est tenue en septembre 2020. Le dossier a pu être approuvé lors de la dernière séance de l'année du conseil communautaire.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

- Nouvel arrêt du projet en juin 2021 et organisation de l'enquête publique en novembre.

Site Patrimonial Remarquable :

- Arrêt du projet de nouveau périmètre du Site Patrimonial Remarquable à l'automne 2021 et présentation du dossier à la commission nationale du patrimoine et de l'architecture avant la fin de l'année 2021.

ARCHEOLOGIE PREVENTIVE

En raison de la pandémie et des différents confinements, l'activité du service d'archéologie a été fortement impactée. En effet, des diagnostics ont été suspendus et pour certains reportés à 2021. De plus, les aménageurs ont mis en suspens leurs projets en attendant un apaisement de la situation sanitaire ce qui a eu un impact sur les dépôts de permis de construire et, ainsi, sur la prescription de diagnostics.

1/ Archéologie préventive

Diagnostiques et fouilles d'archéologie préventive
En 2020, le service d'archéologie préventive a accompagné 6 dossiers d'aménagement en réalisant autant de diagnostics répartis sur le territoire de l'agglomération sur les communes de Bourges, de La Chapelle-Saint-Ursin, de Plaimpied-Givaudins et de Trouy. Parmi les découvertes majeures, l'opération des Veullis (La Chapelle-Saint-Ursin) a révélé la présence des restes ténus d'un habitat de la fin de l'âge du bronze (-900/-775 ans av. J.-C), ainsi qu'un habitat et un tumulus du début du second âge du Fer (-500/-400 ans av. J.-C) et de nombreux puits de mine de fer du XIX^e s. Par ailleurs, la tranche 4 de diagnostic conduite route de la Charité (Bourges) a contribué à préciser le tracé d'un aqueduc antique révélé lors d'une opération antérieure, ainsi que les limites d'une occupation du second âge du Fer correspondant aux faubourgs artisanaux d'une résidence princière implantée dès le VI^e s. av. J.-C. sur le promontoire de Bourges.

De même, deux opérations de fouille ont été conduites en cotraitance avec l'Inrap sur le tracé de la future rocade nord-ouest de Bourges, sur la commune de Saint-Doulchard. Il s'agit d'une part des vestiges d'une sépulture collective du Néolithique récent (- 3100/-2900 ans av. J.-C) comprenant les dépouilles d'une quarantaine d'individus, et d'autre part des restes d'un habitat du bronze final (-900/-775 ans av. J.-C) et d'une exploitation agricole du début du Moyen Âge (IX^e et X^e s.).

Une troisième opération de fouille a été réalisée par Bourges Plus sur la commune de Saint-Doulchard au lieu-dit du Détour du Pavé. Ce fut l'occasion d'étudier les vestiges d'une ferme du Moyen Âge, en activité entre le milieu du XI^e s. et le XVIII^e s.



Fig. 1 : Vue de la sépulture collective de Saint-Doulchard.



Fig. 2 : Vue du bâtiment sur poteaux porteurs de la fouille du détour du Pavé.

2/ Chantier des collections : deuxième campagne

L'attribution d'une subvention de la DRAC-Centre Val de Loire a permis la mise en place durant 6 mois d'une deuxième campagne de mise aux normes des collections anciennes du service archéologique. Cette année, 201 contenants ont été traités offrant un gain de place dans les réserves à hauteur de 11 %. Toutefois, l'état sanitaire du mobilier archéologique, les épisodes de confinement et le récolement de l'inventaire n'ont pas permis de traiter autant de caisses que prévu initialement.

3/ Transmission

Dans le courant de l'année universitaire 2019-2020, quatre agents du service ce sont mobilisés pour encadrer six étudiants en master I et II de l'université François Rabelais de Tours, et de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'attribution d'un stage gratifié de 3 mois à l'un de ces étudiants a contribué au développement d'un outil de topographie historique en lien avec le SIG administré par le service.

Par ailleurs, l'accueil de six collégiens dans le cadre d'un stage d'observation en milieu professionnel a permis de transmettre le goût de notre métier à des adolescents sensibles au patrimoine et à l'histoire de Bourges et de son territoire.

2/ Actions de médiation culturelle

Dans le courant de l'année 2020, le service d'archéologie préventive a assuré des animations dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie, des Journées Européennes du Patrimoine et de la Fête de la Science.

L'exposition intitulée «le quartier Avaricum au fil du temps», conçue par le service et présentée au musée du Berry 2019, a été montée en mars 2020 au sein de la bibliothèque de la commune de Morthomiers (du 6 au 15 mars. Fermeture prématurée en raison du confinement) et dans les locaux de l'office de tourisme de Mehun-sur-Yèvre (du 1er juillet au 30 septembre).

Fig. 3 : Animation « domestic'ation ! » lors de la Fête de la science (Bourges).



3/ Indicateurs

| Année | 2019 | 2020 |
|--|------|------|
| Nombre de diagnostics préventifs | 9 | 6 |
| Nombre de fouilles préventives | 1 | 3 |
| Nombre d'actions de médiation culturelle | 10 | 4 |

1.15

Direction action cœur de ville

1/ Missions de la Direction

Direction de mission dédiée depuis octobre 2019 à la démarche Action Cœur de Ville, elle assure la coordination et la supervision de l'ensemble du programme d'action Cœur de Ville, (aménagement urbain et végétal, habitat, commerces, mobilité et déplacements animation culturelle et touristique, projets structurants, programmation urbaine, ...). Elle anime, coordonne et supervise l'équipe projet dédiée à la démarche Action Cœur de Ville.

Elle assure le pilotage de projets, dans ce cadre (études, appels à projets, maîtrise d'ouvrage d'espaces publics, concertation publique), ainsi que le suivi financier du programme d'actions et la recherche des financements croisés auprès des partenaires. Elle assure l'impulsion et l'animation du réseau des acteurs locaux du territoire partenaires de la démarche Action Cœur de ville.

2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

➤ **Organisation du pilotage de la démarche :**

En fin d'année 2019 l'organisation du pilotage du programme se met en place : Les deux collectivités s'organisent pour travailler en mode projet en regroupant en équipe les 24 chefs de projets répartis dans les différents services des collectivités, concrétisant la volonté de la ville et de l'agglomération de réussir ce programme ambitieux, indispensable au renforcement de l'attractivité du territoire intercommunal. Elle se traduit par :

- . La poursuite des points hebdomadaires des élus ACV (ville et agglomération)
- . La mise en place d'un COPIL restreint ACV, composé d'élus de la Ville de Bourges et de l'agglomération Bourges Plus, du Cabinet, de la direction générale et du directeur de projet ACV.

Il se réunit tous les 15 jours afin d'appréhender les points de blocage, d'arbitrage sur les actions qui le nécessitent.

. Une réunion mensuelle du directeur de projet avec le référent technique local ACV (préfecture).

. La mise en place des réunions de revue de projets tous les 2 mois avec l'ensemble des chefs de projet des opérations, en présence des membres du COPIL restreint et des directeurs financiers.

Des tableaux financiers ont été mis en places avec les directions financières pour assurer le suivi financier des opérations.

➤ **Les perturbations liées à la crise sanitaire du COVID et les échéances municipales reculées en juin :**

Le premier confinement strict lié à la crise sanitaire, du 17 mars au 11 mai 2020, a perturbé considérablement le travail transversal des équipes, chacun devant s'adapter à un repli en télétravail dans son domicile. Cette période inédite intervient juste après le 1er tour des échéances municipales. Le 2ème tour, repoussé à la fin du mois de juin, laissera aux exécutifs la priorité de gestion de la crise sanitaire. Les services devront faire face à la nouvelle organisation de travail avec des équipes éclatées. Un très sérieux coup d'arrêt est porté à la dynamique ACV impulsée au dernier trimestre 2019. Elus et services sont mobilisés sur la gestion des priorités générées par la crise sanitaire. La démobilisation s'installe. Des retards dans l'avancement des actions sont constatés et des réorientations de crédits doivent être envisagées pour faire face aux dépenses imprévues. La première rencontre des 13 villes ACV de la région CVL prévue à Bourges le 20 mars est annulée. C'est le balbutiement de la poursuite des réunions par visio-conférence. Les outils sont méconnus, non maîtrisés.

➤ **Des études abouties début 2020 sans restitution partenariale :**

L'élaboration du Plan Guide du quartier Séraucourt (AM 30), les études sur les bâtiments vacants (AM 26) Hôtel Dieu, requalification de la MCB1 autour de la filière Musique (AM 13) n'ont pas été partagées avec les partenaires et n'ont pas eu le suivi attendu.

➤ **Les opérations pilotées par la direction ACV :**

. Requalification des espaces publics majeurs du centre-ville de Bourges (AM 27):

Pilotage de l'étude en vue de l'élaboration d'une charte d'aménagement qui devra servir de fil rouge aux travaux lourds à entreprendre pour les dix prochaines années, en associant services, élus et habitants. Cahier des charges finalisé de manière collégiale, consultation effectuée durant la crise sanitaire, et analyse des 17 offres reçues.

Marché attribué en octobre au groupement composé du cabinet d'urbanisme La Fabrique Urbaine, associant un architecte du patrimoine

Gautier Bicheron, un bureau d'études techniques OTE Ingénierie, un bureau d'études transport Transitec. La mission a démarré à l'automne 2020.

. Elaboration du guide des biens vacants et faisabilité d'une concession d'aménagement:

Un groupe de travail sur les biens vacants a été constitué, réunissant au départ les services urbanisme, commerce, foncier et habitat. Suite à un repérage réalisé dans le cadre de l'OPAH-RU, des fiches ont été établies par bien vacant repéré. Des réunions mensuelles permettent de suivre l'évolution. Début 2020, le constat est établi : si certains biens communaux peuvent trouver des solutions de vente pour sortir de la vacance, une méthode de travail se met en place pour envisager les montages d'opérations à finaliser (échanges engagés avec la Banque des Territoires et la CDC Habitat) dans le cadre d'opérations complexes afin de lutter contre la déshérence et la vacance de certains bâtiments qui nuisent à la qualité du cadre de vie dans le cœur de ville et sont parfois dangereux. La réalisation du guide des biens vacants a permis de mobiliser la CDC Habitat et la Banque des Territoires sur l'opportunité d'une concession d'aménagement sur le centre-ville de Bourges. Finalement en février 2020, en accord avec les élus, et pour faciliter la démarche, la Banque des Territoires sollicite par bon de commande le bureau d'études Espélia dont la mission démarrera en mai 2020 par visioconférence. La mission restera en arrêt pendant l'été dans l'attente de la validation des nouveaux élus qui interviendra en octobre.

➤ **Suivi de la réalisation du programme par axe en 2019/2020**

Le suivi du programme se met en place avec les revues de projet, interrompues entre février et novembre 2020.

➤ **Avenant n°2 à la convention pluriannuelle ACV (Comité de Projet du 16/12/20)**

Intégration au programme de 8 nouvelles actions

3/ Perspectives pour 2021

- **Reprise du pilotage du programme avec le renouvellement de la gouvernance :**

(COPIL restreint Ville et Agglomération) tous les 15 jours ; revues de projet tous les 2 mois

- **Elaboration de la charte d'aménagement des espaces publics :** (AM 29)

Elle permettra d'avoir un guide pour l'aménagement du centre-ville de Bourges. Débutée fin 2020, la mission se déroulera sur toute l'année 2021.

- **Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour la réhabilitation du Couvent des Augustins (AM 29)**

Action se déroulant avec le soutien de l'Etat dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt national lancé en 2019 « Réinventons nos cœurs de ville »

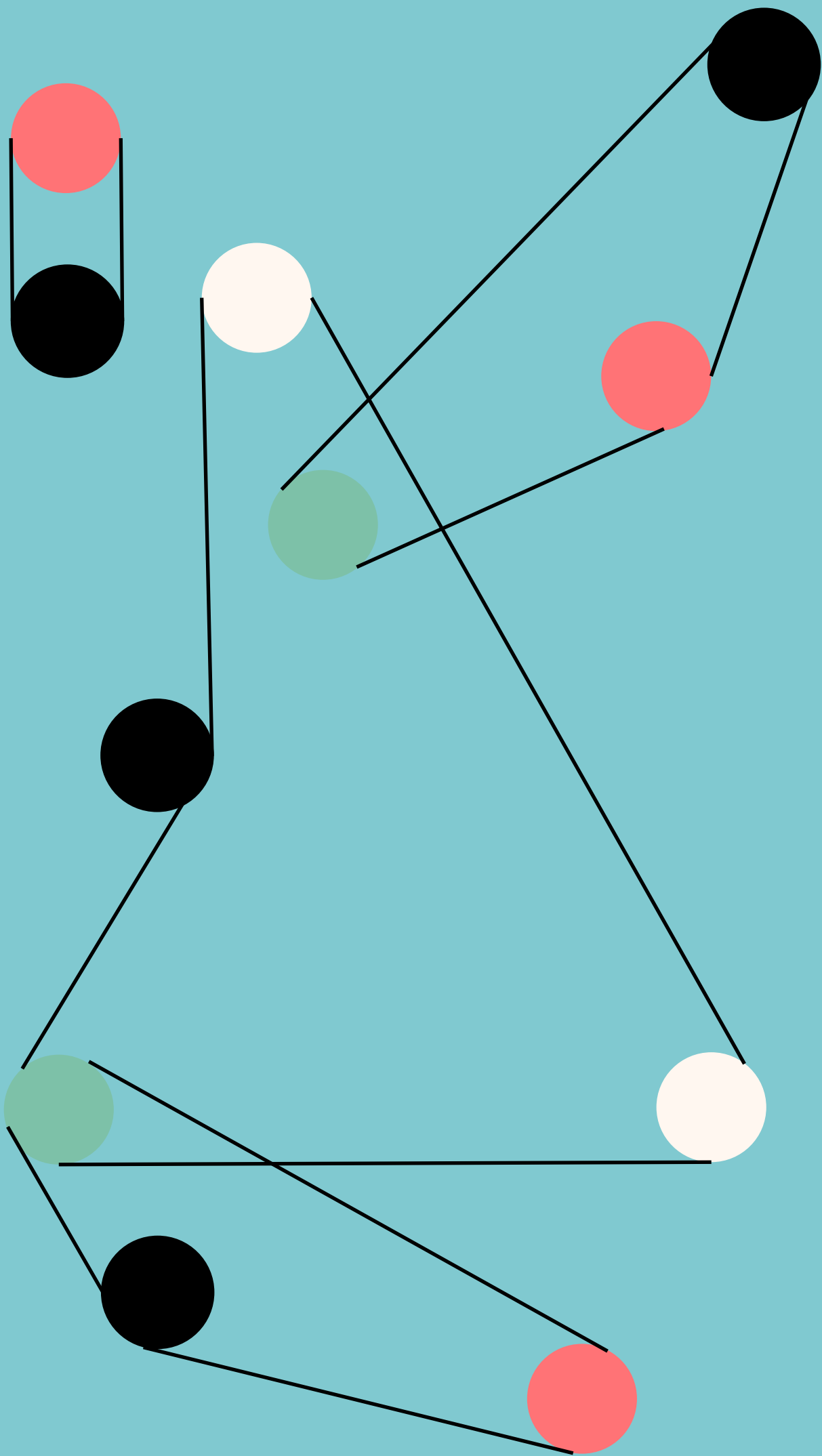
- **Finalisation des « outils » concession d'aménagement/Foncière de revitalisation**

Précision des objectifs et périmètre, en vue de l'intensification des requalifications en centre-ville

4/ Chiffres clés 2020

Montant du programme ACV : 85 millions d'euros TTC, toutes maîtrises d'ouvrages confondues, à réaliser avant fin 2026





Rapport Agglomération Bourges plus

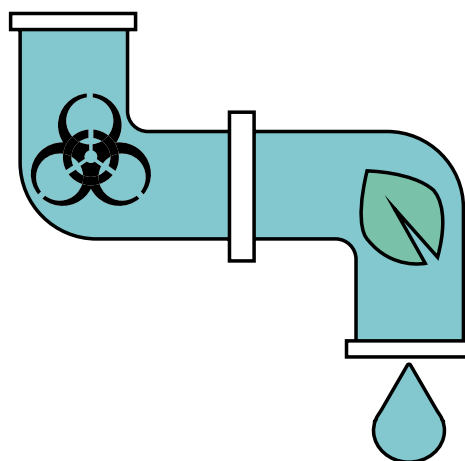


2.01

Direction de l'assainissement

1/ Missions de la Direction

- Collecte, transport et épuration des eaux usées domestiques et industrielles conventionnées
- Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectifs



2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

Poursuite des travaux structurants issus du schéma-directeur d'assainissement établi en 2008, et notamment la construction de la nouvelle station d'épuration communautaire située à Bourges. Les travaux de génie civil des ouvrages et bassins profonds ont été achevés.

Parallèlement, des **solutions d'assainissement optimisées et innovantes ont été mises en service**, à l'occasion de l'aménagement de la ZAC des Breuzes à Bourges (restructuration d'ampleur du réseau de collecte des eaux usées, bénéficiant à l'ensemble des zones d'activités situées à proximité de l'échangeur autoroutier).

Dans un **contexte de crise sanitaire**, et notamment du 1^{er} confinement strict entre avril et mai 2020, l'activité de pose de collecteurs d'eaux usées a été fortement ralentie. La création de nouveaux raccordements, (41 unités en 2020, en diminution de 42 % par rapport à 2019), témoigne d'un net recul de l'activité de construction.

Le service rendu à l'utilisateur, notamment **l'activité curative de désobstruction des réseaux et les contrôles réglementaires des dispositifs d'assainissement non collectifs**, a été assuré tout au long de l'année.

3/ Perspectives pour 2021

Poursuite des travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration communautaire à Bourges (impact budgétaire de 10 M€ HT sur l'exercice)

Prise en compte des projets avec la dimension globale du cycle de l'Eau, suite au transfert de la compétence eaux pluviales à l'échelon communautaire.

Collaboration renforcée avec la nouvelle usine MONIN de Bourges, dans un contexte d'installation pilote sur site, visant une suppression des rejets des eaux usées de process vers le réseau public d'assainissement.

4/ Chiffres clés 2020

Le taux de renouvellement des réseaux est logiquement en baisse, dans un contexte de crise sanitaire (0,17 %).

Le tarif de la redevance d'assainissement est de 2,44 € TTC par m³ d'eau, soit un total de 293,04 € TTC pour une facture-type de 120 m³. (NB : Selon l'Observatoire des Services Publics d'eau et d'Assainissement, 80% de la population française bénéficie d'un prix de l'assainissement

collectif compris entre 1,34 €/m³ et 2,87 €/m³ ; source : synthèse septembre 2018, base : données 2015).

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 12 000 000 € HT pour l'année 2020, en recul limité par rapport à l'exercice 2019, malgré l'absence de rejets industriels durant le 1^{er} confinement strict.

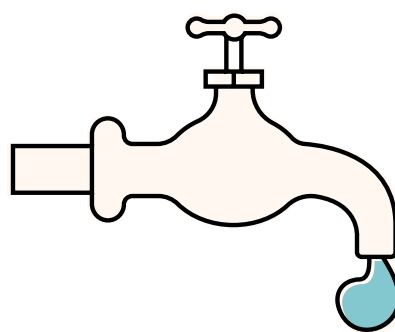
Retrouvez sur le site internet de Bourges plus le rapport sur le prix et la qualité du service 2020

2.02

Direction de l'eau

1/ Missions de la Direction

La Communauté d'Agglomération a pris la compétence eau potable dès sa création en 2002 et assume le financement du renouvellement des réseaux pour l'ensemble de son territoire. Le service est principalement géré en régie, seule la commune de Mehun-sur-Yèvre qui a intégré l'agglomération au 1er janvier 2019, est gérée en délégation de service par la société Veolia jusqu'au 30 juin 2023.



2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

L'année 2020 aura été perturbée par le confinement et la crise sanitaire liée à la COVID19. Durant cette période, le service a maintenu l'ensemble de ses missions pour garantir l'approvisionnement en eau de ses abonnés et réparer les fuites sur canalisations.

Le premier évènement de l'année est la fin du déploiement en masse de l'automatisation de la relève des compteurs d'eau. Au 1er février, 93% des compteurs étaient équipés. Cela a permis au service de facturer une consommation au plus juste sans estimation pour une majorité d'abonnés durant la crise sanitaire.

Le renouvellement des conduites et des branchements en plomb ont été significativement impactés par le confinement avec une réalisation d'environ

la moitié des chantiers prévus. Toutefois, d'importants travaux en secteur rural sur les communes de Berry Bouy et Vorly permettent de maintenir le taux de renouvellement des réseaux.

Concernant la production d'eau potable, l'année a été marquée par un incendie dans le local électrique de la station du Porche qui a entraîné une indisponibilité de la ressource durant 3 mois. L'approvisionnement en eau de l'agglomération a été assuré par une augmentation de la production des stations du Porche et de Saint-Ursin. Si l'évènement est passé inaperçu pour le consommateur, il a engendré une augmentation significative de la consommation d'électricité du service.

3/ Perspectives pour 2021

L'année 2021 sera marquée par l'avancement d'un projet important :

la poursuite de la sécurisation des capacités de production d'eau potable sur le territoire de l'agglomération. Les investigations vont se poursuivre pour évaluer le potentiel d'un forage de substitution à ceux de Saint-Ursin, tandis qu'un des 3 forages abandonnés depuis quelques années sera comblé.

4/ Chiffres clés 2020

Durant l'année, **les 40 804 abonnés** (dont 3 442 pour Mehun-sur-Yèvre) **ont consommé 5 675 733 m³ et 1 073 287 m³ ont été vendus à des collectivités voisines.**

Retrouvez sur le site internet de Bourges plus le rapport sur le prix et la qualité du service 2020

2.03

Direction environnement et développement durable

1/ Missions de la Direction

➤ **Collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets d'emballage et des papiers en porte à porte**, du verre en points d'apport volontaire et des autres déchets en déchèterie.

➤ **Tri, traitement de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés**

➤ **Fourniture et maintenance des bacs nécessaires à la collecte en porte à porte** et des colonnes d'apport volontaires en régie.

➤ **Mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets.**

➤ **Sensibilisation des usagers au tri des déchets** et à la diminution des déchets produits par la tenue de stands, des actions en porte à porte, des interventions en milieu scolaire.

➤ **Proposition et mise en œuvre de la politique « développement durable »** avec en particulier l'élaboration et l'animation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), du bilan carbone, du Printemps de l'Ecologie, du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, du suivi de la qualité de l'air, ...

➤ **Participation aux projets des autres services de la Ville de Bourges et de Bourges Plus**, en particulier ceux relatifs à l'aménagement pour proposer des optimisations sur la prise en compte des enjeux environnementaux (biodiversité, énergie, ...)



2/ Actions phares 2020

/ faits marquants 2020

➤ **La crise sanitaire et les périodes de confinement ont fortement impacté le déroulement des missions et des services aux usagers** : fermeture des déchèteries pendant plus d'un mois, suspension de la collecte des encombrants, arrêt de plusieurs actions liées au Programme Local de Prévention des Déchets pendant la durée du confinement, ...

➤ **Un nouveau marché de collecte en porte à porte des ordures ménagères et assimilées a débuté avec plusieurs évolutions importantes** :

- Le changement des consignes de tri puisque les papiers sont désormais mis dans le bac jaune avec les déchets d'emballage, facilitant le geste de tri pour l'utilisateur

- L'utilisation de bennes de collecte alimentées par du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV), dans le cadre d'une démarche cohérente avec le PCAET, qui promeut le développement des énergies renouvelables dont les unités de méthanisation

➤ **Le projet de centre de tri interdépartemental s'est poursuivi**, la Société Publique Locale Tri Berry Nivernais a mené la consultation pour le choix d'un prestataire. L'objectif est de pouvoir respecter les obligations de mise en place des Extensions des Consignes de Tri des plastiques à échéance du 31 décembre 2022.

➤ Dans le cadre des **nouvelles réflexions engagées sur le PLUI**, la Direction a plus particulièrement participé à l'identification des éléments de trames vertes et bleues pouvant être identifiés dans les différentes communes ainsi qu'à la réalisation de propositions relatives au développement des énergies renouvelables.

➤ Une réflexion a été engagée afin de définir une politique liée aux deux nouvelles délégations « trame noire » et « trame verte et biodiversité », ceci pour pouvoir lancer à court terme des actions portées par Bourges Plus sur ces thématiques.

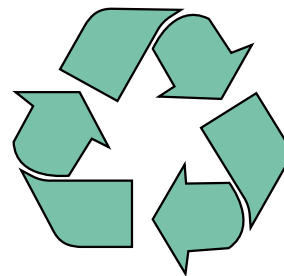
➤ **Le diagnostic préalable à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été mis à jour** et le programme d'actions a été finalisé. En parallèle, différentes actions portées par Bourges Plus ont débuté :

- Un cadastre solaire a été créé. Cet outil, mis à la disposition des habitants et entreprises du territoire, permettra à chacun de pouvoir évaluer le potentiel de sa toiture et de simuler les impacts économiques et environnementaux de la pose de panneaux solaires.

- Un partenariat a été engagé avec GRDF pour promouvoir le remplacement des chaudières fioul par des chaudières ayant un impact plus faible en matière de qualité de l'air.

➤ **Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de Bourges Plus a été mis en jour**. Sont ainsi concernés 5,6 km de voiries d'intérêt communautaires. Les actions déjà existantes ont été reconduites : prendre en compte le bruit dans les documents de planification urbaine, dans les opérations d'entretien et de réfection de voiries, développer les modes de déplacements alternatifs à l'usage de la voiture individuelle.

➤ **Bourges Plus s'est engagée dans un projet européen LIFE-LETSGO4CLIMATE** dont l'objectif principal est d'expérimenter une démarche d'appropriation citoyenne de la transition énergétique. Au menu : sobriété énergétique et création de communauté d'énergie renouvelable/citoyenne.



3/ Perspectives pour 2021

➤ **Le programme de modernisation des déchèteries de l'agglomération va se poursuivre avec :**

- **La modernisation de la déchèterie des quatre vents** avec notamment la création d'un bassin de rétention des eaux et d'un bâtiment qui accueillera les déchets dangereux, les déchets électriques et les pneumatiques à l'abri des intempéries. La circulation sur le site sera par ailleurs améliorée.

- **L'agrandissement de la déchèterie de Saint Doulchard** permettant notamment d'améliorer les conditions de circulation sur le site et la dépose à plat des déchets verts sur une aire dédiée

➤ **Une étude pour la faisabilité de la mise en place d'une gestion séparée des biodéchets sera réalisée** et devra aboutir au choix d'un scénario pour la gestion de ce flux qui pourra aller de la généralisation du compostage domestique et/ou partagé à la généralisation de la collecte en porte à porte de ce flux.

➤ **Le Plan Climat Air Energie territorial va être arrêté**, faire l'objet d'une consultation du public avant son adoption prévue au dernier trimestre 2021 ; les outils de suivi vont être finalisés et la gouvernance précisée dans le cadre du début de sa mise en œuvre. Une réflexion va plus particulièrement être lancée pour positionner la collectivité en tant qu'animatrice et porteuse de projets de production d'énergie solaire que ce soit en utilisant des toitures de bâtiments publics ou au sol sur des friches industrielles

➤ **Dans le cadre d'un référentiel national, Cit'ergie, Bourges Plus va s'engager dans un processus de labellisation de sa politique climat air énergie**, dont le périmètre concernera l'ensemble de ses compétences

➤ **Le référentiel « économie circulaire » sera également expérimenté** pour aider la collectivité à définir une politique en faveur de cette thématique.

➤ **Un travail de concertation va être mené avec l'ensemble des communes** afin de réduire l'impact de l'éclairage public sur la biodiversité et ainsi développer la trame noire du territoire. Une étude réalisée en partenariat avec la Direction Voirie va permettre d'identifier et chiffrer les travaux à réaliser sur le patrimoine d'éclairage public de Bourges Plus, notamment dans les zones d'activités.

➤ **Dans la cadre de la compétence « trame verte », une étude va être initiée sur l'ensemble du territoire afin de pouvoir disposer d'une cartographie précise de l'ensemble des éléments naturels de l'agglomération** en vue de renforcer leur protection à l'occasion d'une modification ou d'une révision du PLUi. Cette étude a également comme objectif de disposer d'un programme d'actions sur 5 ans sur les corridors écologiques à mettre en œuvre pour renforcer la trame verte du territoire.

➤ **LIFE-LETSGO4CLIMATE débutera concrètement en fin d'année 2021.**

4/ Chiffres clés 2020

➤ En 10 ans :

- La collecte des déchets d'emballage et papiers a progressé de plus de 20% et celle du verre de près de 10%,

- La production d'ordures ménagères résiduelles a diminué de 10 %,

- Les quantités de déchets collectés en déchèterie ont augmenté de 15%

- La production globale de déchets ménagers et assimilés a augmenté de 2 %

Ces différents résultats témoignent d'une amélioration du geste de tri par les habitants permettant ainsi un meilleur recyclage de nombreux matériaux (métaux, plastiques, papiers, verre, bois, ...) mais également d'une production globale de déchets par habitant qui reste élevée justifiant d'autant plus l'intérêt du programme local de prévention des déchets.

➤ **Le projet de programme d'actions du plan climat contient 5 axes d'interventions prioritaires**, représentant 26-fiches actions regroupant 83 opérations. 55% de ces opérations seront pilotés par d'autres structures que BOURGES PLUS.

➤ **Le projet de Plan Climat vise une diminution de la consommation d'énergie** du territoire de 20% entre 2012 et 2030, une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 47% entre 2012 et 2030, et un développement des énergies renouvelables qui permettra de couvrir 33% des besoins énergétiques du territoire en 2030.

Retrouvez sur le site internet de Bourges plus le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2020.



2.04

Direction des finances

1/ Missions de la Direction

Le service est composé de 8 personnes :

- **Secteur « qualité comptable »** :
mandatement des dépenses ; émission des titres de recettes et suivi de l'exécution des marchés.
- **Secteur « élaboration budgétaire »** :
prévision budgétaire ; confection des budgets, contrôle des engagements de dépenses ; suivi du patrimoine ; administration de l'application budgétaire et comptable ; suivi des différentes conventions de prestations de services et de mises à disposition de moyens progressivement validées depuis 2015 entre l'EPCI et les communes.

- **Secteur « ressources et financements »** : gestion des fonds de concours aux communes membres ; recherche de financements et suivi de la fiscalité, de la dette, du FCTVA et de la TVA.

- **Observatoire fiscal mutualisé** commun à l'ensemble de l'agglomération et au bénéfice de l'ensemble des communes membres.

2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

➤ Relations avec les communes membres :

- Révision du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité Communautaire de Bourges Plus dans lequel a été créé le nouveau dispositif Dotation Intercommunale de Solidarité aux Communes.

- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : organisation d'une réunion de la CLECT pour validation des différents projets impactant les attributions de compensation et en particulier la clause dérogatoire concernant la compétence Gestion des eaux pluviales urbaines

- Fonds de concours aux communes : 16 projets ont donné lieu à délibération d'attribution

➤ Suivi des financements

- Obtention de subventions dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) d'un montant global de 1 395 206 € pour des opérations d'investissements sur les budgets assainissement collectif et Lahitolle.

- Bonification des subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour l'opération de réhabilitation et de mise aux normes de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art (ENSA) de Bourges passant ainsi de 20% à 40% d'aide, le montant total de la subvention s'élevant à 948 453.39 €.

➤ **Modernisation/Dématérialisation complète de la chaîne comptable et financière :** Poursuite des travaux de mise en place des nouvelles interfaces avec le logiciel facturier « Eau et Assainissement »

➤ **Clôture du budget annexe** Parc d'activités de la Voie Romaine suite fin d'aménagement de la zone d'activités

➤ **Régie :** création de la régie de recettes « Aire d'Accueil Gens du Voyage de Mehun sur Yèvre »

➤ **Dette :**
- remboursement anticipé de 558 000 € effectué sur le budget de l'Eau

- Une consultation bancaire long terme suivie de contrats portant sur 1 M€

➤ **Optimisation de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité :** lancement d'une mission visant à réduire le poids de la taxe sur les factures payées par les budgets eau et assainissement

➤ **Observatoire fiscal :**
- Réalisation d'analyses d'impacts diverses des effets de la crise sanitaire sur les ressources fiscales du territoire communautaire en fonction des modifications réglementaires fiscales (dont Cotisation Foncière des Entreprises -CFE-/ Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises -CVAE-),

- Accompagnement du prestataire dans le cadre du diagnostic des ressources fiscales 2019 et des analyses prospectives,

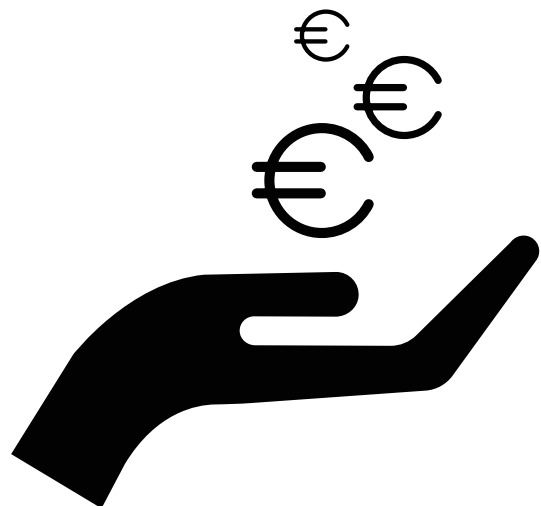
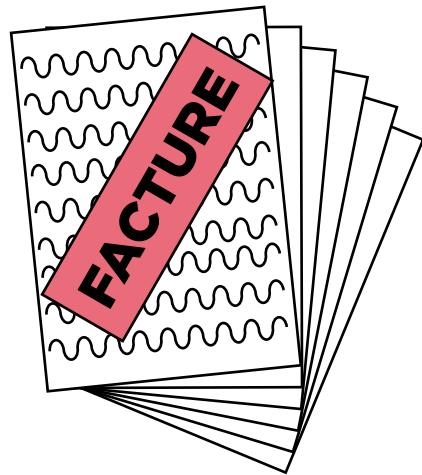
- Poursuite des travaux de fiabilisation des bases fiscales : suivi des implantations nouvelles, déménagements, cessations d'activité et contrôle de cohérence de l'évolution des ressources afférentes

➤ **COVID 19 :**

- Mandatement des aides aux entreprises dans le cadre du fonds de soutien créé en 2020 (Fonds de soutien de 1,5 M€)

- Achat de masques réutilisables + Conventions de fourniture de masques pour les communes

- Fiscalité : dégrèvement exceptionnel de 2/3 de la CFE 2020



3/ Perspectives pour 2021

- Acquisition d'un module de suivi des garanties d'emprunts afin d'affiner les analyses et faciliter l'élaboration des maquettes budgétaires

- Travaux préparatoires à la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable M57 au 01/01/2022

- Lancement des opérations visant à améliorer la mise à disposition des informations financières dans le cadre du projet OPEN DATA

- Poursuite de la démarche de modernisation des moyens de paiement : mise en œuvre du projet PAYFIP pour l'ensemble des recettes de la collectivité

4/ Chiffres clés 2020

➤ **Budget consolidé** (dépenses réelles tous budgets confondus, hors résultats antérieurs) : 137.9 M€ répartis sur 9 budgets dont 46 M€ en investissement

➤ **Exécution comptable :**

- Presque 7 000 factures ont été reçues au cours de l'année 2020 dont plus de 81 % transmises via CHORUS PRO

- Le nombre de pièces comptables émises en 2020, à savoir les mandats de paiement et les titres de recettes, s'est élevé à 11 977

- L'exécution des dépenses a concerné 266 marchés en 2020 soit un montant total de près de 52,31 M€ mandatés dans le cadre de marchés.

- Délai global de paiement : 25 jours

- Taux d'exécution des dépenses d'investissement : 76.4%

➤ **Suivi financier du projet de construction de la nouvelle station d'épuration communautaire :**

- Mandaté 2020 : 23,7 M€

- Subventions perçues 2020 : 7,2 M€

- Emprunts 2020 mobilisés : 16 M€

➤ **Subventions d'investissement perçues et fonds de concours versés aux communes en 2019**

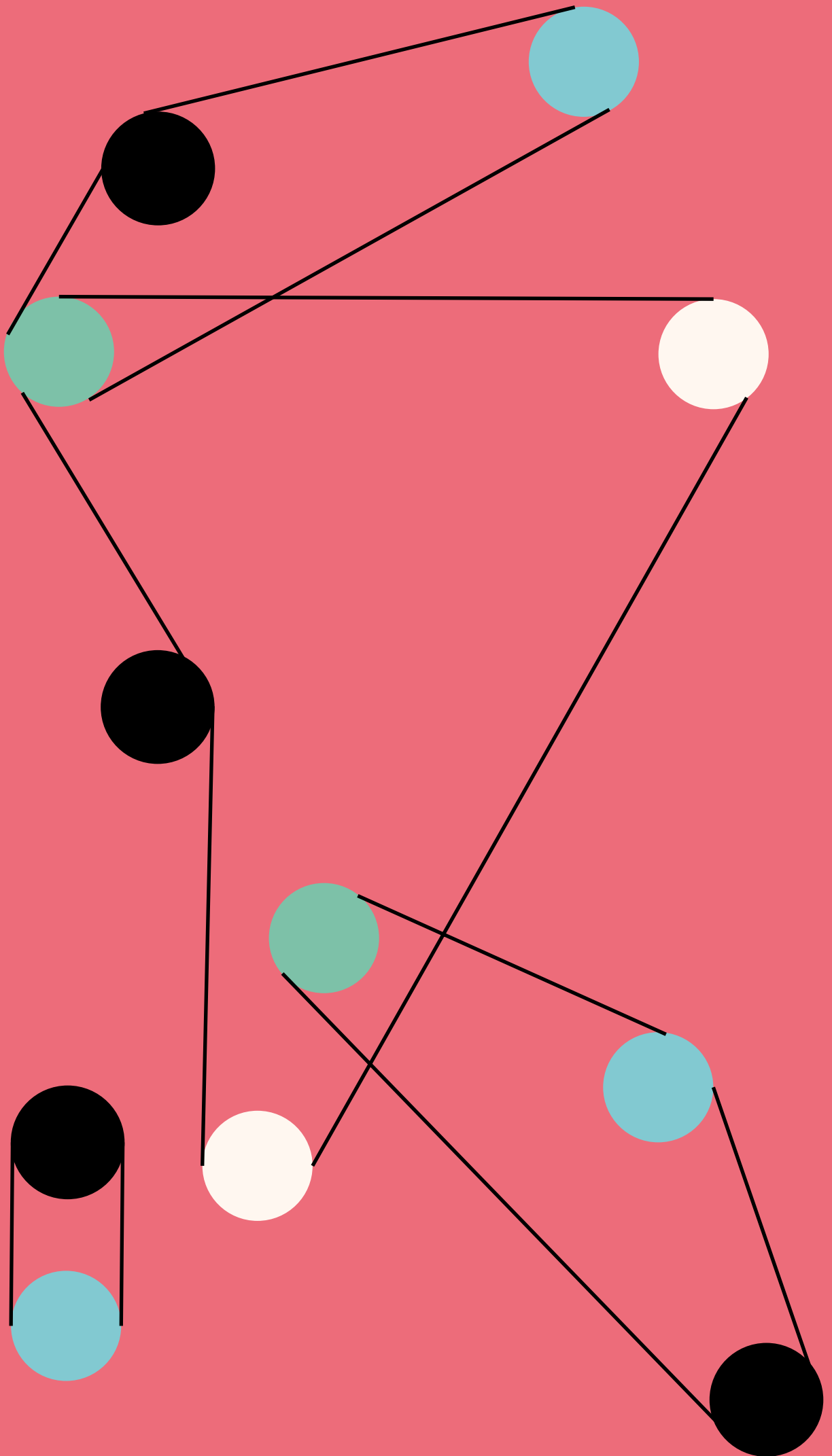
- Subventions d'investissement perçues : 9.1 M €

- Fonds de concours versés aux communes : 801 000€

➤ **Divers**

- Taux d'intérêt moyen de la dette : 1,57 % au 31/12/2020

- Nombre de délibérations du service : 73



2.05

Direction du développement économique

1/ Missions de la Direction

- **Accompagner les entreprises du territoire** dans leurs phases de création et de développement

- **Proposer des outils adaptés aux entrepreneurs**, notamment un incubateur, une pépinière, un hôtel d'entreprises, une aide à la recherche foncière ou immobilière

- **Renforcer la notoriété et l'attractivité du territoire** auprès des décideurs

- **Favoriser les implantations d'entreprises** et la commercialisation des zones d'activités

- **Consolider les filières économiques du territoire** et mettre les acteurs en réseau (défense, tourisme, cybersécurité), afin de créer de la valeur ajoutée

- **Coordonner et soutenir les acteurs de la filière défense/ sécurité**, grâce au pilotage et à l'animation du réseau du Centre de Ressources des Industries de Défense (CID)

- **Assurer le suivi et le développement des activités de l'Aéroport**, en lien avec le délégataire

- **Piloter et animer le dispositif d'accueil et d'accompagnement Bourges Vie Nouvelle**



2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

➤ **Mise en place d'une cellule de coordination économique de crise** pour aider les entreprises au cours de la pandémie Covid avec les chambres consulaires, l'agence de développement régional Dev Up et Bourges Plus. Réalisation d'une opération de prise de contacts massive des entreprises et commerçants.

➤ **Lancement du 1er concours innovation DEFSTART** : concours et programme d'accélération destiné à faire venir sur le territoire de Bourges Plus des startups intervenantes dans

les domaines défense, sécurité, cyber sécurité, maintenance en condition opérationnelle, et santé des armées.

Une conférence de presse de lancement s'est tenue le 4 septembre 2020. Le concours était ouvert du 14 septembre au 11 décembre 2020.

Le concours a permis d'initialiser des partenariats avec le groupe SII, l'incubateur Generate du GICAT, Bpifrance, en s'appuyant également sur les équipes de la CCI 18.

➤ **Labellisation « La Fabrique Défense »** obtenue auprès du Ministère des Armées

La démarche « La Fabrique Défense » lancée par le Ministère des Armées a pour objectif de promouvoir auprès des jeunes de tous profils et tous horizons, l'esprit Défense, renforcer le lien Armée/Nation et faire émerger une culture stratégique européenne.

Organisation d'un évènement le 15 janvier 2020 avec 5 thématiques :

Les civils dans la Défense

La féminisation des métiers de la Défense

Les questions environnementales dans la Défense

L'armée du futur

La cyber-sécurité

- Des stands avec échanges sur les métiers dans la Défense

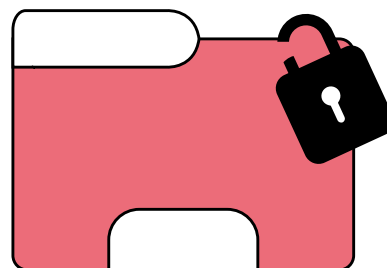
- Des expositions/démonstrations de matériels ou simulateurs

➤ **Déploiement de la nouvelle organisation de la direction** (suite comité technique d'octobre 2019)

➤ **Lancement du recrutement d'un manager de commerce pour la redynamisation du commerce des bourgs et du cœur d'agglomération et d'un chef de service accompagnement des entreprises**

➤ **Adhésion au GIP Cafés Culture** : mise en œuvre de l'aide à l'emploi de professionnels du spectacle dans les hôtels, cafés et restaurants

➤ **Participation pour la Direction à l'appel à projet AD2T/ Kiss Kiss Bank Bank**



3/ Perspectives pour 2021

➤ **Reprise en régie directe de l'incubateur**, pépinière, hôtel d'entreprises par Bourges Plus avec pour objectif d'accompagner les porteurs de projet innovant et les entreprises en développement et d'optimiser les moyens

➤ **Lancement du dispositif « Bourges Vie Nouvelle »** piloté par la direction :

- mise en place de la cellule d'attractivité et d'accueil de nouvelles populations

- création d'une offre pour accompagner les entreprises dans le déploiement de la marque de territoire

➤ **Définition d'une stratégie de développement touristique pour l'Agglomération**

➤ **Mise en place de la nouvelle délégation de service public pour l'aéroport de Bourges**

➤ **Aboutissement du 1er concours DefStart** et installation de deux entreprises dans la pépinière de Bourges. Lancement de la

première promotion de l'Accélérateur Defstart en partenariat avec la CCI 18. La seconde édition du concours sera préparée en 2021 pour un lancement prévu en janvier 2022. Cela passera notamment par le développement de partenariats avec les industriels locaux et les organismes du Ministère des Armées (Agence d'innovation de défense, Ecoles Militaires de Bourges, Agence nationale de sécurité des systèmes d'information...).

➤ **Lancement d'un cycle d'Ateliers sur la cybersécurité pour les PME et les collectivités**, en partenariat avec l'Institut National pour la Cybersécurité et la Résilience des Territoires (IN.CRT). Avec des intervenants de haut niveau, ces ateliers doivent permettre la montée en puissance des participants dans leur connaissance et préparation face aux cyber-menaces, et engager le territoire vers des outils de formation et de mutualisation dans ce domaine.

➤ **Actualisation des outils de communication de la direction**

4/ Chiffres clés 2020

➤ **Fonds de relance économique de Bourges** Plus créé spécifiquement pour soutenir les entreprises impactées par la Covid et activé par deux fois (mai 2020 et décembre 2020)

- 710 appels répondus au numéro vert

- 630 entreprises aidées (70% de commerces) pour un montant de 899 000 €

+310% de croissance d'abonnés sur la page LinkedIn du CID (400 abonnés)

➤ **9 candidats au 1er concours innovation Defstart**

➤ **Plus de 60 000 € de subventions en soutien aux associations entrepreneuriales** (ADIE, EGEE, Couveuse SOLen, Initiative Cher, CCREC ...) ayant engendré plus de 800 000 € de retombées (prêts d'honneur) pour les créateurs d'entreprises de l'Agglomération

➤ **Aide à l'immobilier des entreprises :** 117 000 € répartis en soutien de plusieurs projets de développement d'entreprises locales (Berryscope, Gattefin, Somac, Initiafood)

➤ **90 recherches immobilières examinées**

➤ **Taux d'occupation de l'immobilier d'entreprise de Bourges Plus :**

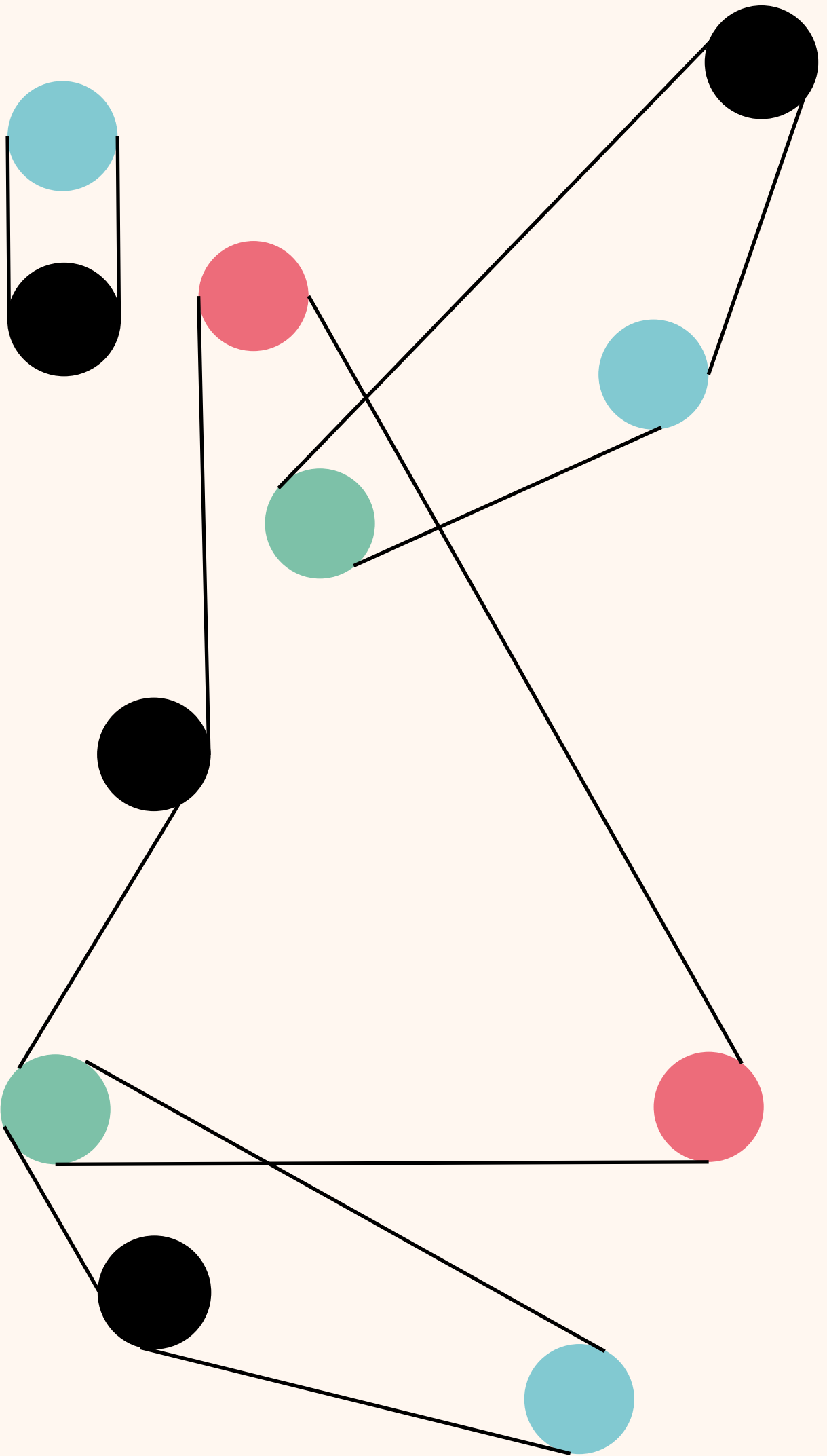
- Comitec 59 %

- Hôtel d'entreprises 94 %

- Chancellerie 60 % (contre 34% en 2019)

➤ **Principales implantations :** AXA, EXEC INSA, POWERGYM, ILLICO TRAVAUX GROUPE HEXAOM, ORIENT'ACTION, MERLYONE GROUP, CORIS

➤ **Entreprises ayant acquis un foncier économique :** URBAFLUX 25 220 m² - MBDA 43 582 m² - LOXAM 12 853 m² - PEUGEOT 44 260 m² - SEM TERRITORIA 1 251 m² (immeuble tertiaire) et 1 614 m² (résidence étudiante)



2.06

Direction enseignement supérieur et formation

1/ Missions de la Direction

- Promouvoir le développement de la recherche et des établissements de formation supérieure sur le territoire
- Améliorer la vie étudiante
- Fournir une offre de formation pour tous et tout au long de la vie (IMEP)

2/ Actions phares 2020 / faits marquants 2020

➤ **Labellisation campus Connecté**

Dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du troisième programme d'avenir (PIA3) l'Agglomération a obtenu le label « campus Connecté ». Il s'agit d'un projet piloté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche ayant pour ambition de rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires en faisant émerger des lieux d'enseignements supérieurs qui soient complémentaires des établissements Universitaires et de leurs antennes.

L'IMEP offre désormais la possibilité, à des habitants du territoire, qui pour différentes raisons (charges de famille, coût financier...) ne peuvent pas s'inscrire en études supérieures hors de l'agglomération, de suivre leurs études à distance depuis Bourges sur le site campus Lahitolle. Ce dispositif met à disposition, outre le matériel, un coach qui les accompagne dans leur cursus. Cette action s'étend sur 5 années et vise

un effectif à terme de 45 étudiants. A la rentrée de septembre 2020, 4 étudiants se sont inscrits dans cette démarche soutenue à hauteur de 300 000 € par l'Etat.

➤ **Mise en place de cours en visioconférence suite à la Covid 19**

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire avec la fermeture totale de l'IMEP lors du premier confinement au Printemps 2020 puis à partir de la fin du mois d'octobre. La mise en place des cours à distance a été instaurée dès le mois de mai 2020, afin que les apprenants ne soient pas pénalisés dans leurs apprentissages.

➤ **Bourges Plus contribue financièrement au fonctionnement des établissements délivrant des formations de niveau supérieur.**

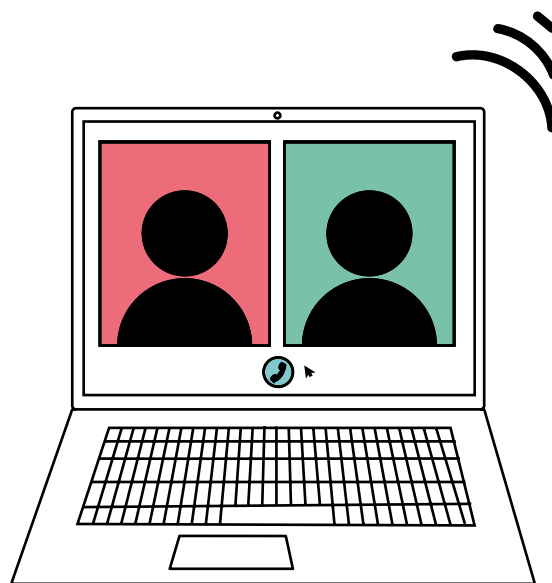
A ce titre, plusieurs conventions sont signées avec différents établissements d'enseignement supérieur.

- Continuité de la convention de financement pour le fonctionnement de l'INSA-CVL à hauteur de 150 000 € par an pour la période 2017-2020.

- Continuité de la convention entre Bourges Plus et l'Université d'Orléans pour le fonctionnement de l'antenne de la Faculté de Droit Economie Gestion de Bourges. La collectivité témoigne de son engagement en faveur de l'antenne de Bourges de la Faculté de Droit Economie Gestion qui accueille 280 étudiants.

- La Communauté d'agglomération est également impliquée, au titre de la compétence Enseignement supérieur, dans une politique d'investissement auprès des différents établissements. C'est ainsi que BOURGES PLUS soutient financièrement l'opération d'extension des locaux de l'INSA-CVL et des travaux de réhabilitation concernant l'ENSA.

- Dans le domaine de la vie étudiante, Bourges Plus a attribué en fin d'année, pour les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur du territoire de l'agglomération, un chèque en bon cadeau d'une valeur de 25 € utilisable dans les commerces partenaires.



3/ Perspectives pour 2021

- Poursuite des travaux de réhabilitation de l'ENSA et signature d'une convention partenariale avec l'ENSA et les financeurs dont l'Etat

- Lancement du programme de transfert des Ecoles de la CCI 18 situées rue Louis Mallet sur le site de Lahitolle : définition d'un programme de construction pour ouverture à la rentrée 2024 (650 étudiants)

- Installer un observatoire de la vie étudiante en charge « de formuler des propositions d'actions en faveur des étudiants », en concertation avec les acteurs de l'Enseignement Supérieur.

- La Conférence de l'Enseignement Supérieur 2020 organisée par Bourges Plus et prévue en fin d'année 2020 est décalée en mars 2021 suite aux conditions sanitaires.

- Démarche de certification
L'IMEP dispose d'une certification DATADOCK qui le met en capacité de contractualiser avec les entreprises ou les opérateurs publics. A partir du 1er janvier 2022 il devra être certifié QUALIOP1, Cette certification atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences. La démarche de certification se déroulera au long de l'année 2021.

- Le recrutement de la coordinatrice du Campus Connecté, initié à la rentrée scolaire 2020, sera concrétisé dans les premiers jours de 2021 permettant ainsi le développement de ce nouveau label.

4/ Chiffres clés 2020

- Enseignement supérieur : **rentrée 2020-2021**
- **4810 étudiants dans l'agglomération de Bourges** (5 286 étudiants au total dans le Cher)
- **1 011 personnes ont fréquenté l'IMEP au cours de l'année Universitaire 2019/2020**
- **83,33% est le taux de réussite à l'examen du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) de 2020.**



